D'AVIS DES MONTAGNES / FONDEE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration @ (039) 21 11 35

Après l'attentat contre Lord Mountbatten

L'IRA frappe au centre de Bruxelles Les extrémistes protestants

Quatre membres d'une musique militaire menacent de riposter britannique et onze spectateurs blessés

Une bombe a explosé hier après-midi sur l'estrade en plein air érigée sur la Grand-Place de Bruxelles, blessant quatre membres d'une musique militaire britannique qui allait donner un concert, ainsi que 11 spectateurs. L'attaché militaire britannique dans la capitale belge a estimé que cet attentat est probablement le fait de l'IRA. Celle-ci a d'ailleurs revendiqué

UNE CHANCE

La bombe visait vraisemblablement en effet la musique du régiment royal d'Edimbourg, dont les 24 musiciens s'apprêtaient à donner un concert d'une heure et demie, et avaient déjà installés leurs instruments. Heureusement, la plupart des militaires britanniques s'étaient éloignés de l'estrade pour revêtir

leur uniforme rouge au moment où, à 15 h., la bombe explosait. Elle a fait voler en éclats l'estrade et brisé de nombreuses vitres sur le site historique de la Grand-Place et dans les rues voisines.

Cet attentat survient au lendemain de l'assassinat de Lord Mountbatten en Irlande, tué par une bombe placée sur son bateau, et de l'explosion qui

Mairead Corrigan (à droite), la pacifiste irlandaise, séjourne actuellement en Argentine où elle a été invitée par un militant du mouvement en faveur des droits de l'homme, M. Adolfo Perez Esquivel (à gauche). Sur notre bélino AP, Mairead Corrigan montre son Prix Nobel de la paix 1976. Qu'elle semble loin aujourd'hui cette paix en Irlande!

OPINION _____

Alchimie économique

L'alchimie économique n'est pas une science exacte. Ajouter aux solutions qui mijotent actuellement dans les creusets des économies nationales d'autres éléments et d'autres solutions, n'aboutirait pas automatiquement, comme en chimie, au mélange revigorant que l'on souhaite découvrir et administrer en vue de rendre sa santé à la con-

Dans les creusets occidentaux : la solution néo-keynesienne — du nom de l'économiste britannique J. M. Keynes (1883-1946) auteur en particulier de la célèbre « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie». En d'autres termes le produit d'une philosophie qui s'était imposée dans l'ambiance du début des années vingt.

Une solution grâce à laquelle on devait pouvoir gérer les économies nationales comme les grandes entreprises en vue d'atteindre des objectifs précis. Cela en manipulant des « leviers de commandes » appelés: fiscalité, politique financière, dépenses publiques, etc.

Forts de l'impression qu'ils pouvaient estimer avec assez d'exactitude les besoins futurs, les gouvernements avaient imaginé être en mesure de régler la croissance économique au point d'harmoniser la demande générale, la production et l'emploi. En éliminant du même coup le chômage de masse.

Après l'analyse des chocs répétés des années trente, après le conflit de 39-45 et la mise en application du plan Marshall d'aide à l'Europe, on était convaincu d'avoir corrigé certaines erreurs de dosage et d'estimation, sur le plan de l'équilibre international économique et monétaire. Dans une conjoncture en hausse, la confiance en la régulation gouvernementale est repartie de plus belle. Les nombreux ouvrages rédigés encore durant les années soixante et même au début de 1970, montrent à quel point on était persuadé d'être entré enfin dans une ère continue de

croissance des besoins et de future surabondance.

Le système de Bretton Woods avec ses parités fixes toujours ajustables des monnaies constituait alors le palliatif aux déséquilibres d'origine externe. L'équilibre monétaire international basé sur les ajustements des taux de change soutenait donc la régulation de la demande intérieure de chaque pays. Hors de contraintes extérieures, les différentes nations étaient à même d'obtenir le plein emploi et une rapide croissance.

Le voeu de Kevnes de voir la volonté humaine corriger le jeu des forces naturelles, se substituer même aux mécanismes automatiques par la régulation monétaire et pris forme économique avait

Cependant, aucun « modèle » n'avait prévu ce qui allait se passer...

Et les adversaires du volontarisme keynesien ont aujourd'hui beau jeu de prétendre que cette magnifique théorie n'a jamais fonctionné vraiment, mais a seulement coïncidé avec une croissance au rythme précédemment inconnu et presque ininterrompu. Avec un âge d'or d'un quart de siècle qui contribue encore actuellement à ancrer dans leur croyance les tenants de la régulation économique gouvernementale.

Il faut bien reconnaître que dans de nombreux cas, les équations économiques se balancent plutôt mal et le drame, c'est qu'il ne s'est encore révélé aucun nouveau Keynes capable d'élaborer de fécondes synthèses, aptes à guider la main des « régleurs » vers de plus efficaces leviers. Quoique l'injection de nouvelles solutions dans les creusets sous pression serait peut-être plus propre à faire exploser ou déborder le mélange qu'à provoquer sa cristallisation en panacée.

Mais à force de vouloir se cramponner à une philosophie, voire à une stratégie, on risque fort d'être un jour en retard d'une guerre.

Roland CARRERA

a tué 18 soldats britanniques en Ulster le même jour.

L'explosion de Bruxelles, a fait, selon une estimation officielle, de quatre à cinq millions de francs belges de dégâts.

Au moment de la déflagration, six musiciens étaient sur l'estrade, où se donnent quotidiennement des concerts pour le millénaire de Bruxelles.

UN TROU BÉANT

Les musiciens britanniques venaient juste d'arriver en autocar d'Ossendorf (RFA) où ils sont en garnison. Ils allaient commencer à jouer quelques minutes après l'explosion, qui a fait un trou béant dans le plancher de l'estrade et a ouvert le mur d'appui, à une heure où de nombreux passants et touristes étrangers circulent dans les environs.

➤ Suite en dernière page

Il y a 40 ans: MOB 1939-1945

Lire en pages 15, 16 et 17

En Irlande du Nord

Le «Lundi noir» principalement marqué par la mort de Lord Mountbatten avait fait hier soir vingt-deux victimes et provoqué la colère des hommes politiques britanniques de tous bords ainsi que des extrémistes protestants d'Irlande du Nord qui ont menacé de «riposter» aux actions de l'armée républicaine irlan-

Le bilan de l'attentat contre le bateau de Lord Mountbatten s'est alourdi hier avec la mort de l'un des passagers, Lady Doreen Bradbourne, qui a succombé à ses blessures à l'hôpital.

L'état de santé de Lady Patricia Bradbourne, belle-fille de Lady Doreen, est toujours critique tandis que celui de Lord Brabourne et de son fils Timothy semble s'améliorer.

La police irlandaise appuyée par l'armée a quadrillé toute la journée la frontière avec l'Ulster et l'enquête sur les circonstances de l'assassinat a légèrement progressé.

UNE DATE SIGNIFICATIVE

L'armée républicaine irlandaise a, semble-t-il, choisi avec soin la date de l'attentat contre Lord Mountbatten et celle de l'explosion qui a coûté la vie à dix-huit soldat britanniques en Irlande du Nord.

Trois événements politiques viennent de ramener la question irlandaise à la « une » de l'actualité. Les communautés catholique et protestante d'Irlande du Nord ont «célébré » il y a deux semaines le dixième anniversaire de l'arrivée des troupes britanniques en Ulster. Les hommes politiques américains d'origine irlandaise ont par ailleurs fait pression récemment sur le gouvernement de Londres pour que celui-ci tente de débloquer la situation.

▶ Suite en dernière page

COUR D'ASSISES NEUCHATELOISE

Six ans de réclusion pour un ancien fonctionnaire cantonal

Lire en page 9

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME

Du bronze pour les épéistes suisses Lire en page 12

ELECTIONS FÉDÉRALES Les partis politiques vont-ils s'agiter pour rien? Lire en page 13

Pas de solution du problème kurde en Iran

Khomeiny demeure intransigeant

Les espoirs de solution négociée du problème kurde, que nourissaient mardi matin encore les envoyés kurdes et certains milieux politiques de la capitale iranienne, ont été anéantis hier par l'intransigeance de la hiérarchie chiite. L'ayatollah Khomeiny a en effet réitéré sa fermeté à l'égard des « rebelles criminels dans le Kurdistan », rejetant ainsi toute possibilité de négociations avec le Parti démocrate du Kurdistan iranien (PDKI), L'avatollah, dans une instruction donnée à un dignitaire religieux chargé d'aller mener une « enquête » au Kurdistan, l'hodiatol Eslm Hosseini Kermani. lui a ordonné de collaborer sur place avec l'armée, la gendarmerie et les autorités religieuses pour que le calme revienne dans la région.

De son côté, l'ayatollah Mohamad Behechti, président de l'assemblée des experts, devenu le principal interlocuteur de la mission kurde de « bonne volonté » a déclaré hier après un entretien avec les délégués de la ville de Mahabad que « l'ayatollah Khomeiny avait décidé qu'aucune concession particulière ne pouvait être faite aux Kurdes, pas plus d'ailleurs qu'à une autre minorité ethnique iranienne ». Il a accusé le PDKI d'avoir « profité de toutes les occasions au Kurdistan pour renforcer sa position et exiger non point une simple autonomie, mais une véritable sécession ».

Plusieurs soldats exécutés

De son côté, le juge itinérant, l'ayatollah Khalkhali, nommé au Kurdistan par le leader de la révolution, a fait exécuter hier matin à Saggez vingt personnes convaincues de trahison. Parmi ces vingt personnes, on trouve pour la première fois neuf militaires iraniens reconnus coupables de « collaboration avec les agresseurs kurdes » pour n'avoir pas été à leur poste lors de l'attaque par

les rebelles de la garnison de la ville. L'ayatollah Khalkhali ne faisait du

reste qu'appliquer la décision prise par l'ayatollah Khomeiny de « punir de façon révolutionnaire tout militaire insoumis ou qui aurait montré sa réticence à obéir aux ordres, d'un supérieur ».

Hésitations de l'armée

Les hésitation de l'armée à intervenir pour réprimer les troubles au Kurdistan ont été par ailleurs soulignées par le vice-premier ministre chargé des affaires de la révolution, Mostafa Chamran qui, dans une interview au journal « République islamique » a vivement critiqué l'armée qui se « montre sans conscience de ses responsabilités ». Il existe en son sein, a-t-il affirmé notamment, des éléments corrompus, qui se livrent à des complots et à des sabotages » (afp)

La ballerine Ludmilla Vlassova de retour à Moscou

Un accueil triomphal

Les autorités soviétiques ont réservé un accueil triomphal à la ballerine Ludmilla Vlassova hier sur l'aréoport « Cheremetyevo » de Moscou.

Des centaines de personnes, mobilisées à grand renfort de publicité, étaient venues accueillir l'Illyouchine-62 de l'Aéroflot bloqué pendant trois jours sur l'aéroport Kennedy de New York par les autorités américaines.

Lorsque l'épouse du danseur étoile Alexandre Godounov, qui a obtenu l'asile politique aux Etats-Unis jeudi dernier, est apparue sur la passerelle, danseurs et responsables du Bolchoï étaient alignés sur la piste.

► Suite en dernière page

La Chine et les USA se rapprochent

Fin de la visite de M. Mondale à Pékin

Le numéro un chinois, M. Hua Guofeng (Hua Kuo-feng), a accepté une invitation à effectuer une visite officielle aux Etats-Unis, hier à l'issue du séjour du vice-président américain, Walter Mondale, à Pékin.

Celui-ci a paru, au cours d'une conférence de presse suivant ses 12 heures d'entretiens et de conversations informelles notamment avec M. Hua Guofeng et le vice-premier ministre Den Xiaoping (Teng Hsiao-ping), avoir fait un pa's de plus vers la Chine, en particulier sur le problème de l'Indochine, dans l'appréciation de la situation internationale. « Nous avons été d'accord en termes sévères pour estimer que l'occupation du Kampuchea par le Vietnam est indéfendable et que le gouvernement qu'il a établi est insoutenable », a notamment déclaré le vice-président américain en précisant qu'il avait eu de « substan-

tielles discussions » avec les dirigeants chinois à ce sujet.

M. Mondale a également réaffirmé que les Etats-Unis devaient contribuer « dans leur propre intérêt » au développement d'une Chine « en sécurité et indépendante » par des moyens « autres que militaires ».

Parmi ces moyens, une place de choix a été accordée par M. Mondale à la coopération sino-américaine concrétisée par deux nouveaux accords, l'un pour l'organisation de multiples activités culturelles et l'autre concernant le développement de l'énergie hydroélectrique chinoise avec la participation des Etats-Unis. Ces accords ont été signés hier aprèsmidi par le vice-président américain et le vice-premier ministre Deng Xiaoping en présence de M. Hua Guofeng. M. Mondale a' estimé que ces accords « donnent une signification réelle à l'expression relations normales ». (afp)



Ecouté pour vous...

Notre rubrique des disques de musique classique est exceptionnellement renvoyée à notre «Page 2» de demain

éphéméride

Mercredi 29 août 1979, 241e jour de l'année

FÉTES A SOUHAITER: Sabrine, Sabrina.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1978. - Le président du Parti communiste chinois Hua Guofeng (Hua Kuo-feng) achève un voyage en Eu-

1969. — Un avion de la compagnie américaine «Trans World Airlines», avec 113 personnes à bord, est détourné entre Athènes et Tel-Aviv par un commando arabe et contraint d'atterrir à Damas.

1965. — Après huit jours en orbite autour de la terre, les astronautes américains Cooper et Conrad amerrissent dans l'Atlantique.

1960. — Assassinat de Hazza el-Majali, premier ministre jordanien. - Le général MacArthur quitte Manille pour le Japon afin de recevoir la capitulation nippone.

1935. — La reine Astrid de Belgique trouve la mort dans un accident de voiture, en Suisse.

ILS SONT NÉS UN 29 AOUT:

Jean-Baptiste Colbert, homme d'Etat français (1619 - 1683); le philosophe anglais John Locke (1632-1704); le peintre français Dominique Ingres (1780-1867); Olivier Wendell Holmes, médecin et écrivain américain (1809-1894); l'écrivain belge Maurice Maeterlinck (1862-1949).

Concours national d'exécution musicale

Une nomination dont l'honneur rejaillit sur La Chaux-de-Fonds

Claude Loewer grand maître des arts plastiques...



(photo Impar-Bernard)

On sait qu'à la mi-août s'est déroulée à Lugano l'exposition de la bourse fédérale des beaux-arts, qu'a ouverte le président de la Confédération Hans Hurlimann, chef du département fédéral de l'Intérieur, de qui dépend précisément la nomination de la Commission fédérale des beaux-arts et l'administration de cet important domaine de notre culture. Le Chaux-de-Fonnier Claude Loewer qui, de vice-président, a été appelé à la gouverner, se voit ainsi confier une mission essentielle, que mérite naturellement son œuvre artistique, sa haute culture, sa connaissance de nos langues nationales et sa remarquable expérience des milieux artistiques, puisqu'il fut président de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses SPSAS, et membre depuis douze ans de la commission, dont plusieurs années de vice-présidence. Ses œuvres sont non seulement dans nos musées chaux-de-fonniers ou dans nos salles de délibérations, bureaux communaux, écoles (deux tapisseries à l'Hôtel-de-Ville, une à l'ancien gymnase communal devenu cantonal Numa-Droz, les céramiques du nouveau centre scolaire Numa-Droz, pour ne parler que de La Chaux-de-Fonds), mais dans ce canton, en Suisse, en France et ailleurs. Il a été invité à de nombreuses expositions internationales, en France, en particulier.

Nous souhaitons évidemment qu'une telle exposition boursière ait lieu, si cela s'avère possible, à La Chaux-de-Fonds l'an prochain: mais aurons-nous des locaux assez vastes pour contenir les œuvres des 700 candidats de cette

Pour l'instant, il y a du pain sur la planche, c'est la raison pour laquelle nous avons évidemment profité d'un de ses passages en notre ville (maire de Montmollin, il n'abandonne certes pas sa cité natale) pour l'interroger sur le travail qui l'attend, en lui posant un certain nombre de questions auxquelles il a fort aimablement répondu, avec sa précision et son autorité coutumières, la très grande clarté aussi de ses positions personnelles comme de celles de la commission. Ajoutons que, cette fois, la Suisse allemande s'est inclinée de bonne grâce devant une telle candidature (d'ailleurs sollicitée de manière très pressante par le Conseil fédéral et le Département de l'intérieur), car, après la présidence de Remo Rossi, Tessinois comme bien on pense, et, sauf erreur, l'artiste genevois (d'origine jurassienne) Adrien Holy, c'eût été le tour d'un Suisse alémanique. C'est là le signe du prestige dont jouit Claude Loewer tant auprès de ses collègues, y compris d'outre-Sarine, que de nos hautes autorités.

Imp.: Quelle est la composition et la ou les fonctions de la Commission fédérale des beaux-arts?

C. L.: Il va être intéressant pour vous de jeter un coup d'œil sur les textes législatifs, mais pour l'instant, voici: ses 'neuf membres sont désignés par le Conseil fédéral lui-même, sur proposition du département responsable (intérieur). Cinq Suisses allemands, trois Romands, un Tessinois. Vous voyez que, par rapport à la démographie suisse, nous nous taillons une belle part. Mais l'important, c'est que notre pays a très tôt reconnu la valeur d'une protection des arts plastiques, puisque le premier arrêté fédéral en la matière a été pris le 22 décembre 1887, le second le 18 juin 1898, modifié le 29 septembre 1924; or, lesdites ordonnances sont toujours valables, très peu de choses sont tombées en désuétude, ce qui démontre bien la clairvoyance de nos autorités du siècle dernier et du début de celui-ci.

Imp.: Alors, vos attributions?

C. L.: Voyez plutôt le texte officiel (1924): Le Conseil fédéral répartit chaque année, sur la proposition de son département de l'intérieur, le crédit des beaux-arts entre les diverses destinations prévues à l'art. 1er des arrêtés fédéraux de 1887 et 1898, à savoir:

a) l'organisation d'expositions nationales des beaux-arts et participation à des expositions étrangères;

b) achats et commandes d'œuvres à des artistes suisses;

c) érection de monuments publics artistiques, aux frais ou avec l'appui de la Confédération;

d) allocation de bourses à de jeunes artistes de talent:

e) appui accordé à d'autres efforts d'intérêt général ayant pour but d'encourager les beaux-arts.

Dans l'art 2, il est stipulé que la commission a pour tâche de donner son avis au département de l'intérieur sur toutes les affaires importantes ayant trait à l'exécution des arrêtés fédéraux précités, ainsi que sur toutes les questions d'art intéressant la Confédération, dans le domaine de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. La commission avise en outre de son propre chef aux moyens de faire progresser et d'encourager les arts, dans le sens des arrêtés fédéraux mentionnés; elle présente à ce sujet des propositions au département de l'Intérieur et seconde celui-ci dans l'exécution de ses décisions et des arrêtés du Conseil fédéral.

Vous voyez que, tout avait été assez exactement défini; nous continuons le travail entrepris, en l'adaptant 'naturellement aux circonstances.

Imp.: Précisément, ces fameuses bourses fédérales que vous avez attribuées à Lugano, dans la patrie de Remo

terriblement astreignant, nous ne nous en plaignons nullement, mais en revenons exténués, mais riches de contacts et d'expériences nouveaux. Cette plongée dans les arts de ce pays et de notre temps est passionnante. Si, au début du siècle, les bourses allaient de 500 fr. à 2000 fr., il a bien fallu adapter ces montants. Nous préférons attribuer (proportion'nellement aux envois) moins de bourses mais qu'elles puissent réellement permettre à l'artiste de travailler, d'aller étudier ailleurs que dans la ville ou le village où il réside, soit 12 à 16.000 fr. Songez qu'en 1970, il y avait 350 candidats, en 1979, 700! Le crédit attribué aux bourses est le tiers du budget de la commission, et la Confédération, malgré la récession, n'y a pas porté de coupes sombres.

Imp.: Ce qui signifie que vous avez

d'autres choses à décider. C. L.: Evidemment, je ne passe pas deux mois de l'année à m'occuper, avec mes collègues, de cette œuvre d'envergure, pour 'ne traiter que des bourses fédérales, encore que ce soit un chapitre fort important. Précisons aussi que celles-ci ne sont ni des prix d'excellence, ni des légions d'honneur, mais que nous considérons la qualité de la recherche, même si le concurrent montre qu'il a subi de fortes influences, ce qui est normal à son âge. Nous voulons miser sur la suite vraisemblable de son travail. 26 bourses ont été attribuées cette année. Pour le reste de notre activité, il v a. vous l'avez vu, à acheter diverses œuvres qui iront décorer nos ambassades suisses à l'étranger, faisant ainsi connaître notre art, ce qui est indispensable; à organiser des concours pour la décoration des constructions fédérales, où nous sommes toujours consultés (à l'exception parfois de certaines grandes régies qui peuvent passer des commandes directes); la représentation de notre art dans des expositions étrangères (Biennales de Venise, Sao-Paolo, Paris, etc.); l'organisation et la composition, tous les deux ou trois ans, d'une exposition nationale destinée à présenter non pas la totalité de notre production artistique, mais l'essentiel des tendances actuelles, très évolutives et somme toute assez floues, vous le savez; l'attribution de bourses spéciales pour des artistes qui vont séjourner à la Villa Maraini, maison suisse de Rome, en Inde, au Canada, voire ailleurs.

Imp.: Si nous avons bien compris, après 12 ans d'activité au sein de la Commission, vous continuez le service, encore plus astreignant?

C. L.: Oui, c'est un peu vrai mais, comme je vous l'ai dit, c'est d'un intérêt constant.

Imp.: Vous m'avez dit que vous n'aviez pas directement de « programme de gouvernement », mais enfin, 50 à 60 séances par an, ça se prépare, et tout de même, le président...

C. L.: Ici, je veux vous dire ce qu'à la radio, on appelle « ma pensée profonde». Je suis très heureux d'être Suisse. parce que la culture de ce pays, depuis pas mal de temps, est digne de ce qu'il est. Je veux pratiquer la politique la plus ouverte, la plus transparente possible, ceci autant dans l'explicitation de nos jugements d'ordre artistique que des raisons qui l'ont dicté, qui peuvent être aussi d'accorder tous leurs droits aux diverses parties de ce pays.

Imp.: Vos relations avec vos confrè-

res alémaniques?

C. L.: Elles sont non seulement excellentes, mais il m'arrive de me sentir plus chez moi à Berne, Zurich, Bâle (ou ailleurs) qu'à Lausanne ou Genève. La germanité nous apporte beaucoup, nous collaborons finalement mieux avec l'Allemagne qu'avec la France, et ce n'est pas notre faute. Fier d'être une province de langue française, je suis tout à fait d'accord que nous devons nous efforcer de la dire le mieux possible. Mais ne me parlez pas du nationalisme linguistique. En France, nous sommes les « petits Suisses », (et je connais bien ce pays); en Allemagne, pas du tout. La fameuse « légèreté latine », très peu pour moi; la culture germanique, ça existe, et cette espèce de complexe de supériorité romand par rapport à la Suisse allemande et à ses idiomes en particulier est non fondée. Il y a un malaise, certes; eh bien, je m'efforcerai, dans mes fonctions, de l'atténuer sinon de la vaincre. Nous avons à ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres sur le monde qui nous entoure, où nous serons, mais qui nous apportera beaucoup. Par exemple, cette exigence des Romands de vouloir des traductions en quelque sorte simultanées m'agace: après tout, quand on a une fonction qui l'exige, qu'on apprenne la langue de l'autre, nos concitoyens en font bien l'effort.

Bien que Claude Loewer s'en défende, c'est tout de même un programme de gouvernement. Il nous a d'ailleurs dit force autres choses, qui nous font bien augurer de sa période présidentielle. Bonne chance, M. le président!

> Propos recueillis par J. M. NUSSBAUM

Prix de soliste 1979 de l'AMS: succès des pianistes Rossi, que signifient-elle? C. L.: Le travail du jury est devenu Dans le cadre d'une tradition désor-

mais bien établie, le Concours national d'exécution musicale « Prix de soliste » de l'AMS vient de se dérouler à la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. C'est un fait indéniable que depuis qu'il est devenu public, ce concours n'a cessé d'acquérir une dimension toujours plus grande. Evénement de première importance, il attire chaque année, de plus en plus d'auditeurs et devient un centre de rencontre du monde musical suisse. L'événement est important non seulement pour les l'avenir de la musique suisse.

On ne s'ennuie pas une minute tout au long de ces joutes. L'un des intérêts majeurs de cette manifestation est de susciter une confrontation entre différents instruments. Sept disciplines

COMITÉ DE L'AMS

Klaus Huber, compositeur, président de l'AMS et du jury; Jean Balissat, compositeur; Charles compositeur; Dobler, pianiste; Robert Faller, directeur du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle; Urs Frauchiger, professeur de musique; Eric Gaudibert, compositeur; Räto Tschupp, chef d'orchestre; Fritz Muggler, président de la SIMC section suisse.

étaient représentées cette année, on pouvait entendre un clarinettiste, un flûtiste, trois cantatrices, un altiste, un trombonniste, un bassoniste, trois pianistes. Le concours est destiné à récompenser des artistes âgés de 30 ans au maximum pour la haute qualité de leurs interprétations. La composition du jury, le choix des candidats, des œuvres, sont la garantie du sérieux et de la renommée de ce prix.

En raison de la diversité d'un jury offrant un panorama complet de la musique suisse, les voix se sont portées cette année sur un candidat « à point » plutôt que sur une recherche de talent en puissance. Ainsi Jurg Luthy, pianiste de Bâle, prix de soliste 1979, a tout juste 30 ans. Il est titulaire d'un prix de virtuosité du Conservatoire de Bâle et commence une carrière de

De toute façon les meilleurs éléments d'un concours ne le sont que par comparaison au niveau moyen des candidats, qui diffère d'année en année. Le niveau de cette année fut élévé, sans plus. D'autre part la multiplicité des critères objectifs et subjectifs rend tout classement imparfait, surtout quand il s'agit d'un niveau aussi prestigieux que celui de ce concours. Soyons convaincus que l'une des lignes de conduite du jury fut sa profonde conviction que la raison de ce concours est de musiciens mettant tous leurs moyens techniques et artistiques au service de la musique.

matinée de dimanche Dagmar Clottu, pianiste de Bienne, « première mention » avait fait grosse impression auprès du public, notamment dans l'éxécution des variations KV 573 de Mozart et beaucoup, dès ce moment, avaient vu en elle la détentrice du prix 1979. Elle aurait mérité mieux qu'une mention.

Pour les autres, il s'agissait le plus souvent de préférences personnelles. Theresia Klenzi, cantatrice de Bâle, « deuxième mention » avait-elle choisi le répertoire le plus adapté à son type de voix?

En attribuant une «troisième mention » à Christoph Delz pianiste de Binningen, est-ce le pianiste ou le compositeur que l'on désire honorer? « Sils » la composition pour piano qu'il présentait est intéressante, son exécution de Beethoven (sonate op. 26, 1er, 2e et 4e mouvements) est par contre superficielle.

D'ailleurs comment est-il possible d'amputer une sonate (fut-elle de Mozart ou de Beethoven) d'un de ses mouvements. Cela est désagréable pour l'auditeur, sans doute plus encore pour

Est-ce l'effet de la déception, toujours est-il que le public se contente d'appaludir poliment le palmarès sans manifester ni sa joie ni son déplaisir.

Félicitons les accompagnateurs Rosemarie Burri, Loredana Egle, Christoph Keller, Jörg Eichenberger, Anne de Dadelsen, Wally Staempfli et Midori Kitagawa. On sait combien cette fonction est délicate et combien elle peut influencer les candidats.

Le comite de l'AMS fut sensible à l'accueil chaleureux qui lui fut réservé, apprécia la parfaite organisation de la manifestation qui fut enregistrée par la radio romande. M. Klaus Huber, président de l'AMS et du jury, remercia les autorités locales, le Conservatoire de La Chaux-de-Fonds et du Locle, la Fondation Musica-Théâtre, la Société de musique, il remercia encore les candidats qui prennent les risques d'un concours et le nombreux public qui suivit dès samedi soir ces « mini-concerts ». Tel fut, avec ses larmes et ses joies, le Prix de soliste 1979 de l'AMS. D. de C.

PALMARÈS

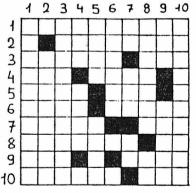
Jurg Luthy, Bâle, Prix de soliste 1979. Ce pianiste est né en 1949 à Aarau. Il obtient en 1974 un diplôme d'enseignement avec mention, classe R. Mäser, puis un prix de virtuosité, en 1978, classe K. Linder, au Conservatoire de Bâle. Après avoir enseigné dans diverses écoles, il se consacre aujourd'hui à la carrière de soliste.

Dagmar Clottu, Bienne « Première mention ». C'est dans une famille de musiciens que cette jeune pianiste naît en 1952, à Bienne, où elle obtient en 1971 au Conservatoire le diplôme d'enseignement, classe G. Hegyi. Elle passe ensuite un diplôme supérieur d'exécution à Neuchâtel, classe Harry Datyner et la virtuosité à Genève en 1974, elle se perfectionne auprès de N. Magaloff et V. Per-

Theresia Klenzi, Bâle, « Deuxième mention ». Cette cantatrice est née à Konstanz en 1951, elle étudie le chant au Conservatoire de Delémont, classe M. Jeanneret où elle obtient en 1972 le diplôme de capacité professionnelle. C'est ensuite le prix de virtuosité au Conservatoire de Bâle en 1978, classe K. Widmer. Elle suit de nombreux cours d'interprétation de musique moderne.

Christoph Delz, Binningen, « Troisième mention ». Ce pianiste et compositeur est né en 1950 à Bâle. Il obtient les diplômes d'enseignement, classe H. Liebrecht, et de concert avec mention au Conservatoire de Bienne, Il étudie la composition chez Stockhausen et Pousseur.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — 1. Ancien instrument de musique à cordes. 2. Bévue. 3. Légèrement humide: Coule en Suisse. 4. Poème; Table de boucher. 5. Jeu de hasard; Il maintient le sable ou les galets. 6. Oublié; Bagatelles. 7. Ville d'Italie: A fait du tort, 8, Qualifie des enfants nés de la même mère, mais non du même père; En matière de. 9. Epoque; Mot pour éviter des répétitions, 10. Papilionacée des régions chaudes: Courageux.

VERTICALEMENT. - 1. Ils s'intéressent aux fruits à pépins. 2. Instrument servant à mesurer le chemin parcouru. 3. Tribu de conifères. 4. Très tentant quand il est gros; Tenter. 5. Détruite; Dieu de la mythologie hindoue. Deux rivières d'Allemagne, une Blanche et une Noire. 7. Note; Pomme; Autre note. 8. Sujet de la botte; Encore une autre note. 9. Mit ailleurs; Elles obscurcissent le ciel. 10. Trouble des organes sensitifs ou moteurs.

(Copyright by Cosmopress - 5006)

Solution du problème paru mercredi 22 août

HORIZONTALEMENT. - 1. Vertugadin. 2. Araucarie. 3. Lé; Créent. 4. Escale; Tau. 5. Tir; Ré. 6. Aper; Eu; Il. 7. Iénisséi. 8. Llanos; Ost. 9. Lenclos; Ut. 10, Este; Rance.

VERTICALEMENT. — 1. Valetaille. 2. Erésipèles. 3. Ra; Crénant. 4. Tu; Rince, 5, Uccle: Sol. 6, Gare: Essor, 7, Are; Rue; Sa. 8. Diète; Io. 9. Iéna; Suc. 10. Turlutte.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général prend du retard... mais de la hauteur

L'urbanisme, ce délicat équilibre d'intérêts multiples...

Nanti d'un ordre du jour très volumineux, le Conseil général n'est pas arrivé au bout, hier soir, tant s'en faut. Il a dû renvoyer à une prochaine séance non seulement tout le train de motions et interpellations en suspens depuis le début de l'année, et qui s'est encore allongé de cinq « wagons » hier, mais encore le dernier des cinq rapports du Conseil communal, celui concernant l'éclairage du Centre sportif de La Charrière. Parce qu'il a bien dû convenir avec M. Jaggi (ppn), « qu'on ne met pas en cause un crédit d'un demi-million à 23 h. 30 ».

Pour sa rentrée, le Parlement communal a donc pris du retard, déjà, et c'est à point nommé que le président Dubois annonçait en début de séance que le bureau avait décidé d'adapter le nombre des séances au volume des affaires à traiter, de manière à pouvoir liquider plus rapidement les objets qui «traînent»: d'ici à la mi-décembre, pas moins de cinq séances sont d'ores et déjà agendées!

Mais il a pris aussi de la hauteur, ce Conseil général, à qui les vacances semblent avoir été profitables! Le débat d'hier soir, en tout cas, fut d'une qualité, d'un niveau intéressants. Il porta presque exclusivement sur l'urbanisme, sujet aussi important que délicat que le conseiller communal Bringolf dont ce fut, côté exécutif, le « festival » hier soir, définit assez bien comme la confrontation de plusieurs intérêts souvent contradictoires.

De la discussion se dégageait une remarquable unité de vues sur les grandes lignes. Elle s'est traduite dans l'acceptation sans opposition, avec juste une ou deux abstentions suivant les cas, des quatre objets traités (que nous avons présentés en détail ces derniers jours) : le crédit de 163.000 fr. pour l'achat, la démolition et l'aménagement de l'emplacement de l'immeuble Versoix 5 ; les crédits de 576.000 francs et 554.000 francs pour l'équipement des futurs lotissements de villas du Foulet et des Arêtes ; l'échange de terrain pour la réalisation d'un ensemble locatif à la Recorne ; l'échange de terrain en vue de la construction d'une nouvelle centrale laitière rue du Collège.

En début de séance, après les communications diverses, le Conseil général avait rapidement désigné les remplaçants de M. P. Lardon (soc), démissionnaire, à la Commission des services sociaux (M. P. Bauer), à celle des Services industriels (M. J.-C. Leuba), à celle du service communal de chauffage urbain à distance (M. F. Cuche) et à celle du gaz naturel (Mme C. Cop), ainsi que le remplaçant de Mme D. Scheidegger (rad) à la Commission de salubrité publique (M. J.-D. Bless).

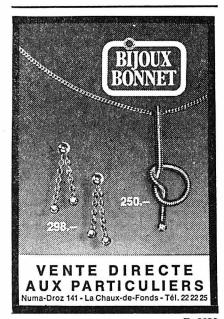
DEUX NOUVELLES CONSEILLERES

Mais auparavant encore, le président Dubois au nom de tout le Conseil avait eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouvelles conseillères générales, Mmes J. Auberson (soc), qui remplace M. P. Lardon, et C. Cop (soc) qui remplace Mme L. Hunziker.

UNANIMITÉ SATISFAITE

Tous les groupes exprimèrent leur satisfaction devant le projet de rachat et de démolition de l'immeuble Versoix 5. dont l'empiètement sur le trottoir crée un danger permanent dans cette rue à fort trafic. Une voisine a même écrit au Conseil général et au Conseil communal pour exprimer ses félicitations à ce sujet, ce qui est rare. Aussi, M. Bringolf (CC) n'eut-il qu'à répondre aux diverses questions et remarques de détail formulées par MM. Roulet (pop), Luthi (soc), Darbre (rad), Huot (lib), Tschanz (adi) et Ulrich (ppn), non sans esprit de part et d'autre. On apprit ainsi, notamment, que comme l'accoutumée, un maximum de matériel provenant de cette démolition serait récupéré. Que la démolition était prévue pour l'année prochaine, au plus tard durant les vacances horlogères. Que l'achat, suscité par le Conseil communal, a été fait au plus juste prix. Que le but de la démolition n'est pas de refaire une zone verte, mais d'abord d'assainir un endroit laid et dangereux, même si quelques arbres de plus dans le coin, dans le style des petits espaces verts voisins, sont prévus. Au vote, le crédit recueillit 34 voix sans opposi-

Autres informations chaux-de-fonnières en page 5



Il en fut exactement de même pour l'échange de terrain entre commune et syndicat des producteurs laitiers, qui doit permettre à ce dernier de réaliser le vieux projet de nouvelle centrale laitière à la rue du Collège, Mme Corswant (pop) et MM. Barben (lib), Cattin (adi), Ummel (ppn) et Stauffer (soc) ayant synthétisé les avantages

RECORNE: BONNE OMELETTE

tout le monde trouve son compte.

multiples d'une solution dans laquelle

« On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs, et là, l'omelette vaut mieux que le panier d'œufs » : cette image de M. Ummel (ppn) résumait bien l'opinion générale, même teintée ça et là de quelques réserves, sur l'échange de terrains devant permettre l'implantation à la Recorne du «fameux » ensemble locatif de la SI « Hôtel des Glaciers ». M. Vogel (rad) regrette bien qu'il faille accepter le projet « sous la pression de certains milieux qui solutionnent leurs problèmes en les déplacant ». M. Robert (adi) se demanda bien s'il n'était pas encore possible de remanier légèrement l'implantation pour préserver l'intégralité de l'aire d'arrivée de la piste de slalom. M. Miserez (soc) évoqua bien le problème de l'extension de la surface bâtie en regard de la diminution de population. M. Hirsch (soc) se posa bien la question de savoir si l'on n'aurait pas pu simplement s'opposer juridiquement au projet primitif jouxtant le Musée paysan, au lieu de le déplacer. Mais dans l'ensemble, tout le monde, ainsi que Mme Châtelain (lib), MM. Greub (pop), Ummel (ppn) et Jaggi (ppn) approuvaient l'opération, réalistement.

Parmi les multiples réponses et compléments d'informations apportés par Bringolf (CC) aux différents orateurs, on retiendra surtout que si le Ski-Club maintient son opposition au projet, le Conseil communal maintient lui son offre de recherche d'autres solutions

Décès d'un artisan du pain

Nous avons appris avec consternation le décès de M. Roland Forestier, survenu après quelques semaines de maladie. Agé de 63 ans, ce maître boulanger-pâtissier faisait encore partie de ces artisans du pain. Un four à bois donnait à sa pâte une saveur inégalable. Outre son goût exquis, ce pain faisait l'objet de soins attentifs dans sa confection. Ceci à une cadence que l'on ne rencontre plus dans les laboratoires modernes. Les clients le savaient puisqu'ils ne pouvaient disposer de leur pain qu'à partir de huit heures pour la première fournée et de neuf heures pour la seconde. Parfois il fallait même attendre quelques minutes avant de se voir servir un pain sortant à peine du four. Cela donnait l'occasion d'un échange verbal avec la boulangère et parfois même avec l'artisan.

La disparition de M. Forestier ne représente pas uniquement la perte d'un pain savoureux pour ceux qui ont eu la chance de le goûter, mais marque également la fin d'une époque. Une époque où l'on prenait encore le temps de confectionner son pain à un rythme humain. Un rythme que M. R. Forestier nous a permis de vivre encore quelques jours au début du mois d'août.

Le défunt était président d'honneur de la Société des patrons boulangerspâtissiers au sein de laquelle il a exercé des activités durant plusieurs années. Nous présentons à sa femme, à ses enfants et à toute sa famille, nos respectueuses condoléances.

Cl. G.

pour garantir la possibilité d'organiser à La Chaux-de-Fonds des concours de slalom internationaux : par exemple en étudiant la possibilité d'exhausser artificiellement la piste à son départ, afin de garder la longueur totale voulue... Le vote fut acquis par 32 voix sans opposition.

AVEC FÉLICITATIONS

Enfin, dernier objet abordé avant que l'heure tardive impose le renvoi du reste de l'ordre du jour, les deux crédits d'équipement en vue de la création d'un lotissement de maisons familiales au Foulet d'une part, aux Arêtes de l'autre, réalisèrent respectivement un « score » de 32 et 31 voix, toujours sans opposition. Le rapport valut au Conseil communal un véritable flot de félicitations et d'approbations louangeuses de la part de MM. Jaggi (ppn), Jeanneret (rad), Barben (lib), MM. Miserez (soc) et Berger (pop) manifestant un accord ferme mais plus nuancé, et M. Robert (adi) seul exprimant quelques réserves qui le conduisaient non à refuser les projets,

Compte rendu Michel-H. KREBS

mais à demander que celui des Arêtes fasse l'objet d'un réexamen, notamment quant à sa desserte routière et à son intégration dans un plan d'ensemble de la zone. Ce plan d'ensemble, M. Bringolf (CC) en dépeint les grandes lignes déjà connues: le domaine des Arêtes sera conservé essentiellement comme zone de détente, avec ses allées quelques installations piétonnières, sportives et, côté ouest, l'ensemble restaurant-piscine couverte-parking initialement prévu dans le lotissement des Cornes-Morel, M. Payot (CC) rappela à ce propos à M. Dubois (pop) qu'on avait momentanément renoncé à une grande piscine couverte au profit d'unités « de quartier », plus modestes.

UN PROBLÈME GLOBAL

Les deux derniers objets surtout ont donc donné lieu à un débat général sur l'urbanisme et la qualité de vie en ville, alimenté essentiellement par les réflexions générales de MM. Miserez (soc), Jaggi (ppn), Ummel (ppn), Berger (pop), Robert (adi), Gygax (soc), Hirsch (soc) et Bringolf (CC). Il s'en dégageait un consensus assez général autour de l'idée qu'il est temps pour La Chaux-de-Fonds de reprendre une réflexion globale sur ses grandes options en la matière, afin de pouvoir, à l'avenir, intégrer les décisions ponctuelles dans une conception générale. Ce vœu rencontrait d'autant plus l'avis du Conseil communal que celui-ci a déjà pris l'initiative de remanier le plan général de zones de 1968 pour l'adapter aux réalités et conceptions de notre temps.

Ce remaniement, et tout ce qu'il implique, feront l'objet d'un débat ultérieur au Conseil général, et d'une mise à l'enquête publique. Un postulat de M. Gygax, accepté en principe hier soir, va dans le même sens et a aussi été renvoyé pour discussion à une prochaine séance. Nous aurons donc tout loisir de revenir sur ce thème majeur de l'aménagement de notre environnement vital.

chauxorama

Cyclomotoriste légèrement blessée

Hier à 9 h. 05, une cyclomotoriste de la ville, Mlle Françoise Maire, 21 ans, circulait rue Jean-Paul-Zimmermann en direction nord. A la hauteur de la rue du Parc, une collision s'est produite avec l'auto conduite par M. B.B. de Nidau-BE qui circulait dans la rue précitée en direction ouest. Mlle Maire a été conduite chez un médecin pour un contrôle.

40 ans aux CFF

Aujourd'hui, M. Albert Perrinjaquet, chef de groupe à la gare des marchandises de La Chaux-de-Fonds, fêtera ses 40 ans d'activité dans l'administration des Chemins de fer fédéraux.

M. Perrinjaquet a commencé sa carrière de cheminot aux ateliers CFF d'Yverdon et c'est en 1954 qu'il se fixa à La Chaux-de-Fonds, où l'on n'eut pas de peine à reconnaître ses nombreuses qualités. Il accéda ainsi rapidement aux responsabilités de chef de groupe. Il se montra également très actif dans les rangs du syndicat SEV dont il assure la présidence de la section des Montagnes neuchâteloises depuis de longues années et avec beaucoup de compétence.

Pour cet anniversaire, la Direction des CFF du 1er arrondissement, ainsi que ses collègues lui ont présenté leurs meilleurs vœux et félicitations en témoignage de cette longue période de fidélité. (comm.) Un travail considérable au profit des promeneurs

Assemblée de la Société des Sentiers du Doubs



Le comité décerne l'insigne or de la société et le titre de membre d'honneur à M. J.-A. Benoît (debout, à droite), responsable de la section des Brenets. A gauche, Mme Benoît, fleurie, au centre le président central J. Benoît, et au premier plan MM. Stauffer et Maléus, respectivement caissier et secrétaire. (photo Impar-Bernard)

L'assemblée générale de la Société des Sentiers du Doubs, section neuchâteloise, s'est déroulée samedi dans la halle des fêtes, mise à sa disposition par ses amis des Planchettes.

Le président Jacques Benoit avait bien préparé son ordre du jour, facilité dans sa tâche par le fait qu'aucun nuage ne devrait venir ternir l'excellente marche de la société. En effet, les membres se montrent généreux dans le versement de leur cotisation. Le Conseil d'Etat, les communes de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et des Brenets, lui versent des subventions annuelles, sachant qu'ainsi, non seulement elles permettent d'augmenter sensiblement le volume des travaux entrepris sur les sentiers, mais lui permettront d'ci quelques années d'entreprendre la réfection de la longue passerelle construite en 1952, en aval du Châtelot.

UN EXCELLENT TRAVAIL

En plus du cantonnement normal des sentiers, à l'exception de celui de Bonaparte, soigneusement remis en état en 1978, et sérieusement endommagé depuis l'entreprise d'une coupe de bois, la société a procédé à la réfection totale des secteurs de sentiers de la rive des Moulins-Delachaux aux Graviers, de la Rasse à Biaufond, et de la Rasse à la Verrerie. Elle a procédé à la réouverture de la tranchée qui sert d'exutoire au lac du Cul-des-Près, a remplacé les barrières arrachées en bordure du lac de Moron par des chaînes. Elle se félicite d'avoir pris une part active à la mise sous protection de l'étang de Biaufond, ce qui permettra de sauver la colonie de canards colverts. Les rencontres amicales des rives du Doubs été joyeuses et largement fréquentées, la course guidée s'est soldée par un succès. L'assemblée souligne l'excellent travail accompli par la Société des Sentiers pédestres, qui a multiplié ses interventions par un balisage toujours plus dense et bien documenté de ses sentiers.

Le verbal, le rapport de caisse, celui des vérificateurs, le rapport de gestion très fouillé du président, ont tous été acceptés par acclamations. L'édition nouvelle de la carte de géographie est en vente au bureau de « L'Impartial ».

Un seul regret: malgré les nombreux appels à la raison, pour que les sentiers pédestres restent exclusivement à l'usage des piétons, quelques amateurs de trial et d'équitation n'en tiennent pas compte. Ils feraient mieux de s'illustrer en créant leurs propres pistes. Enfin, pour couronner dans la joie cette belle assemblée, J.-A. Benoit, responsable de la section des Brenets depuis plus de dix ans, reçoit l'insigne or de la société et le titre de membre d'honneur. Ceci sous les applaudissements de l'ensemble de l'assemblée, qui entonne le Chant des Sonneurs.

DANS LES SECTIONS SOEURS

Franches-Montagnes, président Jacques Froidevaux: la section a procédé au cantonnement normal des sentiers, a amélioré celui du Cerneux Madeux, a participé avec les sociétés de pêche aux nettoyages des rives du Doubs.

Damprichard: le sentier du Bied de Valloreil au rocher de la Coquille, a été rénové et doté d'une échelle de fer. L'amélioration du sentier de la rive en direction de Goumois se poursuit régulièrement. Justin Racine, président de la section depuis sa fondation, annonce, l'âge aidant, qu'il espère présenter un successeur l'an prochain.

Charquemont: Chs Perrot, président, annonce la remise en état d'un secteur du sentier des Grandes Randonnées GR 5, aux Champs-du-Doubs, ainsi que du sentier conduisant du Boulois à la ferme de la Crampoulotte, dans laquelle les travaux de restauration vont bon train. Le gîte pour touristes du Boulois n'est pas laissé en arrière pour autant.

Villers-le-Lac: Georges Caille, président, ne s'est pas contenté de présider à la remise à neuf de la Vierge du Coldes-Roches, de présenter une exposition d'anciennes cartes postales de la région et de photographies. Il a

conduit de nombreux groupes pédestres à la découverte de nos sentiers qu'il avait auparavant remis en excellent état. A la suite de la reconstruction de l'écluse du Châtelot par les Forces Motrices, il a décidé de favoriser l'accès à la rive française par la pose d'une échelle métallique. Cette entreprise rendra de grands services aux touristes qui tiennent à traverser la rivière, car depuis la suppression du passage en barque au Saut-du-Doubs, il n'existe plus rien entre Villers-le-Lac et la Rasse pour passer d'une rive à l'autre.

Grand-Combe-des-Bois: Joseph Racine, président est accompagné de son prédécesseur Paul Chapotte, qui fête son 80e anniversaire. Ce dernier a été fêté le matin même, dans une réunion aussi officielle que cordiale, à la mairie de son village à qui il a rendu de très grands services, et où il ne compte que des amis. La section des sentiers du Doubs en a profité pour lui remettre son insigne or en signe de reconnaissance et d'estime. Le sentier de la rive a été remis en bon état du Moulin-Calame à proximité de Bonaparte. Un éboulement entre Les Planots et la Grotte du Grenier a coûté de nombreuses heures de travail pour rétablir une circulation normale.

Grand - Combe - Châteleux: Jean Mairot, président, annonce la réouverture de sentiers désertés dans la région de Chaudèche, le Rondard, la Grotte de la Canne du Poucet, et le début d'un abri forestier. Et son désir d'éditer une modeste carte de géographie de son secteur, qui ne figure pas sur la carte rééditée.

PROGRAMME DE FIN D'ANNÉE

Samedi 22 septembre, journée de travail à La Maison-Monsieur, sentier de la rive en amont.

Dimanche 7 octobre, réunion de la section des Franches-Montagnes à Biaufond, à proximité de la ferme de la famille Genin.

Course guidée à la découverte du sentier des Officiers, puis la Rasse-Biaufond, et rencontre avec nos amis des Franches-Montagnes.

Dimanche 14 octobre, réunion de la section de Charquemont à la ferme de la Crampoulotte. E. Mls

état civil

MARDI 28 AOUT 1979

Promesses de mariage

Juvet Jean Marie et Kocher Paulina del Carmen. — Zwicky Beat et Steudler Marlyse.

Décès

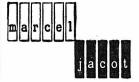
Vartiyan Sirakan, née le 13 janvier 1930, dom. Porrentruy. — Forestier Roland Alfred, né le 4 mars 1917, époux de Renée Lucie Henriette, née Batôt. — Hauri Samuel, né le 4 avril 1902, époux d'Emma, née Schüttel.

avis urgent

Amateurs de pièces uniques!

Les tables de Californie en racines de séquoia sont arrivées et exposées dans nos vitrines...

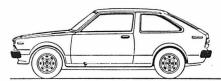
A ne pas manquer!



formes nouvelles s. a. Rue Neuve 1 - La Chaux-de-Fonds

espectueuses condolean

Près d'un million de DATSUN circulent en Europe



Hatchback Cherry 988 cm3, traction avant. Fr. 9250.-



Si près d'un million d'automobilistes européens ont choisi DATSUN, c'est pour de bonnes raisons. La qualité supérieure et les nombreux avantages qui caractérisent chaque DATSUN ont fait de DATSUN la marque d'automobile japonaise la plus vendue en Europe. Et ce succès, DATSUN, le quatrième plus grand fabricant de véhicules du monde, ne l'a pas qu'en Europe. Grâce à sa fiabilité, son économie, sa sécurité et son exploitation sans problèmes, la gamme de modèles remporte un succès de plus en plus foudroyant dans 135 pays, imbattable qu'elle est avec son prix, ses formes et sa contre-valeur.

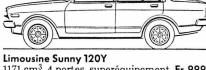
Et voici les bonnes raisons qui ont convaincu un million d'automobilistes:

1. Fiabilité

Avec une DATSUN, vous achetez une qualité sans compromis. 17% de tous les employés, soit plus que chez n'importe quel autre fabricant d'automobiles du monde, s'occupent exclusivement du contrôle de qualité et veillent à une exécution absolument impeccable. C'est cette qualité qui rend chaque DATSUN si durable, si sûre et si puissante. Ce n'est pas pour rien qu'une DATSUN Violet a gagné en 1979 le rallye Safari et le rallye de l'Acropole (au rallye Safari, DATSUN a remporté la première place au classement général, le classement par catégories et de plus celui par équipes). Ce que cela signifie pour vous, vous vous en apercevrez au plus tard après avoir parcouru sans problèmes, avec votre DATSUN, les 100 000 premiers kilo-

2. Economie

Cette fiabilité extrême de DATSUN se reflète également dans les frais d'entretien. Et ceci non seulement par ce que toutes nos voitures ont une consommation incroyablement faible (une Cherry 100A par exemple se contente de 5,3 litres aux 100 km et DATSUN a gagné des tests de consommation dans le monde entier, de l'Australie à la Finlande),



1171 cm³, 4 portes, superéquipement. Fr. 9990.-

mais aussi parce qu'une DATSUN n'est pra-

Quelle que soit la voiture qu'il vous faut, vous trouverez chez DATSUN le modèle qui

Cherry économique et maniable à la voiture

de sport la plus vendue au monde, la 280ZX.

Il existe des DATSUN en Hatchback, limou-

sines familiales, combis, coupés, voitures de

sport, utilitaires (bus de 6, 9 ou 25 places) et

A 2, 3, 4 ou 5 portes, avec 4 ou 5 vitesses ou

automatiques, et des moteurs de 1 à 2,8 litres

gamme DATSUN, vous trouverez exactement

Un équipement extrêmement complet

et confortable fait partie de chaque DATSUN.

Des extras sont l'évidence même, pour les-

quels vous devez payer un supplément pour

toute autre voiture. Vous trouverez dans chaque DATSUN des appui-têtes et accou-

un compteur kilométrique journalier, une

2 vitesses et un couvercle de réservoir à

doirs, un rétroviseur intérieur antiéblouissant,

lunette arrière chauffable, des essuie-glaces à

serrure. En outre, la plupart des modèles ont

un dégivreur de vitres latérales, un éclairage

des voitures de livraison et camionnettes.

(en partie avec injection). Dans la vaste

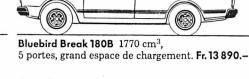
la voiture qui vous convient.

4. Equipement

vous convient parfaitement. De la petite

tiquement jamais à l'atelier.

3. Gamme de modèles



de coffre, un miroir make-up, toutes les vitres teintées, des phares à halogène, des siègescouchettes, etc., sans aucun supplément de prix. La DATSUN a tout ce que vous voulez dès le départ.

5. Combien coûte une DATSUN?

DATSUN vous offre pour votre argent le maximum de contre-valeur. Vous pouvez avoir la Cherry Hatchback avec moteur 1000 ou 1200 cm 3 dès Fr. 9250.–, la Sunny avec moteur 1200 ou 1400 cm3 dès Fr. 9990.-, la Violet avec moteur 1600 cm3 dès Fr. 11780.-, la Bluebird avec 1800 cm3 dès Fr. 12890.-, la Laurel avec 2000 ou 2400 cm3 dès Fr. 15 390.- et la 280ZX de renommée mondiale dès Fr. 24 550.-.

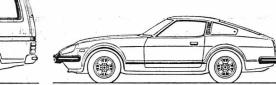
6. Concessionnaires

Chez nos 220 concessionnaires, vous êtes en bonnes mains. Des cours de formation à Urdorf, siège central de DATSUN Suisse, permettent à chacun de nos représentants de connaître les moindres détails. Un moteur bien accessible et une construction claire et nette permettent d'effectuer immédiatement et économiquement de petites réparations éventuelles. Bien entendu, chez DATSUN, les pièces de rechange sont caractérisées également par des prix extrêmement bas.

7. Livraison immédiate

Nous ignorons les longs délais de livraison. La grande capacité de notre usine nous permet de vous livrer toutes les voitures pratiquement de suite. Visitez dès aujourd'hui votre concessionnaire DATSUN, peut-être serez-vous dès demain parmi les automobilistes enthousiastes DATSUN.

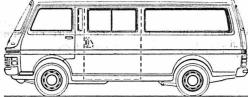
Qualité et fiabilité



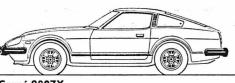
Coupé 280ZX



Laurel Limousine 200L 1997 cm³, 6 cylindres. Fr. 15 390.-



Window-Van E20 1982 cm3, 75 CV-DIN (55 kW). Fr. 17 550.-



2753 cm³, 6 cylindres, 5 rapports. Fr. 24 550.-



La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, tél. (039) 235188 La Chaux-de-Fonds: Garage du Puits, Frédéric Winkelmann, tél. (039) 22 17 81 Neuchâtel: City-Garage, R. Blaser, tel. (038) 257363

BRADERIE Au stand de la Boucherie MONTANDON

Av. Léopold-Robert 36 venez déguster :

Choucroute garnie Soupe aux pois Schublings de Saint-Gall Poulets rôtis Sandwiches, etc.



Pour notre station-service de La Chaux-de-Fonds, s'occupant des produits CUENOD, nous cherchons

un monteur en chauffage

ayant quelques années d'expérience.

Veuillez adresser votre offre à CUENOTHERM S. A., Thunstrasse 87, 3000 BERN 16, tél. (031) 44 83 83.

A vendre en copropriété, quartier Point-du-Jour, bel

APPARTEMENT de 4 pièces

salle de bain, WC séparés, garage.

Ecrire sous chiffre DM 18802, au bureau de L'Im-

OFFRES D'EMPLOIS

CARROSSERIE renommée de la Suisse romande cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chef peintre

peintre sur autos

capable. Très bon salaire.

Fonds de prévoyance

Offres sous chiffre 28-21351, à Publicitas, Treille 9,

2001 Neuchâtel.

CHERCHONS

tapissierdécorateur

capable de travailler de façon indépendante et aimant le travail soigné.

MARCEL PETER — Ameublement 2314 LA SAGNE — Tél. (039) 31 51 00

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

2 carrossiers

S'adresser à Willemin SA, Garage de la Gare, 2800 Delémont, tél. (066) 22 24 61.

Nous offrons

à des femmes aimant un travail

une intéressante activité à mi-temps

compatible avec leurs occupations ménagères, puisqu'elles fixent ellesmêmes leur emploi du temps à raison de 4 à 5 demi-journées par semaine.

Aux candidates possédant de bonnes connaissances de l'allemand et disposant d'une voiture, nous donnerons volontiers de plus amples renseignements pendant les heures de bureau.

Tél. (022) 43 55 30.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

INDÉPENDANTE, jolie, meublée, confort. Possibilité de cuisiner. — Tél. (039)

INDÉPENDANTE, jolie, meublée, confort. Possibilité de cuisiner. Tél. (039) 23 22 39 ou 23 36 94 midi ou soir.

A vendre

QUATRE PNEUS NEIGE Dunlop, 145 x 13, en bon état. Fr. 120.—. Tél. (039)

UHER 4200 IC, état neuf, 2 micros AKG, 1 platine «Thorens». Prix à discuter. Tél. (039) 22 38 14 heures des repas.

6 CHAISES, 1 petite table. Tél. (039) 22 16 45.

Perdus - Trouvés

LUNETTES DE MONTRE, façon coquillage. Forte récompense. Tél. (039)

LE LOCLE

Demandes à acheter

ACHÈTE VIEUX CADRES même en mauvais état. Tél. (039) 31 64 54.



Cherche à louer

environs Temple-Allemand 80 Progrès 75.

A louer pour tout de suite APPARTEMENT

2e étage, Temple-Allemand 11, tout

confort, Fr. 300.— charges comprises. Tél. (039) 22 14 78.

Tél. (039) 22 16 45.

PAPIER SUISSE RECYCLE

Français

(pour élèves de langue étrangère) Classes du matin, de l'après-midi et du soir. Tous degrés

Serre 15 - Tél. (039) 23 66 66

Possibilités de gains accessoires intéressants

en travaillant un ou deux soirs par

Seule obligation: pas d'actes de défaut de biens, pas de poursuites en cours et bonne moralité.

Ecrire sous chiffre 14-35018 à Publicitas SA, 2800 Delémont.



OFFRE (vente - location - gérance)

auberges de campagne hôtels - motel restaurants bars

ainsi que situation de gérant ou directeur très beau RESTAUpour un RANT avec ou sans

HOTEL aménagé pour personnes seules ou couples (pension) CHERCHE

plusieurs établissements de bon rendement. Régions diverses.

Pour renseignements: Tél. (038) 24 16 84 le matin.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Fête villageoise aux Planchettes: très beau succès malgré la pluie





La Fête du village, qui avait lieu le week-end dernier au Pavillon des fêtes des Planchettes, s'est déroulée dans une ambiance formidable ma'gré le temps humide et froid. Les festivités ont débuté samedi soir par un bal qui a démarré assez timidement mais qui a rapidement pris une ampleur extraordinaire., L'orchestre « The Shamrock » a été nettement à la hauteur de sa tâche, si bien que jusque tard dans la nuit, dans une salle pleine à craquer, les danseurs n'ont pas cessé de se trémousser, de rire et de chanter. Ceux qui désiraient prendre un bol d'air avaient la possibilité de s'exercer aux divers jeux prévus à l'extérieur. Le mauvais temps n'a même pas empêché les jeunes gens de prendre un bain dans le bassin réservé à la pêche aux truites. Le bar, installé dans la grange des abattoirs, à lui aussi trouvé nombre d'a-

Dimanche, la journée a commencé par un culte qui avait pour officiants les pasteurs Noël Martin et Jean-Paul Lienhard. Le groupe « Déclic » de la Béroche y a participé en interprétant brillamment plusieurs chants liturgi-

Ensuite, le petit groupe de la « Persévérante », composé de sept musiciens réunis sous le nom de « La Per 7 », a donné un concert-apéritif de morceaux variés et entraînants que chacun a apprécié à sa juste valeur. Après quoi, le public, déjà fort nombreux, s'est réuni pour le repas de midi préparé par le « cuistot » de la Société de développement.

Dès le début de l'après-midi, l'orchestre « Pier Nieder's » a enchanté et fait danser le public aux sons d'un programme de musique folklorique. Rapidement, l'ambiance est devenue aussi chaude que celle de la veille. A l'extérieur, les enfants surtout s'en

memento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 20 h. Musée paysan: 14-17 h.

Vivarium: 14 - 17 h. Musée international d'horlogerie: 10 -

12 h., 14 - 17 h. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h. Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., exposition macrophotos F. Merçay.

Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h. Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 à 18 h. Bibliothèque SF, Recrêtes 29, 17-19 h. ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. La Boule d'Or : Bar-dancing.

Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 -11 h. 30, tél. 22 22 89.

Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48. Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin

55) 9-21 h., tél. 22 12 73. Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lun-

di au vendredi, 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-

19 h.

Accueil du Soleil 4: 14-18 h. SOS alcool. : tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.

Armée du Salut: Poste de secours, tél. 22 44 37.

La Main-Tendue: tél. 143. 20" d'attente Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Henry, L.-Robert 68.

Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire:

tél. 22 10 17 renseignera. (N'appe!ez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél.

23 52 42 et 31 74 35. Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 30, Les désirs de Melody. Eden: 20 h. 30, Hair; 18 h. 30, Derrière les portes closes.

Plaza: 20 h. 30, Le retour des anges de l'enfer.

Scala: 20 h. 45, Le trouble fesses.

Fleuristes de service cet après midi Mottier, Léopold-Robert 83 Pierrefleurs, place Neuve 8

donnaient à cœur joie aux jeux de massacre, tire-pipe, tir à l'arbalète, pêche à la truite, ou tentaient leur chance à la tombola. Mais il restait encore à suivre le tiercé, le jeu le plus attendu de la journée.

Ce jeu consistait en une course à laquelle participaient 13 petits cochons. Pour gagner, il fallait donner dans l'ordre d'arrivée les numéros des trois premiers cochons. Les pronostiqueurs étaient très nombreux autour du parcours à encourager leurs favoris. Le commentateur de la course, M. Miserez, n'a pas ménagé ni sa voix ni ses jeux de mots, si bien qu'il s'adressait à une foule hilare. Finalement, le tiercé gagnant était le 5, le 8 et le 6. Nul n'a pronostiqué cette combinaison dans l'ordre. Deux personnes l'ont donnée

• VIE POLITIQUE •

Elections fédérales: la liste de l'ADI

La section neuchâteloise de l'Alliance des Indépendants réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 août 1979 a pris la décision, après réflexion approfondie, de participer à l'élection du Conseil National de cet automne.

A une époque où les forces politiques sont, par les apparentements, nettement divisées entre la gauche et la droite, les membres de l'Alliance des Indépendants ont estimé nécessaire d'offrir à l'électeur une possibilité de choix démocratiquement ouverte.

En conséquence, l'Alliance des Indépendants déposera dans les délais légaux, sa liste sur laquelle figureront:

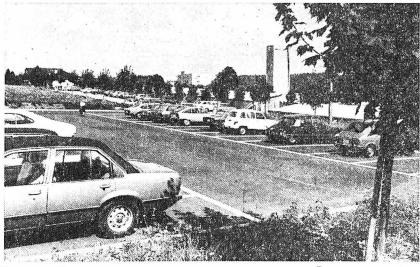
Françoise Vuilleumier, députée, conseil'er général, responsable d'agence d'assurance à La Chaux-de-Fonds ;

Georges Montandon, pharmacien à Neuchâtel;

Claude Robert, ancien conseiller communal, député et conseiller général à La Chaux-de-Fonds. (comm)

dans le désordre et après le tirage au sort, c'est M. Richard Lehmann, membre de l'orchestre « Pier Nieder's », qui a gagné et remporté une magnifique bicyclette.

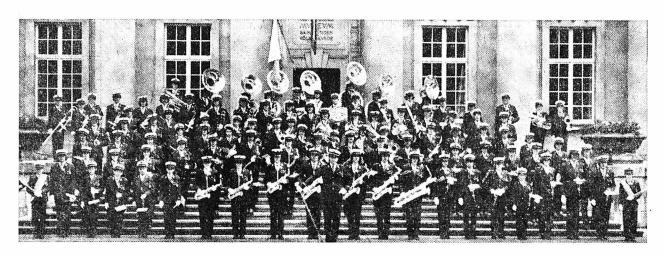
Si cette fête s'est une nouvelle fois parfaitement bien déroulée, c'est grâce à une équipe homogène de membres de la Société de développement et d'habitants planchottiers qui, chaque année, fournit un travail considérable. Le succès de la fête est donc bien mérité. Un seul regret et un seul absent: le soleil. (yb — photos Impar-Bernard)



Hôpital: un parc à voitures supplémentaire

Les possibilités de parcage aux abords de l'hôpital étant devenues notoirement insuffisantes, du moins aux heures de visite, depuis pas mal de temps, la commune les a fort heureusement étendues cet été. Depuis quelque temps, en effet, une nouvelle place de stationnement a été réalisée au nord du garage couvert, à l'ouest de la place existante. Plusieurs dizaines de voitures trouvent à s'y garer, et le taux d'occupation de cette nouvelle surface dit bien à quelle nécessité elle répondait. (k - photo Impar-Bernard)

Samedi à la Salle de musique à l'occasion de la Braderie Grand concert de gala des Cadets de Zurich



Cent quarante-cinq exécutants, des jeunes de moins de 20 ans qui ont tous une solide formation d'au moins sept ans, tel est le visage de la Musique des Cadets de Zurich qui sera avec la fanfare italienne « I Carabinieri di Roma » l'hôte de la Fête de la montre et 26e Braderie qui débutera comme chacun le sait vendredi à 14 heures. Ce corps de musique qui s'est déjà produit à de nombreuses reprises à l'étranger, en Allemagne notamment, participera aux

deux cortèges prévus au programme: celui des enfants le samedi après-midi « Carrousel des jeunes » et le grand corso fleuri du dimanche après-midi « Carrousel 79 » qui verra notamment la participation de douze chars fleuris, de dix autres corps de musique, de 1500 figurants, d'une soixantaine de chevaux des Franches-Montagnes et d'une vingtaine de groupes costumés. Un spectacle qui s'annonce haut en couleurs. Mais ce corps de musique zu-

richois n'en restera pas là. Il a accepté de donner le concert de gala de cette Fête de la montre et braderie. Celui-ci aura lieu à la Salle de musique, le samedi à 17 h. 15, sous la direction de M. Karl Baumann, un concert qui devrait passionner tous les amateurs de bonne musique. Ces jeunes musiciens interpréteront une quinzaine de morceaux extrêmement variés si bien que chacun devrait y trouver son plaisir.

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

TRIBUNE LIBRE

Ces merveilleux Suisses

Merci, Monsieur Willy Moser, d'avoir raconté ce qui vous est arrivé pendant vos vacances en Italie, ma patrie. Vous ne pouvez savoir combien ce témoignage touche une immigrée qui trop souvent entend des remarques blessantes à l'adresse de ses compatriotes. Je me permets de vous remercier de votre gentillesse et de votre franchise et d'avoir fait connaître à tous le généreux accueil que vous avez rencontré en Italie. Plus d'un, on le sait, a bénéficić de cette même générosité, mais a gardé le silence une fois rentré au pays. soit par égoïsme, soit pour ne pas nous donner la joie de le savoir.

Bien des gens sont incapables de

comprendre que le bien et le mal existent dans toutes les nations. Comment aurais-je pu rester indifférente à votre récit? Et je me sentirais égoïste si je voulais garder pour moi la joie que vous m'avez procurée, Monsieur Moser. Vous êtes un exemple de ces nombreux Suisses dont la bonté et la compréhension à notre égard attirent le respect et je ne puis que vous en exprimer ma gratitude, moi qui vis en Suisse depuis 30 ans. Merci, M. Moser, du fond du coeur et merci à la rédaction qui a accepté de publier ces quelques lignes.

> Mme Ada Venturini La Chaux-de-Fonds

Energie: maintenir le niveau du débat

La découverte d'une nouvelle source d'énergie est très importante pour l'humanité. Avant de passer à l'utilisation, il est indispensable de se poser la question suivante: les avantages surpas-sent-ils les inconvénients? Démarche intellectuelle que les hommes du début de l'ère industrielle n'ont jamais entreprise.

Les adversaires du nucléaire sont pour la plupart des gens qui estiment que les problèmes posés par cette énergie sont inacceptables où irrésolus. Il serait faux de répandre l'idée, cela s'est vu, que les milieux antinucléaires sont truffés de poêtes, d'inadaptés et de snobs en mal de mode. Les savants s'opposant à l'utilisation du nucléaire

sont suffisamment nombreux pour le

De même, ce serait une erreur de croire que l'énergie est une alternative au pétrole et considérée comme telle par les opposants. La question globale d'un choix nucléaire-pétrole ne sera jamais posée et la création de nouvelles centrales limitera tout au plus l'accroissement de la consommation de

Il serait regrettable de porter le débat sur les qualités et les défauts respectifs des groupes en présence. Bornons-nous à faire la critique du nucléaire et non pas des opinions.

J.-P. Hirschi La Sagne

«Une cause si mal introduite»...

Sous le titre « l'esthétique clapier », l'Impartial du jeudi 16 août dernier a publié un article qui veut faire le procès de l'architecture et de l'urbanisme pratiqués à La Chaux-de-Fonds, voire dans l'ensemble de la Suisse romande, au cours de ces 30 dernières années.

Le procès est expédié en un tournemain: on ne s'y gaspille pas en vaines nuances, on y tranche bravement, on s'y débonde, hasardant à l'envi les généralisations, les considérations péremptoires. On nous y enseigne immanquablement — l'environnement et sa sauvegarde. On y fait l'inévitable appel à la caution de Le Corbusier, à contresens, tout aussi inévitablement.

On y flétrit aussi le sordide profit. Pauvre de nous!

Le ton est racoleur de grogne. On s'est gardé d'y oublier le doigt (un gros doigt) de cette familiarité paterne sans quoi il ne saurait y avoir de bon cocktail de l'esprit authentiquement montagnard.

N'étant pas Jeannot-Lapin, je suis mauvais juge en matière de clapier et ne me risquerai pas à en parler.

N'étant pas architecte, je n'aurai pas non plus la légèreté, quand la parole n'a pas été donnée aux hommes de l'art, d'aventurer des affirmations dont

je sais, à coup sûr, que je n'ai pas, par une longue et habituelle pratique de l'architecture, acquis le droit de les avancer.

N'étant pas non plus, par état, tout à fait étranger aux problèmes plastiques, je crois pouvoir, sans témérité, m'autoriser à affirmer que l'architecture, art premier et premier des arts plastiques, est tout à fait autre chose qu'un art de « l'agréable joint à l'utile ».

Je crois, enfin, que «l'honneur de l'architecture contemporaine » à La Chaux-de-Fonds ne demande pas à être « sauvé ». La prévention d'iconoclasme, à tout propos, comme les nostalgies éplorées ne conduisent pas fatalement à une connaissance éclairée du passé. A tout le moins ne sont-elles pas les aiguillons les mieux inspirés de l'imagination créatrice.

Il ne m'appartient pas d'entrer plus avant en matière dans une cause si mal intoduite. Il y faut des architectes, et qui la remettent à l'angle droit.

Il serait au moins convenable qu'on les appelle à le faire.

Les sentiments de collégialité dont je suis animé à leur égard me font un devoir d'honneur de le réclamer ici.

Claude LOEWER Montmollin

Parapluies interdits?

Si l'optimisme doit être de règle lorsqu'on prépare une fête telle que celle de la Braderie, il n'en est pas moins nécessaire de tout prévoir, c'est-à-dire quelques gouttes de pluie, par exemple (je pense que beaucoup de lecteurs ont encore en mémoire certains cortèges qui furent abondamment arrosés... et même tellement que l'on aurait pu se demander si « là-haut » on n'avait pas constitué des réserves exprès pour la circonstance!).

Mais lorsque la pluie s'avise de tomber sur le cortège de la Braderie, on constate que chacun s'empressant d'ouvrir son parapluie, plus personne ne peut voir passer le cortège. Et de toute façon le parapluie est à peu près inefficace en cette circonstance, vu que chacun laisse dégouliner le sien dans le cou du voisin, qui lui rend généreusement la pareille.

Et comme les spectateurs qui ont payé leur entrée ont tout de même droit à l'intégralité du spectacle, la question se pose de savoir si l'on ne devrait pas interdire l'usage du parapluie sur le parcours du cortège. Chacun pourrait prendre avec lui une cape en matière synthétique - toujours moins encombrante qu'un parapluie. Et mieux

encore : pourquoi le comité de la Braderie ne mettrait-il pas lui-même en vente des capes en matière synthétique à l'entrée du parcours... au bénéfice de la caisse de la Braderie?

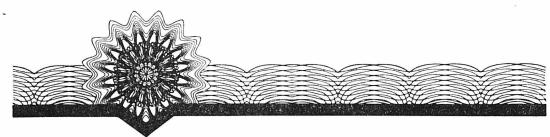
Louis Ducommun La Chaux-de-Fonds

Erreur de prénom

Dans une récente « Tribune libre » (L'Impartial du 25.8) parue sous le titre « Une belle et heureuse réalisation », la signature a été malheureusement déformée. L'auteur n'en était pas Marcel Evard mais bien, au féminin, Marcelle Evard. Nos excuses pour cette erreur. (Imp)

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.



Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, Däniken

(Centrale nucléaire Gösgen-Däniken S.A.)

Titres:

Durée:

Coupons:

Cotation:

41/40/0 Emprunt 1979-89 de Fr. 70 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné au financement partiel de la construction de la centrale nucléaire.

obligations au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100000 nominal.

coupons annuels au 12 septembre.

10 ans au maximum; possibilité de remboursement anticipé au pair le 12 septembre 1987 et le 12 septembre 1988.

aux bourses de Zurich, Bâle, Berne et Genève.

Prix d'émission:

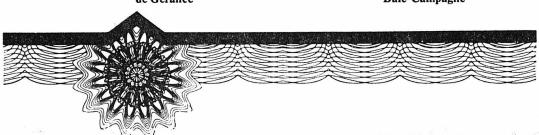
au 29 août au 5 septembre 1979 à midi. Délai de souscription:

112.046 No de valeur:

> Des bulletins de souscription sont à la disposition des intéressés auprès des banques soussignées.

Unione de Banques Suisses Crédit Suisse Société de Banque Suisse **Banque Populaire Suisse** Banque Leu SA A. Sarasin & Cie Société Privée de Banque et de Gérance

Banque Cantonale de Soleure Banque Cantonale de Zurich Banque Cantonale de Bâle Banque Cantonale de Berne Banque Cantonale d'Argovie Banque Cantonale Lucernoise Banque Cantonale de Bâle-Campagne



JANTES pour AUTOS

JANTES pour Opel Kadett, Ascona Rekord, Morris Mini, Ford, Audi 60, Fiat Simca, VW, Peugeot et Renault 16. Tél. (039) 26 01 71.

de faire de la publicité

vos clients vous

oublieront

Publicité par annonces.

A louer pour le 1er octobre 1979

Loyer mensuel: Fr. 266.-, charges comprises. Pour visiter: G. Natter, tél. (038) 31 53 85.

Si vous oubliez



A louer au Crêt-

avec garage, jardin, téléphone installé, douche et toilettes séparées, 250 fr. toutes charges com-23 40 01 heures de bureau ou midi et soir 26 02 91.

appartements, partiellement meublés, dont l'un avec cheminée. Quartier poste Charrière.

Tél. (039) 22 51 61 dès 18 h. 30.

décembre, cherche emploi en fabrique sur parties de montage, ou comme fournituriste.

Ecrire sous chiffre RF 18810, au bu-reau de L'Impar-



'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

A louer au Locle, rue du Midi

PETIT 2 PIÈCES

cuisinette équipée, tout confort. Libre tout de suite ou

Tél. heures des repas (039) 31 66 71.

Nous cherchons pour nos périodiques «Uhren Rundschau / Revue de la montre» (Edition technique) et «Watch Review / Revista del reloj» (Edition mondiale)

Les annonceurs de nos revues se recrutent parmi l'industrie horlogère et ses fournisseurs ainsi que dans les branches apparentées: électronique, machines de précision, micromécanique, bijouterie et joaillerie. Le candidat idéal est un commercant bilingue, ayant l'expérience de la vente, bien introduit dans l'industrie horlogère et aimant les contacts.

Nous offrons un salaire supérieur à la moyenne et une mise au courant approfondie par notre bureau d'annonces VS-Annonces à Zurich. Le domicile de notre futur collaborateur (ou de notre future collaboratrice) doit se situer à l'ouest de la ligne Bâle-Soleure-Berne.

Les candidatures détaillées (avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) sont à adresser à M. Claude Haenggli, directeur, téléphone 065 21 41 31, qui répondra volontiers à d'évuentuelles demandes de renseignements supplémentaires.

Editions Vogt-Schild SA

Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure 1.



La lationale sa industries

4, rue Jaquet-Droz — Tél. (039) 22 41 80

CHERCHE pour tout de suite ou date à convenir :

mécanicien de précision

AVEC CERTIFICAT DE CAPACITÉ FÉDÉRAL **OU AUTRE ATTESTATION CORRESPONDANTE**

Sera mis au courant pour assurer l'entretien et la surveillance d'une fabrication en grandes séries de pièces pour lunetterie et briquets de

Rétribution en conséquence.



L Publicité intensive

appartement de 1½ pièce

avec cuisine séparée et salle de bains-WC.



LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE CAFÉ - RESTAURANT On cherche

remplacante

pour 2 mois ou

2-3 jours par semaine. Horaire selon entente.

RESTAURANT DE LA PLACE Tél. (039) 31 24 54 DES CHASSEURS Ce soir :

saucisse à rôtir de campagne röstis - salade

Tél. (039) 31 60 10

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

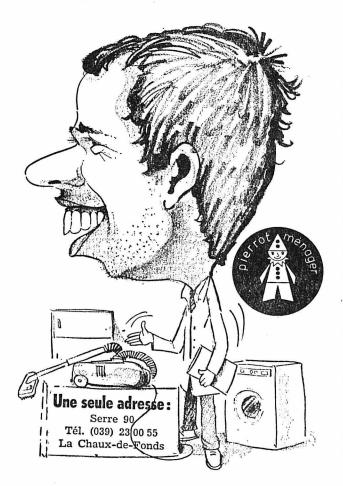
DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

VOITURE DE SERVICE A VENDRE

VDE $M \cap M \cap M$

injection, automatique, bleu métal., modèle 1979, 11.000 km.

Tél. (039) 31 33 33.





DES TROIS - ROIS - LE LOCLE

A. Wagner, cuisinier Tél. (039) 31 65 55

Cette semaine, nous vous recommandons:

LOUP DE MER AUX **FENOUILS**

TURBOTIN POUSSIN DU PAYS AUX **ÉCREVISSES**

NOS MENUS D'AFFAIRES à Fr. 19.50

NOS MENUS GASTRONOMIQUES DE CUISINE NOUVELLE de Fr. 39.— à Fr. 58.—

Nous cherchons

Formation possible.

Entrée tout de suite.

Nous offrons tous les avantages d'une entreprise mo-

Si vous voulez vous joindre à notre équipe dynamique, téléphonez au (039) 31 66 55.

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE

Voitures d'occasion intéressantes

OPEL Kadett 1200 S OPEL Kadett 1600 S OPEL Ascona 1200 S 1974 OPEL Ascona 1600 L 1974 OPEL Ascona 2000 S 1978 OPEL Manta GT-E 1976 OPEL Rekord Caravan 1900 1974 AUDI 80 L FORD Escort 1300 1975 RENAULT 17 TL Coupé 1975 **SIMCA 1501** 1973 SIMCA 1100 S 1975 TOYOTA Corolla 1200 1972 TOYOTA Carina 1600 1974 Fourgon-Bus FIAT 238 BL 9 places, 21.000 km. 1975



GARANTIE

Prix intéressant - Crédit - Tél. (039) 31 33 33

LE LOCLE • LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE • LE LOCLE

Sortie des aînés des Brenets

Plus qu'une balade, un trait d'union



La photo souvenir de cette dixième sortie des aînés des Brenets.

Tous ceux qui participent, en tant qu'invité ou chauffeur bénévole, à une sortie des aînés, ressentent ce que représente un tel moment. C'est l'occasion pour beaucoup de découvrir un endroit de la région qu'ils avaient ignoré jusque-là, mais pour tous, c'est encore bien plus que cela: un véritable trait d'union entre générations, la concrétisation de la fraternité d'une communauté villageoise. A voir les sourires radieux de chacun des participants, on a pu se rendre compte samedi que cet esprit avait été réellement le but atteint de cet après-midi.

Ils étaient 95, dont 24 chauffeurs, à se retrouver en début d'après-midi sur

VIN D'HONNEUR POUR UN DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Vu le nombre élevé de participants, dont la doyenne était Mme Schöpfer qui avait fêté deux jours auparavant son 91e anniversaire, les organisateurs avaient retenu la halle de gym pour servir le repas à 104 convives. La commune avait tenu à marquer d'une manière particulière le dixième anniversaire de cette traditionnelle course des aînés en offrant un vin d'honneur à l'apéritif. Le repas fut succulent, agrémenté de productions musicales du petit orchestre de la Fanfare et de Mme Thourot à l'accordéon, qui incitèrent quelques couples à démontrer que les

optimisme. M. P. Deléglise, conseiller communal, au nom des autorités releva les acquits sociaux obtenus grâce aux aînés et les invita à continuer à participer à la vie collective.

Se faisant l'interprète de toutes les personnes âgées, particulièrement choyées en cette journée, M. Chs Pellaton remercia les organisateurs avec d'émouvantes paroles. Il releva com-bien il avait senti l'affection et l'amitié sincère de tout le village au cours de moments pénibles qu'il a récemment

Affection et amitié de toute une communauté, ce fut l'esprit qui présida à cette sortie combien sympathique et qui se déroula dans une joyeuse ambiance. tous les participants se donnant rendezvous à l'année prochaine, pour la onzième sortie des aînés des Brenets, qui sera sans doute une aussi belle réussite. (texte et photos dn)

Au centre de la ville du Locle

Les travaux de la rue aux Etoiles « enterrés »

S'il est bien un sujet délicat à aborder ces temps au Locle, c'est celui qui concerne les travaux actuellement en cours au centre de la ville. Ceux-ci ont pour but la réfection du 3e tronçon du sens unique nord. Nous aurons l'occasion de l'aborder plus en détail, avec toute la prudence voulue, lors d'une prochaine édition. En bref, disons simplement que bon nombre de Loclois, comme les commercants de la rue « des étoiles », ont exprimé divers plaintes au sujet de ces travaux, plus précisément en ce qui concerne l'état de leur avancement. Du côté officiel, on n'est pas dans ces vues, et l'on assure que les travaux se sont parfaitement déroulés, en respect du planning prévu.

Enfin, tout sera bientôt terminé, au grand soulagement de chacun. Hier, des commerçants tenant leur boutique sur tenu à célébrer à leur manière, sous l'oeil amusé de quelques badeaux, la proche fin de ces travaux.

En effet, sur un grand tas de cailloux, ils ont planté une croix sur laquelle était inscrit : « Mon repos ; le travail fut sa vie; mai 79 - septembre

Vêtus de grandes capes noires, les instigateurs de cette action digne d'un commando - elle s'est déroulée à 12 h. 30 - se sont ensuite recueillis quelques minutes sur cette « tombe ».

Une plaisanterie bien gentille qui ne fut pas appréciée de tous, en particulier du chef de chantier, qui reconnaissonsle n'a pas eu la tâche facile depuis plusieurs semaines, devant subir nombre de reproches. (texte et photo jcp)

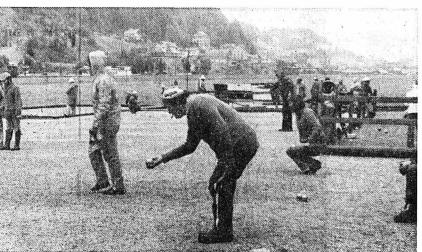


Tournoi international de pétanque au Col-des-Roches

Plus de 200 joueurs ont pris part aux concours

Généralement, on imagine qu'un tournoi de pétanque doit se dérouler sous un brillant soleil, alors que les verres de pastis se trouvent à portée de

main. Samedi et dimanche, au Col-des-Roches, lors du tournoi international organisé par le club du lieu, un de ces éléments faisait cruellement défaut:



Tu tires ou tu pointes!

Des sommeliers «d'occasion», mais qui s'en sortirent avec les honneurs!

la place du village, ayant répondu à l'invitation des dévoués organisateurs de cette sortie des aînés, Mmes M. Dubois et M. Rosselet et MM. L. Billod et Z. Kolly. A travers les pâturages franc-montagnards, la colonne rallia Mont-Crosin puis St-Imier avant de grimper sur les Pontins et se rendre sur les hauteurs du Val-de-Ruz », aux Vieux-Prés, où une collation était

Après cette pose, la caravane reprit son chemin pour rejoindre les Brenets par Cernier et la Vue-des-Alpes.

martin apportèrent le message des deux paroisses et incitèrent les aînés à chercher le réconfort dans la Bible et à faire profiter la jeune génération de leurs expériences, leur force et leur

La France à notre frontière

sociétés locales

SEMAINE DU 29 JUILLET **AU 4 SEPTEMBRE**

Contemporaines 1900: Mercredi 5 septembre, Cercle de l'Union, 14 h. 30, séance mensuelle. Contemporaines 1903: Mercredi 5 sep-

tembre, Cercle de l'Union, 14 h. 30, séance mensuelle.

Contemporaines 1907: Assemblée lundi 3 septembre, 14 h., Hôtel des Trois Rois (1er étage).

Contemporaines 1912: Sortie du 6 septembre, train de 14 h. 49. Pour renseignements se référer à la circulaire reçue.

Contemporaines 1924: Pas d'assemblée en septembre. Sortie au Saut du Doubs, vendredi 7 septembre. Départs 14 h. 30 et 18 h. Place du Marché. Inscriptions au 32 11 81 jusqu'au jeudi 6, au soir.

Club Soroptimiste: Mercredi 29 août, sortie à St-Ursanne. Départ 14 h., Place du Marché.

CSFA: Assemblée mensuelle, 5 septembre, 19 h. 30, au Cercle.

La Montagnarde: Jeudi 30 août, réunion hebdomadaire à la salle unioniste de la maison de paroisse. Réunion, ce même soir de toutes les personnes inscrites à la course d'Alpes annulée le week-end dernier, pour informations et détermination d'une nouvelle

Société de pêche l'Hameçon: Samedi 8 septembre, 14 h., au Pré-du-Lac Les Brenets, concours de pêche pour juniors jusqu'à 14 ans. Inscriptions chez Lebas, articles de pêche, Le Locle, ou sur place.

Société philatélique: Echange et assemblée, lundi 10 septembre, 19 h., Hôtel des Trois Rois.

ans n'avaient en rien altéré leurs qualités de danseurs. Les divertissements visuels étaient confiés à Jean-Paul, qui

sut amuser chacun et présenter avec

esprit trois jeunes magiciens, Carlo,

Patrice et Vincent, dont les tours lais-

Le pasteur M. Bridel et l'abbé Cham-

sèrent béat le public enchanté.

Voyage au vieux pays de Morteau Jusqu'à la fin de la semaine est ou-

verte une exposition intéressante qui se tient à Morteau, au Château Pertusier, situé à la sortie de Morteau, sur la rou-te de Pontarlier.

Sur le thème « voyage au pays de Morteau », les organisateurs de cette exposition, en l'occurrence le comité des Arts et traditions populaires du Haut-Doubs, «Les Fontenelles Saint-Julien-Bonnetage » l'ont réalisée afin de permettre aux habitants du Haut-Doubs de retrouver les paysages d'autrefois. Essentiellement composées de reproductions photographiques de diverses dimensions, qui sont autant de témoignages d'un passé proche que chacun peut regarder avec l'œil de son goût, cette exposition est également susceptible d'intéresser les habitants du Locle ou de la région qui entretiennent de fréquents contacts avec cette région

De plus, à l'intérieur de cette exposition se trouvent plusieurs centaines de cartes postales sur le Doubs, ses bassins, la construction du barrage du Châtelot. Grâce à ces anciennes vues, on suit la rivière de Chez Némorin aux Graviers; des Graviers à Biaufond. Des lieux fréquentés aussi bien par des promeneurs suisses que français.

A l'entrée de l'exposition, grâce à d'anciennes photographies et des facsimilés de documents divers, le visiteur peut revivre la naissance de ce fameux train, désigné sous le terme de « Tacot ». Reliant Morteau à Trévillers, via Maîche, l'idée de la création de cette ligne fut lancée en 1901. L'inauguration officielle eut lieu en 1908. Par l'image, les visiteurs revivront les péripéties qui ont marqué l'existence de ce train,

disparu en 1952. Une héroïque épopée, durant laquelle le train parcourut tout de même la valeur de 20 fois le tour de la terre.

Dans d'autres salles, chacun retrouvera les gestes des artisans d'autrefois. Ceux des sabotiers, des vanniers ou autres charbonniers. La vie d'antan à la campagne est aussi retracée. Le labeur d'un ancien paysan, ses préoccupations, l'organisation de ses travaux: tout y est très bien décrit.

Dans la dernière salle au rez-dechaussée du Château Pertusier, des ma-

quettes donnent une bonne idée de ce qu'était l'habitat traditionnel. Les anciennes échopes des artisans sont aussi présentes.

Dans un style « maison de poupées » tout est fidèlement reconstitué et reproduit, jusqu'aux meubles. Une grande maquette, représente encore l'intérieur des pièces de la ferme comtoise. L'exposition dans son ensemble donne une excellente idée sur ce que fut le Val de Morteau d'autrefois.

A voir jusqu'à samedi prochain.

(texte et photo jcp)



ment remplacé par une pluie parfois abondante et un brouillard froid qui a contraint les joueurs à conserver des vêtements chauds. Toutefois de nombreux amateurs de la pétanque ne craignirent pas d'affronter ces mauvaises conditions pour prendre part à cette compétition, qui réunit samedi déjà, 55 équipes en doublettes, présentes sur les pistes magnifiquement préparées. Les parties furent intéressantes à suivre, malgré le fait que le public fut très peu nombreux. La finale du concours principal fut remportée par l'équipe du Col-des-Roches, J. Bugada et L. Salvi. Le dimanche matin, à 9 heures, les

c'était bien sûr le soleil, désagréable-

membres formant 49 équipes s'inscrirent avec beaucoup de courage pour la seconde journée de cette compétition. Tous les concours se déroulèrent fort bien et l'apéritif offert par une maison bien connue des joueurs de pétanque n'eut aucune difficulté à être mouillé. Le comité du club organisateur s'est déclaré satisfait de ces deux journées où il faut relever que ceux qui tinrent les cantines, en particulier les dames, ont dû braver un froid coriace.

Voici les principaux résultats de ce tournoi international:

Samedi: 1. Salvi Lino - Bugada Joseph; Col-des-Roches; 2. Salvi Adriano - Salvi Angelo; Le Verger; 3. De Piante Mario - Salvi Roberto; Coldes-Roches; 4. Matthey Pierre - Allas Jean; La Geneveysanne; 5. Terrini Jacky - Beer Charles; Col-des-Roches.

Concours complémentaire: 1. Zilio Tino - Drezet Bernard; Montlebon (Fr); 2. Chabod Gabriel - Remonay Pierre; Gilley (Fr); 3. Groux Jacques -Martinez José; mitigé.

Dimanche: 1. Vona Joseph - Vona Ferdinand; 3 couleurs; 2. Bugada Joseph - Salvi Lino; Col-des-Roches; 3. Vouillot Jacques - Marguet Pierre; Morteau (Fr); 4. Voirol Luc - Bonny Jean-Jacques; Bricole; 5. Monnin André - PetitRichard Jean; Montlebon

Concours complémentaire: 1. Couriat Gérard - Villard Marcel; Col-des-Roches; 2. Grammatico Francesco -Melano Mireille; Geneveysanne; 3. Matthey Pierre - Allas Jean; La Geneveysanne.

memento

Le Locle

Bibliothèque des jeunes : 13 h. 30 - 18 h. Bibliothèque de la Ville: 14 h. 30 -18 h. 30.

Pharmacie d'office : Coopérative jus-qu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.

Permanence dentaire: No 117 ren-

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugales: (038) 24 76 80.

Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.



Jean-Charles Aubert Fiduciaire et régie immobilière Av. Charles-Naine 1 Tél. (039) 26 75 65 La Chaux-de-Fonds

A LOUER tout de suite ou date à convenir Quartier Sud-Est

splendide appartement de 4 chambres

Cuisine agencée. Balcon. Coditel. Ascenseur.

Pour le 31 octobre 1979: Quartier Ouest très bel appartement

de 2 chambres Tout confort. Salle de bains. Con-

Pour le 31 octobre 1979: Quartier de l'Abeille splendide appartement de 3½ chambres

Tout confort. Salle de bains. Conciergerie.

ATELIER DE POLISSAGE DE BOITES

entreprendrait

quelques séries

pour compléter sa production. Travail soigné.

Ecrire sous chiffre PR 18834, au bureau de L'Impartial.

RESTAURANT ÉLITE

jeune homme

pour tavailler au buffet pendant la Braderie. Tél. (039) 23 94 33

ING. DIPL. EPF FUST

Reprise maximale

aspirateur usagé à l'achat d'un aspirateur neuf. Demandez nos

offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que ELECTROLUX, VOLTA, MIELE, HOOVER, ROTEL, SIEMENS, NILFISK, etc.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65 Blenne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25 Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Collège 11, La Chaux-de-Fonds Respiration - Relaxation -Hatha-yoga

Cours privés et en groupes

(maximum 8 personnes) Renseignements: 039 23 88 19 Mme et M. R. Maytain



Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant – laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.



Rennie agit vite dans l'estomac

132-A-7908

SAMEDI ET DIMANCHE 1er et 2 septembre dès 08.00 heures

Concours hippique St-Imier 1979

organisé par la Société d'Equitation du Vallon de St-Imier

Terrain: près de la gare de SONVILIER

Cantine

Prix modérés

FABRIQUE DES BRANCHES ANNEXES DE L'HORLOGERIE

cherche pour son département placage or

électroplaste diplômé

pour poste à responsabilités.

Situation intéressante pour candidats sérieux. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre FR 18793, au bureau de L'Impar-

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de dis-

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000. – à Fr. 30.000. – , sans caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour

Banque Procrédit

Une seule adresse:

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039 - 231612

Je désire Fr.

NP Lieu

André PASCHE, Vignier 1, Saint-Blaise (NE) Entreprise d'Electricité

cherche tout de suite ou pour date à convenir

un monteur-électricien

Tél. (038) 33 60 44 (heures des repas)

DEMAIN DROGUERIES (articles réglementés et nets

exceptés)

GARAGE ET CARROSSERIE DE LA RONDE

Fritz-Courvoisier 55 Tél. (039) 23 54 04

A 112 1974 - 58.000 km.

A 112

57.000 km. - Fr. 3500.-

Expertisées avec garantie Echange - Crédit immédiat

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS

SOMMELIÈRE

Tél. (039) 23 19 98

Velours. Plus de confort. Moins d'entretien.



La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

La Cour d'assises de Neuchâtel a jugé un ancien fonctionnaire cantonal

Denis Couchoud, prévenu d'abus de confiance pour une somme dépassant un million de francs, condamné à 6 ans de réclusion

De taille élancée, les cheveux poivre et sel, de belle prestance, vêtu d'un blouson de daim, d'un pantalon gris, d'une chemise rouge et d'un pullover, Denis Couchoud s'est présenté hier devant la Cour d'assises pour y répondre de faux, d'escroquerie et d'abus de confiance.

Son arrestation, il y a un peu plus d'une année, avait fait grand bruit: il avait dérobé des sommes dépassant un million de francs au détriment de l'Etat, alors qu'il fonctionnait en tant fonctionnaire cantonal au Département de l'agriculture.

Le prévenu a toujours admis les faits, il est prêt à payer sa dette à la société un subissant la peine qui lui sera infligée. Du côté financier, il ne pourrait jamais rembourser ce qu'il doit, à moins de vivre et de travailler pendant plusieurs siècles.

LES MOBILES: ACHETER DES COLLECTIONS

Passons tout d'abord aux mobiles qui ont poussé Couchoud à commettre ces vols: il avait un salaire au-dessus de la normale, il est marié, père de deux enfants, il n'a jamais eu des besoins urgents d'argent, sachant mener sa

Il a en revanche toujours été un grand amateur de beaux livres et il a acheté, avec les sommes subtilisées, une remarquable collection d'ouvrages, notamment des encyclopédies. Il a aussi jeté son dévolu sur des centaines de trains miniatures, des minéraux qui ont été rachetés par l'Université, des disques par centaines, des armes, des boîtes de construction et autres objets qui ont été mis en vente aux enchères, les livres et les trains ayant été repris en bloc par des maisons spécialisées.

Ces trésors coûtaient une fortune et ils reposaient dans des locaux spécialement loués à cet effet. La majorité d'entre eux n'ont jamais été

- Je n'ai jamais imaginé un plan pour me procurer des sommes qui ne m'appartenaient pas. L'occasion m'en a été donnée tout simplement; j'en ai profité et, comme je n'avais aucun ennui, que personne ne me demandait des comptes, j'ai continué. C'était l'engrenage duquel je ne pouvais plus sortir. Un contrôle au début de mes malversations aurait immédiatement mis fin à celles-ci.

L'avocat du prévenu, Me Claude Loup a fait citer trois témoins. Le patron de Couchoud s'est déclaré très satisfait du travail de son employé. A sa sortie de prison préventive, une place de manœuvre lui a été offerte par une entreprise de génie civile. Il s'est rapidement habitué à ce nouvel emploi et il touchait un salaire bien inférieur aux prestations qu'il aurait pu obtenir en s'adressant à la caisse de chômage.

Les deux autres témoins étaient attendus impatiemment, il s'agissait du supérieur hiérarchique de Couchoud, le premier secrétaire du Département de l'agriculture, M. Willy Sieber et M. Fred Besson, chef du contrôle des

Les questions posées au premier concernaient d'abord la reconstitution du vignoble. Les viticulteurs qui replantent des parchets ont droit à des subsides. Les commissaires communaux établissent des listes des plantations nouvelles, listes transmises ensuite au premier secrétaire qui se rend sur les lieux pour évaluer les subsides qui peuvent être accordés, la surface, la déclivité des terrains reconstitués et d'autres détails techniques entrant en ligne de compte pour le calcul. La somme attribuée était portée en face du nom du viticulteur et la liste revenait à Couchoud, préposé à la viticulture. Il établissait les quittances que devaient

signer les bénéficiaires en recevant leur argent et rédigeait l'ordre de paiement pour la somme totale à verser. Est-ce volontairement ou par erreur que, la première fois, il établit un ordre de paiement d'un montant supérieur aux subsides à verser? Toujours est-il que l'ordre fut signé par son chef Sieber, par le contrôle des finances et par le chef du Département de l'agriculture, M. Jacques Béguin, avant d'être encaissé à la banque.

Sieber et Couchoud s'en allaient alors dans les communes et versaient de à main les subsides aux viticulteurs qui signaient les quittances. La tournée dans une commune durait deux ou trois jours et, naturellement, celle-ci terminée, il restait le « supplément » qui finissait dans la poche du préposé. Après coup, il faisait de fausses quittances et rédigeait une nouvelle liste, fausse, des subventions accordées, afin de pouvoir présenter des comptes qui se tenaient en cas de contrôle. Ce travail était inutile: on ne lui demanda jamais aucun décompte, ni la présentation d'aucune pièce justificative pendant treize ans. Il empocha ainsi 443.253 fr. 30.

PUISQUE C'ÉTAIT SI SIMPLE

Les sommes, toujours plus importantes, auraient pu lui suffire mais le jeu était si facile qu'il en tenta un autre avec le même succès.

Des campagnes d'élimination du bétail de qualité inférieure ont lieu dans le canton chaque année. Pour permettre cet écoulement, des subsides, allant jusqu'à 500 fr. par bête, sont versés au paysan qui sacrifie du bétail à l'abattage. Lors des marchés, les amateurs choisissent les bêtes qu'ils destinent à l'abattoir ou à engraissage de quelques mois. C'est eux qui avancent les subsides au moment du marché, l'Etat faisant office de dépositaire. L'argent est remis au contrôle des finances qui le reverse en temps voulu, lorsque le Département de l'agriculture lui donne l'ordre de le

Couchoud encaissa ainsi des sommes rondelettes lors des premiers marchés auxquels il participa. Il remit soigneusement l'argent au bureau dès sa rentrée. Une fois, toutefois, un acheteur avait différé son paiement, n'ayant pas assez de liquide sur lui. Couchoud retarda lui aussi le versement au bureau et. la somme ne lui étant pas réclamée au bout de quelques jours, il la mit de côté. Nouveau marché, nouveaux encaissements, nouveau dépôt personnel et toujours aucune réclamation.

Aucun sou n'était plus donné à l'Etat qui, en revanche, remboursait sans autre les subsides et établissait ses décomptes avec la Confédération qui finance les campagnes d'élimination.

Les encaissements effectués sur 137 marchés aboutirent ainsi dans la bourse du préposé, au total 669.370 fr. accumulés de 1965 à 1978.

- Je ne pouvais plus revenir en arrière. Si, une fois, j'avais de nouveau remis les sommes encaissées, on aurait automatiquement cherché dans quelle rubrique les placer... et elle n'existait

Le total est rapidement fait: les sommes détournées se montent au total à 1.112.623 fr. 80. De quoi mettre du beurre dans les épinards...

SI ON DEVAIT DEMANDER DES QUITTANCES POUR TOUT!

 Votre devoir était d'effectuer des contrôles, pourquoi ne les avez-vous pas effectuer de temps en temps? demande l'avocat à M. Sieber.

- Parce que j'ai toujours fait confiance à mes collaborateurs. Je suis mal à mon aise si je dois suspecter un

collaborateur. Effectivement, je n'ai pas demandé de quittances mais si on devait en demander pour toutes les opérations, on ne ferait que ça!

Nul étonnement non plus en comparant le montant des sommes à payer en tant que subsides aux viticulteurs et celles que le premier secrétaire avait lui-même définies. Une simple vérification avec la liste rédigée aurait suffi à dévoiler le pot aux roses. Mais la confiance est sacrée à un certain échelon.

- Couchoud avait son travail, j'avais
- Mais c'était votre subordonné?
- Oui, j'avais confiance en lui. La découverte de l'affaire m'a rendu ma-

Quant à M. Fred Besson, chef du contrôle des finances, il déclare que son service ne peut constater l'absence d'une rubrique. Ses tâches sont multiples, elles consistent à contrôler les comptes des départements, des institutions, des écoles, etc, il ne peut s'agir d'une vérification de tous les postes des budgets et des comptes, c'est du ressort des chefs de services.

Notons que les malversations de Couchoud ont été décelées lors de l'établissement d'un nouveau projet de budget et d'une enquête ouverte en vue de réaliser des économies dans tous les do-

Un nouveau plan comptable a été mis maintenant sur pied pour faciliter le travail du contrôle des finances.

UNE ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

Afin d'éclaircir la situation, le Conseil d'Etat a demandé à M. Raymond JeanPrêtre, ancien juge cantonal, d'établir un rapport. Tous les faits y sont mentionnés mais on y trouve aussi des remarques nombreuses soulignant la négligence dont ont fait preuve les supérieurs du prévenu en ne procédant jamais à un seul contrôle, en ne demandant jamais une seule facture. aucun décompte. Lors des tournées pour la remise des subsides par exemple, un supplément de 2500 francs était accordé pour payer immédiatement du personnel auxiliaire engagé par les commissaires communaux. On ne trouve nulle part de décompte... ni de soldes éventuels.

Le rôle de la Cour d'assises n'est pas de juger des gens non inculpés mais le président tient à annoncer que le Conseil d'Etat attend le prononcer du jugement pour prendre éventuellement des sanctions administratives contre des fonctionnaires ayant fait preuve de né-

ce à un laisser-aller împardonnable de la part de ses supérieurs. Je ne plaide pas la clémence du tribunal ; je fais appelle à son sens de la justice et je lui demande de prononcer une peine bien inférieure aux huit ans de réclusion requise par le ministère public.

BONJOUR LES COLLÈGUES!

Il est 15 h. 15 lorsque la Cour se retire pour délibérer. Les commentaires vont bon train parmi le public, certains sont favorables aux réquisitions, d'autres les trouvent trop lourdes.

Quant à Denis Couchoud, il en profite pour passer à l'étage supérieur à la Salle des Etats pour s'en aller dire bonjour à ses anciens collègues, au Département de l'agriculture.

- Il n'y a pas grand monde dans le bureau et j'aurais volontiers donné un coup de main aux quelques fonctionnaires qui s'y trouvent, mais je n'ai hélas pas beaucoup de temps devant moi.
- Que pensez-vous des réquisitions ?
- C'est beaucoup, huit ans; le tribunal statuera. De toute manière, j'accomplirai la peine qui me sera infligée, je payerai ma dette puisque j'ai fait d'énormes bêtises. J'en ai le courage, je dois en avoir pour retrouver ma

Le jugement: Le procureur général requiert une peine de huit ans de réclusion

M. Henri Schupbach estime qu'il n'y a pas eu falsification de titres pour les subsides dus aux viticulteurs. Couchoud a créé de fausses quittances et de fausses listes après avoir reçu l'argent et les ordres de payements ne peuvent être considérés comme des

Faut-il retenir l'escroquerie ou l'abus de confiance ? Il retient quant à lui l'abus de confiance.

Avant de prononcer ses réquisitions, le ministère public tient à faire quel-

ques observations: - On ne doit plus s'étonner des critiques formulées dans le public envers l'Etat après l'arrestation de Couchoud. Je pensais naïvement que tout mouvement de valeur devait être comptabilisé, les faits relatés ici prou-

vent que cela est loin d'être le cas ;

— Je souhaite que, dans plusieurs secteurs, on ne s'occupe pas seulement à vérifier les francs et les centimes des factures mais aussi et surtout les grands chiffres;

- En prenant connaissance des achats faits par l'accusé, je suis resté contrit en voyant ce que l'on peut faire avec l'argent du contribuable: les stocks de marchandises constitués rappellent les caves et les entrepôts des grands magasins.

- Le prévenu a été déclaré en faillite, une manière simpliste de creuser l'écart avec ses créanciers. Qui sont ces créanciers? Deux banques et l'Etat qui perd des sommes considérables et même les impôts impayés par Couchoud.

Et, tel un couperet, le procureur général prononce ses réquisitions : huit ans de réclusion et l'incapacité pour le prévenu de revêtir une charge officielle

Un silence plane dans la salle du tribunal, Couchoud et son avocat semblent s'affaisser sur leurs sièges. Huit

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

La partie plaignante, l'Etat de Neuchâtel représenté par le conseiller d'Etat Jacques Béguin, chef du Département de l'agriculture, s'était fait représenter par Me Blaise de Montmollin. Il avait demandé en début d'audience l'extension des présomptions pour retenir également la gestion déloyale et la violation des devoirs de fonctionnaire. Cette demande a finalement été retirée, elle aurait pu nécessiter un renvoi des débats que personne ne souhaitait.

POURQUOI UN SEUL BOUC ÉMISSAIRE?

L'avocat de la défense, Me Claude Loup a demandé l'autorisation de plaider après la pause de midi. Il avait besoin de faire le point après les réquisitions du procureur général.

Son intention n'était pas d'attaquer l'Etat mais celui-ci s'étant défendu en attaquant, il choisira lui aussi cette méthode. Me Blaise de Montmollin avait en effet accablé très fermement l'ancien fonctionnaire.

avis urgent

Galerie Ditesheim - Neuchâtel Exposition GRAVURES CUBISTES et AVATI

jusqu'au 8 septembre 1979 Tél. (038) 24 57 00

P 18911

La défense a voulu expliquer le mécanisme utilisé par son client. Les prélèvements ne sont nullement excusables mais compréhensibles. Possibilité lui a été donnée de voler, il a volé, sans être inquiété, pendant trei-

 A la découverte des malversations l'Etat a voulu laver son linge sale en famille, alors que seul Couchoud était pris comme bouc émissaire. Celui-ci doit payer et il payera, je ne veux pas excuser ses actes mais les expliquer. C'est pourquoi j'ai tenu à questionner le premier secrétaire du Département de l'agriculture qui n'a pu donner de réponses claires au sujet de l'entière liberté laissée à son subordonné pour les importantes sommes encaissées. Pendant plus de dix ans, aucun compte, aucun reçu, aucun contrôle n'ont été réclamés. Que faire devant une preuve de telle négligence? Une surveillance, même discrète, aurait empêché le préposé d'effectuer ses malversations et il ne se trouverait pas aujourd'hui devant des juges. Personne n'a eu le courage de prendre ses responsabilités et de reconnaître ses fautes. Couchoud est seul aujourd'hui à répondre de ses actes, graves je l'admets, mais accomplis grâ-

six ans de réclusion

A 16 h. 45, le tribunal rend son jugement. Il a retenu les infractions contenues dans l'arrêt de la Chambre d'accusation: plus d'un million de francs détournés au détriment de l'Etat alors que l'accusé occupait les fonctions de préposé au Département de l'agriculture. Celui-ci a contesté avoir falsifié les listes et les quittances avant d'obtenir de l'argent, il a créé les faux par la suite pour tenter de justifier ses détournements en cas de contrôles éventuels. Il s'agit de mensonges écrits qui auraient pu être facilement contrôlés et découverts.

Pour prononcer son jugement, la Cour a tenu compte de la gravité objective des infractions, des multiples infractions commises pendant 13 ans. Il a aussi retenu que les malversations ont été facilitées par un manque total de surveillance et de la personnalité du prévenu qui est un délinquant mi-

Pour abus de confiance, Denis Couchoud est condamné à une peine de six ans de réclusion, dont à déduire 200 jours de détention préventive. Il ne pourra pas occuper de charges et de fonctions officielles pendant dix ans et payera les frais de la cause par 8000 francs.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Au Louverain

Nouveau Collège et programme pour septembre

pourra compter sur les services d'un nouveau maître de maison. Il s'agit de M. André Schulé, marié et père de deux enfants, qui remplacera M. Roger Gygax, qui lui, a assuré un intérim de six mois.

Quant au nouveau Collège du Louverain, chargé de veiller à la bonne marche de la maison et de porter le travail du résident et de l'équipe du Centre, il se composera désormais de MM. et Mmes Siegfried Fluckiger, Jean-Bernard Wälti, Jean-Denis Renaud, Claire Soguel, Monique Gillardin, Henri Colin, Daniel Monnin, Marc Morier, Blaise Perret et Pierre-André Cattin. Plusieurs membres ont donc quitté le Collège, après nombre d'années de collaboration efficace, soit Christian Nuss-baum (président), René Gaschen (trésorier), Thierry Perregaux, Georgette Berthoud, Jean-François Breguet et Claude Rollier.

Que se passera-t-il au Louverain en septembre?

— 7 et 8: quatrième rencontre sur le thème « Dieu en question »;

Dès le 1er septembre, le Louverain — du 15 au 21: vacances pour le 3e

- 29 septembre: troisième rencontre sur l'initiation au montage audio-visuel. Thème: « Comment faire préparer, sur un thème donné, un montage audio-visuel très simple? ».

Enfin, sachez qu'en octobre (le 14), il y aura, comme l'année dernière, une journée portes ouvertes avec culte, concert, jeux, expositions, cantine. (pab)

Près de 700 conseillers paroissiaux installés dans l'Eglise neuchâteloise Au seuil de sa dixième législature,

l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise s'apprête à installer ses nouvelles autorités. Dimanche 2 septembre, quelque 700 conseillers prendront leur responsabilité d'anciens dans 52 paroisses. Le Conseil paroissial (organe désormais unique) pourra être présidé soit par un pasteur, soit par un laïc. (spp)



Avenue Léopold-Robert 45 Tél. (039) 23 93 66 La Chaux-de-Fonds

Pour la Braderie:

AU RESTAURANT: demandez nos trois menus sur assiette avec potage et dessert à Fr. 10.-, 11.- et 12.-

A NOTRE STAND: en face du Bel-Etage nous vous servirons Bières - Minérales - Sangria - Sandwiches, etc.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 -

mémento

Apollo: 14 h., 20 h., Ben-Hur. Arcades: 15 h., 20 h. 30, Guet-apens. Bio: 15 h., 20 h. 45, Midnight Express. 18 h. 30, Le retour de Don Camillo.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Trinita va tout casser. Rex: 15 h., 20 h. 45, La cage aux folles. Studio: 15 h., 21 h., Les aventures de Bernard et Bianca.

Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures,

Tripet, rue du Seyon.

Ensuite, tél. 25 10 17.

La Main-Tendue: tél. 143.

Neuchâtel

Jazzland: Bee-Bop.

61 31 81.

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Val-de-Ruz

Main-Tendue: tél. 143. Aide familiale: tél. 53 10 03. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile : lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche. Galerie du Château de Môtiers: expos. artisans du Pays-d'Enhaut. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et

61 31 81. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Hôpital et maternité de Couvet: tél.

63 25 25. Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 46; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

GRAND MARCHÉ DE L'OCCASION

Nous bradons - Une vraie surprise!

Choix immense de voitures de tourisme - sport et break de toutes marques... ... à des prix!

Garantie - Echange - Financement

Une visite vaut la peine!

Fritz-Courvoisier 66 - La Chaux-de-Fonds

AUTO CENTRE EMIL FREY





Société de Banque Suisse Schweizerischer Bankverein Società di Banca Svizzera Swiss Bank Corporation

3/4 %

Emprunt 1979-87 de fr. 150 000 000

Remboursement de l'emprunt convertible 6% 1976-86 de fr. 120 000 000, dénoncé au 20 septembre 1979 ainsi qu'au financement de ses opérations à long terme

100%

Prix d'émission

Délai de souscription du 28 août au 3 septembre 1979, à midi

No de valeur: 89 865

Modalités de l'emprunt

Titres:

8 ans ferme

obligations au porteur de fr. 5000 et fr. 100 000

Libération:

20 septembre 1979

Coupons:

coupons annuels au 20 septembre 1979

aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall et Zurich

Souscription:

- A. Souscription avec droit de priorité pour les détenteurs d'obligations convertibles 6% 1976-86 Société de Banque Suisse de fr. 120 000 000, dénoncé au remboursement pour le 20 septembre 1979.
- B. Souscription libre pour les obligations qui n'auront pas été acquises en priorité par les détenteurs d'obligations convertibles.

Un extrait du prospectus d'émission paraîtra le 28 août 1979 dans les journaux suivants: «Basler Zeitung», «Journal de Genève», «Gazette de Lausanne», «Nouvelle Revue de Lausanne» et «Neue Zürcher Zeitung». II ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Des bulletins de souscription avec les modalités essentielles seront remis par tous les sièges, succursales et agences en Suisse.

Société de Banque Suisse



Indo-Mir env. 90 x 156 cm seul. 395.-



Bienne Place du Marché-Neuf

<u>Neuchâtel</u> Terreaux 7 ● <u>Avry-Centre</u> près Fribourg, sortie

A louer à La Chaux-de-Fonds pour tout A louer de suite ou à convenir

APPARTEMENT

3 pièces, salle de bain, cuisine agencée chauffage central, Côte 9.

S'adresser: Boulangerie Müller, Côte 9 tél. (039) 22 34 58.

appartement 2 pièces

ensoleillé, quartier Hôpital de La Chaux-de-Fonds. Loyer Fr. 90.—. Tél. (038) 31 25 56.

LECONS

Etudiante ayant fait un séjour en Allemagne (1 année), donnerait le-çons d'allemand. Tél. (039) 22 23 55, heures des repas.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL»

Robert Sabatier

ALAIN ET LE NÈGRE

Roman

Copyright by Editions Albin Michel, Paris et Cosmopress, Genève

Oh, j'ai assez fait de boxe; ça ne me dit plus rien! L'enfant alla ranger les gants, persuadé que cette possession ne serait jamais complète et qu'un jour on les lui retirerait. Il revint et se confondit en remercie-

Ils sont bien usés, dit le nègre.

Alain pensa que les gants ne pourraient pas lui servir avant la fin des vacances. Ils l'amusaient, mais dans la mesure où il pensait que les copains les admireraient, les lui emprunteraient, les essayeraient. La joie fut grande tout de même de constater qu'une chose réservée aux grands avait une chance de lui

Il continua de regarder le nègre ranger ses affaires, mais avec le sentiment obscur que ce dernier pourrait croire qu'il restait là comme un chien dans l'attente hasardeuse d'un autre sucre.

Brusquement, il demanda:

— Pourquoi rangez-vous vos affaires? Le nègre s'arrêta, le prit aux épaules, le regarda

bien en face, sourit tristement, mais ne répondit pas. L'enfant pensait à un départ, mais en désirait

confirmation. Rien ne la lui donnait: tout se déroulait trop calmement. Quand Vincent s'était rendu à Vichy, la mère en avait beaucoup parlé à la boutique. Cette fois, le père Bosquet, la mère Huque, Lucienne, étaient venus et il n'avait été question que de l'acci-

Il pensa qu'il «vieillissait». Depuis quelques jours, la marelle ne lui disait plus rien. Plus rien ne le tentait. Il n'avait pas envie de jouer, mais de regarder, d'être immobile et d'assister à de nouveaux spectacles. Il demeurait dans l'attente des vacances promises. Août se terminait et rien n'était encore fixé. Il n'osait en parler et aussi craignait de quitter tout ce qu'il aimait, de plonger dans le vague, dans l'indéfini.

Chouquette maintenant savait très bien faire la belle et même danser en tournant. Il ne se privait pas de lui imposer ce travail. Il s'approcha d'elle et constata qu'elle avait les yeux bêtes. Il retint un coup de pied, mais lui tapa sur l'échine avec sa main pour qu'elle s'éloignât.

La mère vint caresser les cheveux de Vincent. Elle lui parla tout bas et comme il lui désignait Alain, alla dans sa chambre en pleurant.

L'enfant eut envie de la suivre, mais un véritable aimant le retint. Il ne voulait pas commettre d'erreurs. La situation lui paraissait trop compliquée déjà.

Il se contenta de prendre une bouchée au nougat et d'y planter ses dents, conscient que son travail de mastication lui ferait oublier bien des choses.

Dehors, deux sourds-muets passèrent, échangeant des signes et se livrant à leur mimique expressive. Alain regarda ces mimes et pensa qu'on lui avait appris un bien vilain mot qu'il pouvait traduire dans leur langage. Dans sa poche, ses doigts l'interprétè-

La bouchée mangée, il eut soif. Il se versa de la limonade. Sa soif étanchée, il eut envie d'une autre bouchée, mais sa volonté dit un «non» catégorique. Il ne voulait pas entrer dans ce cercle infernal où la gourmandise amène la soif; la soif finie, la faim, etc...

Il ouvrit un tiroir où gisaient trois vieux soldats de plomb et autant de billes. Il fut satisfait et imagina un jeu de quilles à sa façon; il sortit pour l'expérimenter devant la porte.

Vincent vint bientôt le rejoindre. Il le regarda jouer un moment et l'enfant se sentit plus maladroit que jamais. Il mit dans la poche de sa culotte, au risque de la déchirer, les soldats et les billes.

— Veux-tu m'accompagner au bureau de tabac? demanda le nègre.

Alain ayant accepté, ils descendirent vers l'avenue. En marchant, l'homme lui donna quelques tapes amicales sur l'épaule.

Au tabac, ils s'assirent et commandèrent des consommations. Alain joua avec sa paille et il lui sembla qu'un verre durait plus longtemps lorsqu'on l'aspirait ainsi. Vincent tira une cigarette et après

l'avoir allumée dit à l'enfant en soufflant sa fumée au fur et à mesure qu'il parlait:

- Je vais partir en tournée à Casablanca.

— Ah bon? fit Alain.

- C'est très loin, Casablanca... et je ne reviendrai probablement pas avant longtemps, plusieurs mois, plus peut-être...

— C'est si loin que ça?

 Non, en avion, on y est très vite. En bateau, ce n'est pas long non plus...

— ... Vous prendrez quoi?

L'avion, je pense.

Les yeux de l'enfant s'agrandirent. Il connaissait maintenant quelqu'un qui allait voyager en avion.

— Vous n'avez pas peur?

- De quoi?

- De tomber!

Ça, dit Vincent, c'est un risque à courir.
Et pourquoi, demanda Alain, resterez-vous si

longtemps?

 Je suis engagé par contrat et quand on a signé, c'est fini, on est lié.

Il ne fallait pas signer! déclara Alain.

Le nègre sourit et du bout du doigt, toucha une mèche de cheveux d'Alain:

- Il y en a trop dans cette tête! Ça te fait donc tant de peine que je te quitte?

Alain sentit la nécessité d'élever son petit mur et de se cacher derrière. Il se hérissa même un peu, eut l'envie de dire que «non», que ça lui était égal, qu'il serait bien tranquille, qu'il... qu'il...

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Session du Grand Conseil

L'Eglise a besoin de l'Etat

Les clameurs se sont tues. Au sein de l'hémicycle du Grand Conseil du canton de Berne, la demi-journée réservée aux débats a été moins passionnée que lors de la séance d'ouverture. Il est vrai que l'ordre du jour ne prévoyait pas de sujets exceptionnels. L'après-midi de la première semaine est toujours consacrée aux séances de groupes. Les parlementaires ont tout de même avancé dans leurs délibérations. Les affaires de l'agriculture, des forêts et des cultes appartiennent désormais au passé. Ce sont le rapport de gestion de la Direction des forêts et une motion du député Gygi (prd) demandant la suppression des impôts paroissiaux pour les personnes morales qui ont tenu le plus longtemps en haleine le légis-

Une équité à respecter

Si les députés francophones du Jura bernois et de Bienne romande ne se sont guère mis en évidence à la tribune hier matin, ils l'ont compensé, pour certains d'entre eux tout au moins, par la réalisation de tâches plus ingrates ou en déposant des interventions parlementaires. Enfin une minorité œuvre déjà pour les élections fédérales qui se rapprochent à grands pas.

Dans le domaine des interventions parlementaires, M. Roland Katz (pnr), de Bienne, a déposé, hier matin, une motion munie de 43 signatures. Un fait assez peu commun pour qu'il mérite d'être relevé. L'élu du pnr (Parti national romand) s'est attaché à un problème humain qui mérite d'être résolu dans le plus court délai.

Il s'agit de celui des invalides de 18 à 50 ans qui ont besoin de soins infirmiers réguliers et qui sont trop atteints dans leur santé (par exemple sclérose en plaques, para ou tétraplégie) pour exercer une activité quelconque. A l'heure actuelle de tels malades, qu'ils soient âgés de 20 ou 30 ans, n'ont pas d'autre alternative, si les parents viennent à manquer, que de vivre dans un asile de vieillards bernois. Or, en général, l'intelligence de ces personnes est intacte et elles souffrent de mise au rebut tant il est vrai que leur rythme de vie ou leurs besoins ne correspondent nullement à ceux de personnes du 3e, voire du 4e âge. M. Katz conclut que « la plus simple équité exige qu'il soit remédié à cet état de chose. Je demande donc au gouvernement de proposer un plan de réalisation susceptible d'offrir à ces défavorisés des possibilités d'hébergement adéquates ». (lg)

latif bernois. Pour ce dernier sujet, le débat a mis un peu d'animation dans ces trois heures de la matinée. A relever plus particulièrement la déclaration de M. Blaser, directeur du Département, comme quoi «l'Eglise a besoin de l'Etat ». La motion du député de Berne n'a pas passé la rampe du législatif. La netteté du vote (101 contre 19) ne constitue à vrai dire qu'une demi-surprise. Enfin, à l'heure de l'apéritif, le Parlement a entamé l'entrée en matière de la modification des lois sur les Ecoles primaires et moyennes. Le débat en deuxième lecture sur cet important objet continuera aujourd'hui.

L'attention était moins soutenue, hier matin, dans la salle de l'Hôtel du Gouvernement réservée aux séances du Grand Conseil du canton de Berne. Le débat sur le rapport de gestion de la Direction de l'agriculture ne révéla pas de secret d'Etat. Tout au plus pour la partie francophone du canton. mentionnons que M. Blaser, directeur de ce département, a répondu à des questions du rapporteur, M. Weber (udc) de Niederried portant sur l'Ecole d'agriculture du Jura bernois. Le président actuel du gouvernement rappela que l'Ecole de Tavannes n'était qu'une solution provisoire bien qu'elle connaisse un essor réjouissant. La Direction de l'agriculture a toujours des vues sur le domaine de Loveresse. Des discussions sont en cours avec le Département de l'hygiène publique afin de trouver une solution. De toute manière, le bâtiment sera soit acheté ou transformé pour accueillir l'Ecole d'agriculture du Jura bernois.

PAS UN SEUL FRANCOPHONE A LA TRIBUNE

Les développements des diverses interventions concernant l'agriculture n'ont pas donné lieu à de grandes Tous les postulats discussions. présentés ont été acceptés. Un socialiste demandait des mesures pour mettre en valeur des pâturages intermédiaires nouvellement desservis alors que les trois autres émanaient de membres de l'udc. L'un exigeait la limitation, par la Confédération, des effectifs du bétail de manière plus stricte. Le second demandait une étude pour le développement des régions de montagne. Nous avons eu l'occasion dans une précédente édition de présenter la réponse écrite du gouvernement. Le dernier, enfin, préconisait des mesures destinées à améliorer la situation des revenus des paysans des régions de montagne et de la zone préalpine. Pour sa part, le député Aurèle Noirjean (udc), de Tramelan, se déclara satisfait de la réponse écrite de l'exécutif portant sur son interpellation destinée à augmenter les primes cantonales en faveur de l'élevage du cheval. Il fut d'ailleurs le seul francophone à s'exprimer tout au long de ces trois heures mais en ne montant pas à la tribune. L'indépendant Gunter demanda la discussion sur ce point pour demander la révision du problème des primes qui sont, selon lui, surtout destinées à quelques snobs et non à de petits éleveurs.

DIX ORATEURS POUR UNE MOTION

Le rapport de gestion 1978 sur la Direction des forêts donna lieu, comme déjà dit plus haut, à une discussion fournie. Les questions portèrent surtout sur des aspects généraux et de peu le public ou d'intérêt pour Au chapitre des cultes, les deux décrets portés à l'ordre du jour passèrent comme lettre à la poste. Le premier concernant la création de postes à l'Eglise réformée évangélique (dont un à Nidau pour les francophones) devait être accepté par 89 voix sans opposition. Par 87 voix sans opposition, le second passa le cap du législatif bernois. Il prévoit la division de la Paroisse catholique romaine Saint-Antoine - Saint-Maurice de Berne en deux paroisses autonomes.

Pas moins de dix orateurs montèrent à la tribune pour se prononcer sur la motion déposée par le député Gygi de Berne en février dernier. Le radical bernois demandait au Conseil exécutif de créer les bases légales qui permettront de retirer aux paroisses la compétence d'imposer les personnes morales. Les partis gouvernementaux, à l'exception du parti radical démocratique, divisé, rejetèrent cette idée tout comme le gouvernement. L'argument principal résidait dans le fait que l'Eglise avait besoin de l'Etat et de plus que les personnes physiques seraient, en cas d'acceptation, soumises à une imposition encore plus élevée. Avant le vote final, M. Blaser releva encore qu'il était juste que l'Eglise encourager elle-même ses activités, mais elle ne le pourrait pas si on la limitait au niveau de ses ressources financières. Par 101 voix contre 19, la motion de M. Gygi devait être repoussée.

En présence de M. Henri-Louis Favre, conseiller d'Etat, les affaires en relation avec l'instruction publique ont été entamées. La deuxième lecture de la révision partielle de la loi sur l'Ecole primaire et de la loi sur les écoles moyennes se poursuivra aujourd'hui. Le débat d'entrée en matière n'était pas terminé lorsque M. Krahenbuhl leva la séance sur le coup de midi. Quant à la discussion de détail il s'agira d'être patient puisque 34 nouvelles interventions ont été déposées pour ce second passage devant le plenum.

Laurent GUYOT

Règlement des travailleurs étrangers

Le canton de Berne s'estime défavorisé

Le canton de Berne s'estime défavorisé par le projet de révision à l'étude concernant la répartition des différents contingents de nouveaux travailleurs étrangers — à l'année, saisonniers et pour de courts séjours — et désire qu'il soit tenu compte davantage du fait que Berne est, de loin, le deuxième canton du point de vue de sa population, indique un communiqué de la chancellerie bernoise.

Dans sa communication relative au projet de révision de l'ordonnance du Conseil fédéral du 23 octobre 1978 concernant la limitation du nombre des travailleurs étrangers, le Conseil exécutif du canton de Berne constate avec inquiétude qu'aujourd'hui, de nouveau, il est très difficile de trouver des travailleurs, indigènes ou étrangers déjà sur place, disposés à exécuter un certain nombre de tâches qui, dans les

SAINT-IMIER

Nouvelle possibilité de perfectionnement pour les électroniciens

En collaboration avec l'Ecole d'ingénieurs, l'Ecole professionnelle de St-Imier met sur pied un cours de perfectionnement destiné à préparer l'ob-tention de la maîtrise fédérale d'électroniciens RTV. Ce cours, réparti sur deux ans, d'octobre à avril, à raison de deux fins d'après-midi par semaine, permettra aux électroniciens RTV, aux radio-électriciens et aux électriciens RTV des cantons de Berne. Neuchâtel et Jura de se préparer plus aisément aux examens 1981 de maître électronicien en radio et télévision diplômé. Jusqu'ici, seule Lausanne dispensait, en Suisse romande, un tel enseignement. En accord avec les sections Jura -Bienne - Littoral neuchâtelois - Montagnes neuchâteloises de l'USRT, une Commission de surveillance de ces cours est en création. Inscriptions et renseignements à l'Ecole professionnelle de Saint-Imier. (comm.)

années de haute conjoncture déjà, étaient « peu recherchées. »

Face aux problèmes sérieux que posent en beaucoup d'endroits les emplois vacants parce que peu attrayants, le Conseil exécutif est d'avis qu'il faudrait prendre la responsabilité de relever encore un peu les quotas prévus pour les nouveaux travailleurs étrangers à l'année, sans cependant s'éloigner de l'objectif fondamental des mesures de limitation. En ce qui concerne la nouvelle répartition des quotas pour les étrangers séjournant à l'année, le Conseil exécutif déplore que les quotas prévus pour Berne tiennent trop peu compte, non seulement de sa grandeur, mais encore et particulièrement du fait que le canton de Berne, avec ses 10.000 lits d'hôpitaux, occupe la position de deuxième canton de Au sujet de la nouvelle répartition

des travailleurs saisonniers, le gouvernement bernois se réjouit du fait qu'une hausse du contingent bernois ait été prévue, mais souligne en même temps l'extension entreprise depuis des années dans le domaine de l'équipement touristique et qui doit également être poursuivie comme prévu, conjointement avec le programme de développement des régions montagnardes, ce qui entraîne forcément un besoin croissant d'employés saisonniers. Le Conseil exécutif demande donc également un examen de l'indice de répartition en ce qui concerne le contingent des travailleurs saisonniers.

Enfin, le gouvernement bernois estime tout à fait incompréhensible que le quota attribué au canton de Berne pour les stagiaires et autres personnes dont le séjour est de courte durée doive être réduit l'année prochaine. Le Conseil exécutif considère ce procédé comme une injustice non motivée envers le canton de Berne, et c'est pourquoi il exige d'urgence une rectification appropriée. (ats)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél.

41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46.

Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou

41 40 29. Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22.

Ambulance: tel. 42 11 22.

Aide familiale: tél. 41 33 95, 9 - 11 h., et 41 38 35 (urgence).

A. A. (alcool. anon.): 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopoy (039)

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr
Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eauélectricité: tél. 97 41 30.

Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et

97 58 29.

Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16.

Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032)

Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Aide familiale: tél. 97 42 50. Inf. visitante: tél. 97 68 78.

TRAMELAN • TRAMELAN

Concours de pêche de la Marnière

Deux pesées pour départager les vainqueurs



La pesée, une mission bien délicate...

Le traditionnel concours de pêche de la Marnière s'est déroulé samedi der-



Les deux premiers, avec à droite M. J. F. Houriet, vainqueur du challenge, et à gauche M. G. Glauser 2e.

nier dans d'excellentes conditions. Une très belle participation a été enregistrée puisqu'une quarantaine de membres y ont pris part, chaçun cherchant à s'attribuer le challenge mis en jeu à cette

Ce concours a été remporté par le président M. Jean-Fred Houriet, suivi de très près par M. Georges Glauser qui fut un sérieux prétendant au challenge. Il aura fallu recourir à une deuxième pesée pour pouvoir départager les deux premiers, car la balance était seule juge de ce concours. Relevons que ce ne sont pas moins de 77 truites qui ont été retirés de l'étang de la Marnière.

Relevons que la veille, 130 truites avaient été mises à l'eau et ce nombre est aujourd'hui bien réduit avec le nombre de pièces sorties à l'occasion du concours qui s'est déroulé dans un bel esprit de sportivité.

Résultats: 1. J.-F. Houriet 1380 points; 2. G. Glauser 1350; 3. Ch. Zryd 1250; 4. Ch. Bieri 1000; 5. R. Perrin 900; 6. ex. Y.A. Rossel et J.Cl. Dessaules; 8. F. Torreggiani et P. Châtelain; 10. R. Mathez; 11. W. Wyss; 12. A. Ducommun; 13. P.A. Vuilleumier; 14. M. Christen; 15. J. Boillat.

(texte et photos vu)

DISTRICT DE COURTELARY

Ventes de terrains et aménagements de routes

L'exécutif de Corgémont à la tâche

Le Conseil municipal s'est rendu à différents endroits de la localité pour examiner sur place des problèmes de ventes et d'échanges de terrains, de parcage de voitures, d'aménagements de routes ainsi que de places de parcage.

La Commission de construction a été chargée d'examiner le problème du parcage sur la Place de l'ancien collège comme aux alentours de l'Hôtel de l'Etoile.

Les autorités ont constaté la nécessité de faire procéder à des travaux de réfection à la façade sud du collège secondaire ainsi qu'à des aménagements aux pelouses de ce bâtiment ainsi que de celui de l'Ecole primaire.

La pose d'un indicateur de direction « Tramelan » est envisagée à la hauteur du signal de limitation de vitesse près de la propriété Strahm.

Le Bureau de prévention des accidents — BPA — sera consulté sur l'a-

ménagement du chemin communal qui rejoint la route cantonale au sud-est de la Halle de gymnastique. Il s'agit de permettre aux cyclistes — notamment aux élèves de Sonceboz fréquentant le collège secondaire — de se mettre en présélection sur un élargissement futur de la route. Il est également indiqué de séparer la limite de la Place de la Halle de celle du chemin par un îlot obligeant les cyclistes à observer aussi le signal stop avant d'entrer dans le trafic de la route.

Le Conseil municipal est favorable aux échanges de terrain qui pourraient être effectués avec un agriculteur de la localité pour permettre une extension vers l'ouest des terrains à but sportif.

Dans sa prochaine séance, il prendra une décision quant aux suites à donner à ces tractations. Il prendra également position au sujet des demandes d'achat de petits terrains épars dans le village, jouxtant à des propriétés privées. (gl)

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Après les incidents de La Neuveville

La FSJ condamne

A la suite des incidents de La Neuveville, la Fédération suisse des journalistes (FSJ) publie le communiqué suivant:

« Dimanche 26 août, à l'occasion d'une manifestation antiséparatiste organisée à La Neuveville, des journalistes et des photographes de presse ont été injuriés et menacés. Un correspondant de la Radio-télévision romande a été attaqué lâchement et blessé. Aspergé aux yeux par un spray, il n'a dû qu'au port de verres de contact de ne pas subir de graves lésions.

La Fédération suisse des journalistes (FSJ) condamne cette agression délibérée contre des journalistes envoyés sur place pour faire leur métier d'informateurs. Elle voit dans cette action violente une manifestation d'intolérance inquiétante, un mépris caractérisé de la liberté de la presse et une atteinte dangereuse au droit de l'opinion publique à l'information. » (ats)

Protestation de l'Association de la presse jurassienne

L'Association de la presse jurassienne a élevé une vive protestation contre l'agression dont M. Antoine Berthoud, correspondant de la radio-télévision, a été victime dimanche à La Neuveville. Selon des témoignages recueillis, elle constate que d'autres confrères n'ont échappé que par chance au même sort et déplore de tels agissements qui portent une grave atteinte au droit de l'opinion publique à l'information. (ats)

Après l'agression d'un de ses membres L'ANJ inquiète de la violence

Le comité de l'Association neuchâteloise des journalistes (ANJ), réuni hier, proteste avec indignation contre l'agression dont a été victime l'un de ses membres, M. Antoine Berthoud, correspondant de la télévision romande, perpétré à La Neuveville dimanche 26 août par des éléments antiséparatistes. Agression gratuite commise à l'égard d'un confrère agissant dans l'exercice de ses fonctions. Le comité de l'ANJ déplore vivement que s'aggrave, dans les régions agitées par le problème jurassien, un climat d'agressivité et de censure à l'égard des journalistes qui doivent y exercer leur travail.

> Voir autres informations jurassiennes en page 23

Le monde sportif • Le monde sportif Le monde sportif Le monde sportif

Fin des championnats du monde d'escrime, à Melbourne

A l'épée, médaille de bronze pour la Suisse

Les 35es championnats du monde d'escrime se sont terminés, à Melbourne, sur un exploit sans précédent de l'URSS. En remportant le tournoi à l'épée aux dépens de la RFA, battue en finale par 8-5 et une double défaite, les Soviétiques ont enlevé tous les titres par équipes, ce qu'aucun pays n'avait réalisé auparavant. La Suisse, deuxième en 1977 mais cinquième seulement l'an dernier, s'est retrouvée sur le podium en battant la Suède (8-6 et une double défaite) en finale pour la troisième place.



De gauche à droite, les médaillés helvétiques Giger, Poffet, Gaille et Kauter (manque Suchanecki).

Les Russes souverains

Ces championnats australiens ont vraiment été totalement dominés par les escrimeurs soviétiques puisqu'ils se sont adjugés six titres sur les huit décernés, rééditant leur performance de 1967 aux « mondiaux » de Montréal. Mais, cette année-là, ils avaient gagné les quatre titres individuels et ils avaient perdu deux fois par équipes. Cette fois, ils ont laissé échapper le fleuret féminin individuel, en plaçant toutefois Valentina Sidorova à la seconde place, derrière l'Allemande de l'Ouest Cornelia Hannisch, et l'épée individuelle, gagnée par le Français Philippe Riboud.

Dans une finale inédite qui dura 2 h.20. ils furent toujours au commandement face aux Allemands de l'Ouest: 3-0 et une double défaite après le premier tour, 5-2 après le second. La RDA revint à 7-4 au troisième tour grâce principalement à son champion olympique, Alexander Pusch (3 v.), retrouvé après deux sorties médiocres auparavant. Il restait aux Soviétiques à enlever un assaut sur les quatre derniers. Pusch retarda l'échéance sur Abouchakmetov (5-3) mais Karagian faisait la décision en remportant son match contre Borrmann.

La Suisse menait 5-1...

Cette finale, les Soviétiques l'avaient en fait gagnée au tour précédent, lorsqu'ils revinrent pratiquement de l'enfer face à la Suisse. Menés 5-1 et 3 doubles défaites, ils ne pouvaient plus, contre les épéistes helvétiques, perdre que deux rencontres sur sept. Avec la combativité, les nerfs d'acier et la remarquable homogénéité qui ont été leurs qualités dominantes en Australie, ils firent tout leur retard dans une tension extrême, profitant de la baisse de régime des Suisses.

L'URSS égalisa ainsi à 6-6 et 14 secondes avant la fin du dernier match, Karagian porta la touche libératrice.

Plus tard, ce devait être la victoire finale, attendue depuis dix ans.

Les Suisses - dont les Chaux-de-Fonniers Gaille et Poffet - qui n'ont pas été loin de rééditer leur exploit de l'an dernier (ils avaient éliminé les Soviétiques en quart de finale), se consolèrent en obtenant la médaille de bronze aux dépens de la Suède.

Résultats

DEMI-FINALES: RFA (H. Jana, E. Borrmann, C. Adrians 3 v., A. Pusch 0 v.) bat Suède (J. Harmenberg 3 v. R. Edling, L. Hogstrom, H. Jacobsson, 1 v.)

URSS (B. Lukomski 3 v. M. Mojaev 0 v., L. Dunaev 2 v., A. Abouchakmetov, A. Karagian 1 v.) bat Suisse (M. Poffet, F. Suchanecki 2 v., D. Giger 1 v., P. Gaille 1 v., C. Kauter 0 v.) 7-6 et 3 doubles défaites.

FINALE POUR LA TROISIEME PLACE: Suisse (D. Giger 3 v., P. Gaille, F. Suchanecki 2 v., C. Kauter 0 v., M Poffet 1 v.) bat Suède (H. Jacobsson 3 v., J. Harmenberg 1 v., G. Malkar 1 v., R. Edling 0 v., L. Hogstrom 1 v.) 8-6 et une double défaite.

FINALE: URSS (A. Karagian 3 v., B. Lukomski, L. Dunaev 2 v., A. Abouchakmetov 1 v.) bat RFA (A. Pusch 3 v., E. Borrmann, C. Adrians 1 v., H. Hana 0 v.) 8-5 et une double défaite.

CLASSEMENT FINAL DE L'EPEE PAR EQUIPES: 1. URSS; 2. RFA; 3. SUISSE; 4. Suède; 5. Grande-Bretagne; 6. France; 7. Pologne; 8. Italie.

1. URSS 6 or, 2 argent, 1 bronze; 2. RFA 1 or, 1 argent, 2 bronze; 3. France 1 or, 1 argent, 0 bronze; 4. Italie et Hongrie 0 or, 2 argent, 1 bronze; 6. Pologne 0 or, 0 argent, 2 bronze; 7. SUISSE 0 OR, 0 ARGENT. 1 BRONZE.

Après un brillant début de ce championnat

FC Boudry saison 1978-79

Si le comité du club qui fait ses preuves sous la direction du dynamique président Robert Kaeser a subi peu de changements, il n'en va pas de même de la 1re équipe. L'entraîneur Debrot s'en est allé à Orbe, Molliet à La Chaux-de-Fonds, Hirschi à Bulle et Porret à Portalban: Wick a demandé un congé. Ces départs ont été compensés par les arrivées de Perissinotto (La Chaux-de-Fonds), Donzallaz (Les Geneveys-sur-Coffrane), Leuba (Béroche), Gomes (Audax), Zogg (Weinfelden) et Fritsche (Aurore). C'est Max Fritsche (ancien joueur de LN ex-Chênois et La Chaux-de-Fonds) qui entraînera l'équipe. Il sera secondé dans sa tâche par le coach Ernest Castek de retour au club. Tout va pour le mieux dans ce domaine, après le succès contre Guin. 8-0...

SOUS LE SIGNE DE LA CAMARADERIE

Comme l'année dernière, les Boudrysans évolueront sous les couleurs rouge et bleue du célèbre champion de bob Hans Leutenegger, directeur de sa propre entreprise de travail temporaire et mécène très apprécié dans de nombreux sports (cyclisme, boxe, bob, football). Le contingent de la 1re équipe a une moyenne d'âge de 23 ans $^{3}/_{4}$. L'entraîneur Fritsche s'est fixé comme but de présenter un football plaisant au sein d'une bonne camaraderie, tout en se maintenant dans la première moitié du classement. Il aura à sa disposition les joueurs à raison de trois entraînements hebdomadaires.

Seule ombre au tableau, un second terrain d'entraînement devient urgent. En effet, le terrain Electrona ne suffit plus pour neuf équipes (trois de seniors et six de juniors) et il n'est pas question de s'entraîner sur le stade.

LE CONTINGENT

Gardiens: Perissinotto, 1958; Blaser, 1958. - Arrières: Bulliard, 1955; Donzallaz, 1960; Grosjean, 1954; Zogg, 1956. - Demis: Fritsche, 1946; Eberhardt, 1958; Maier, 1949; Gerber, 1961; Leuba, 1961. - Avants: Aubée, 1960; Borel, 1951; Dubois, 1946; Gomes, 1961.

L'activité du Club de billard chaux-de-fonnier

Quatre finales suisses en 1979-1980

Le Club des amateurs de billiard de La Chaux-de-Fonds a renouvelé son comité, par suite de la démission de M. Gaston Schwarz qui s'était dévoué pendant six années à la tête de la société et qui renonce à son mandat pour raisons professionnelles. Ce poste a été repris par M. Gino Amerio. Nul doute qu'avec ce dernier — joueur de billiard —, la société continuera à se faire connaître tant sur le plan national que sur le plan international.

DATES A RETENIR

Pour la saison future, les championnats attribués aux Chaux-de-Fonnniers sont les suivants: 8 et 9 décembre 1979. cadre 4 finales; 2 et 3 février 1980, cadre 2 finales; 8 et 9 mars 1980, 3 bandes 3 finales; 10 et 11 mai 1980, 3 bandes honneur finales.

D'autre part, la société a inscrit deux équipes pour la coupe FSAB à la partie libre, compétition par élimination qui débutera les 8 et 9 septembre 1979.

Pour la coupe suisse au cadre qui débutera les 20 et 21 octobre 1979, l'équipe a été inscrite et, pourt la coupe au jeu de trois bandes deux équipes se présenteront les 16 et 17 février 1980. Rappelons que la saison passée, la première équipe s'est inclinée en finale face à l'excellente formation de Genève.

Sur le plan national se dérouleront à Zurich du 17 au 20 janvier 1980 les championnats d'Europe de billiard artistique, compétition très spectaculaire.

PROJETS A SUIVRE

Le club a prévu, au mois de janvier 1980 d'engager pour deux jours l'entraîneur national (le Belge M. Corin), plusieurs fois champion d'Europe et du Monde pour donner des conseils aux jeunes joueurs et aux chevronnés.

Concernant les jeunes joueurs, le cours donné la saison passée a donné ses fruits aussi, l'expérience sera renouvelée cette saison, c'est à dire tous les jeudis soirs à 19 h. 30 dès le mois de septembre. Le Cercle du billard se fera un plaisir de recevoir ceux qui désirent jouer ou regarder.

R. L.

Bientôt les Coupes d'Europe de handball

Tirage au sort favorable aux Suisses

Les clubs suisses ont eu de la chance lors du tirage au sort des tours éliminatoires des coupes d'Europe interclubs, effectués à Bâle, dont les matchs aller devront être disputés entre le 8 et le 14 octobre, et les matchs retour entre le 15 et le 21 octobre. Ainsi, les Grasshoppers en Coupe des champions et BSV Berne en Coupe des vainqueurs de coupe affronteront respectivement Sporting Lisbonne et Avanti Lebekke (Be), deux clubs qui semblent à la portée des formations helvétiques. Chez les dames, Bruhl St-Gall a renoncé à la Coupe des champions tandis qu'en Coupe des vainqueurs de coupe, où RTV Bâle est engagé, il n'y aura pas de tour éliminatoire, seuls quinze clubs étant inscrits.

ORDRE DES RENCONTRES

Messieurs. Coupe des champions (23 équipes): Tus Hofweier (RFA) - Club Mechelen (Be), Sittardia Sittard (Ho) -Fola Esch (Lux), Brentwood HC (Ang) -Kyndil Thorhavn (îles Feroe), BK Karis (Fin) - Oppsal Oslo (No), Trieste It) -Hapoel Rehovot (Isr), CSCA Sofia (Bul) ASK Linz (Aut), Sporting Lisbonne -Grasshoppers. — Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale: Kfum Frederica, TV Grosswaldstadt (tenant du trophée), Stella Sports St. Maur, Valur Reykjavik, Partizan Bjelovar, Atletico Madrid, Drott Halmstad, Dukla Prague et Tatabanya.

Coupe des vainqueurs de coupe (21): Dudelange (Lux) - Bluw Wit Beek (Ho), Avanti Lebekke (Be) - BSV Berne (S), Sparta IF Helsinki (Fin) - Fjellhammer IF (No), Volani Rovereto (It) - Trakia Plovdiv (Bul), FC Porto (Por) - Maccabi Ramargan (Isr). — Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale: Akademisk Copenhague, VFL Gummersbach (tenant du trophée), Gruenweiss Dankersen, SL Dijon, Vikingur Reykjavik, Borac Banja Luka, Union Calpisa Alicante, Heim Goeteborg, Slavia Prague, Dozsa De-

CHEZ LES DAMES

Coupe des champions (20): Hapoel Shasdod (Isr) - St. Poelten (Aut), Neistin Thorshavn (îles Feroe) - Fram Reykjavik (Isl), Forst Brixen (It) - HC Bascharage (Lux), Graphite Eagles (Ang) - Uilenspiegel Borgerhout (Be).

UBS

Qualifiés d'office pour les huitièmes de finale: VIF Georgi Dimitrov Sofia, Svendborg, Bayer Leverkusen, Troyes, Radnicki Belgrade, Swift Roermond, IL Skogen, Stiinta Bacau, Ballonmano Iber, Polisens Stockholm, Inter Bratislava, Lyceum de Oeiras.

Coupe des vainqueurs de coupe: Pas de tour éliminatoire (15 équipes inscrites seulement).

Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu le 22 octobre à Bâle.

Voir autres informations sportives en page 19

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

Rendement général	4 27	4.26	4.20
Industries	4.94	4.97	4.97
Forces motrices	4.67	4.66	4.62
Stés financières	4.96	4.94	4.91
Banques	4.24	4.22	4.17
Transports	4.81	4.80	4.75
Communes	4.42	4.42	4.39
Cantons	4.22	4.24	4.21
Confédération	3.47	3.46	3.34
	10.8	<u>17.8</u>	24.8

Communiqué par la Société de Banque

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS

PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES



NEUCHATEL A

Cr. Fonc. Neu.

Crédit S. port. 2295 2290 443

850 d 850 d

B ZURICH

Cours communiqués par : SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

B ZURICH

1915 1915 (Actions étrangères)

A	=	Cours	dn	27	août	

= Cours du 27 août	\mathcal{X}	B = Cours du 28 aoi
= Cours du 27 août		B = Cours du 28 ac

La Neuchâtel.	515	520 a	B.P.S.	1313	1313	(IICTIONS CUITING		
Cortaillod	1875 d	1950	Landis B	1330	1340	Akzo	24.75	
Dubied	155 d	180	Electrowatt	2140	2140	AngAm.SAf.	12.50	
			Holderbk port.	582	582	Amgold I	68.50	
			Holderbk nom.	538 d	540	Machine Bull	24.25	
LAUSANNE			Interfodd «A»	880 d	880 d	Cia Argent. El.	6.25	
Bque Cant. Vd.	1545	1555	Interfood «B»	4500	4450	De Beers	14.—	
Cdit Fonc. Vd.	1250	1240 d	Juvena hold.	77	72	Imp. Chemical	13.—	
Cossonay	1500 d	1545	Motor Colomb.	650	640	Pechiney	34.75	35.50
Chaux & Cim.	550 d	555 d	Oerlikon-Bühr.	2620	2610	Philips	19.75	
Innovation	435	427	OerlikB. nom.	685	685	Royal Dutch	123.—	122.50
La Suisse	4400 d	4400 d	Réassurances	3390	3410	Unilever		106.50
			Winterth. port.	2485	2485	A.E.G.	43.—	43.—
~~~			Winterth. nom.	1690	1695	Bad. Anilin	125.50	126.—
GENÈVE			Zurich accid.	10275	10275	Farb. Bayer		119.—
Grand Passage	435	432	Aar et Tessin	1285	1280	Farb. Hoechst		119.—
Financ. Presse	240	239	Brown Bov. «A»	1920	1910	Mannesmann	145.50	145.50
Physique port.	310	335	Saurer	1110	1120	Siemens	232.50	233.—
Fin. Parisbas	83.—			715	710	Thyssen-Hütte	84.25	84.—
Montedison	48	<b>—</b> .46	Fischer nom.	132	128 d	V.W.	184.50	184.—
Olivetti priv.	2.85	2.90	Jelmoli	1480	1490			
Zyma	825		Hero	3070	3065 d	BALE		
			Landis & Gyr	135	134.50			
ZUDIOU			Globus port.	2475	2455	(Actions suisses)		
ZURICH			Nestlé port.	3600	3595	Roche ice	75750	76000
(Actions suisses)	6		Nestlé nom.	2370	2370	Roche 1/10	7550	7600
Swissair port.	808	807	Alusuisse port.	1310	1300	S.B.S. port.	389	388
Swissair nom.	810	814	Alusuisse nom.	501	503	S.B.S. nom.	309	309
U.B.S. port.	3280	3275	Sulzer nom.	2820	2825	S.B.S. b. p.	335	334
U.B.S. nom.	622	620	Sulzer b. part.	391	393	Ciba-Geigy p.	1280	1290
Crédit S. port.	2295	2290	Schindler port.	1760	1760	Ciba-Geigy n.	709	709
Crédit C nom	449	441	C-1-1	000 1	000 1	City Calant -	1000	1000

441 Schindler nom. 330 d 330 d Ciba-Geigy b. p 1055

Convention or: 29.8.79 Plage 17.000. - Achat 16.850. - Base argent 550.

#### A Portland 3000 d 3015 Sandoz port. 4400 4400 Sandoz nom. 2065 2065 Sandoz b. p. 558 550 Bque C. Coop. 1040 1040

B

	(Actions étrang			
	Alcan	63.25	64.50	
	A.T.T.	95.—		
	Burroughs	121.—	122.50	
75	Canad. Pac.	49.75	50.75	
.75	Chrysler	14.—	14.—	
2.75	Colgate Palm.	30.50	30.75	
).—	Contr. Data	76.25	77.25	
1.50	Dow Chemical	49.25	49.75	
5.25	Du Pont .	69.75	71.50	
ļ.—	Eastman Kodak	96.25	97.50	
B.—	Exxon	91.25	93.50	
.50	Ford	69.—	70.50	
.50	Gen. Electric	88.—	87.25	
.50	Gen. Motors	97.75	98.50	
.50	Goodyear	25.25	25.50	
.—		115.—	116.—	
.—	Inco B	34.25	34.75	
.—	Intern. Paper		74.50	
	Int. Tel. & Tel.	50.—	50.25	
.50	remiecou	0.0000000000000000000000000000000000000	43.—	
.—	Litton	56.25		
<u>-</u>		127.50		-
.—	Mobil Oil	70.50		1
	Nat. Distillers		46.—	
	Union Carbide		71.25	
	U.S. Steel	38.—	38.75	ì
00				
)	NEW YORK			

Nat. Distillers	46.50	46
Union Carbide	70.—	71.25
U.S. Steel	38.—	38.75
NEW YORK		
Ind. Dow Jones		
Industries	885,41	884,64
Transports	270,11	269,38
Services public	108,86	108,69
Vol. (milliers)	32.120	29,430

#### Cours indicatifs Girard-Perreg. 565 d 570 d Billets de banque étrangers Dollars USA 1.58 1.73 Livres sterling 3.55 3.90 Marks allem. 89.- 92.-Francs français 37.50 40.50 Francs belges Lires italiennes -. 183/4-. 213/4 Florins holland. 81.— 84.— Schillings autr. 12.20 12.60 Pesetas 2.30 2.65 Ces cours s'entendent pour

de petits montants fixés par la convention locale.

Lingot (kg. fin) 16790-16990-

Prix de l'or

Vreneli

#### Napoléon 154.— 168.— 188.— 198.— Souverain Double Eagle 710.— 750.—

$\triangle$	par la BCN			
	Dem.	Offre		
VALCA	67.—	69.—		
IFCA	1570.—	1600		
IFCA 73	88.—	91.—		

\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	Commun par la Bo	
	Dem.	Offre
VALCA	67.—	69.—
IFCA	1570	1600.—
IFCA 73	88.—	91.—

143.— 153.—

Fonds cotés en bourse	Priv	рауе	
G / Tonus coics en bourse		раус В	
	A	В	
AMCA	21.25	21.50	
BOND-INVEST	58.25	58.25	
CONVERT-INVEST	61.50d	61.50d	
EURIT	123.—d	123.50d	
FONSA	99.50	99.50	
GLOBINVEST	51.25	51.50	
HELVETINVEST	106.50	106.—	
PACIFIC-INVEST	62.50d	62.75d	
SAFIT	183.—	185.—	
SIMA	216.—	216.50	
Fonds cotés hors-bourse	Demande	Offre	
CANAC	73.25	74.25	
ESPAC	88.50	90.50	
FRANCIT	84.50	85.50	
GERMAC	86.50	87.50	
ITAC	72.—	74.—	
ROMETAC	290.50	293.50	

		Dem.	Offre
	CS FDS BONDS	60,0	61,0
	CS FDS INT.	57,75	58,75
	ACT. SUISSES	299,0	300,0
	CANASEC	430,0	440,0
C (111 C )	USSEC	437,0	447,0
Crédit Suisse	ENERGIE-VALOR	80,5	82,0

FONDS SBS	Em.	Rachat		Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	67.50	64.50	SWISSIM 1961	1145.—	1155.—
UNIV. FUND	72.80	70.64	FONCIPARS I	2430.—	
SWISSVALOR	243.50	233.50	FONCIPARS II	1315.—	
JAPAN PORTOFOLIO	367.75	348.25	ANFOS II	133.50	134.50

M ronds	Y ronds de la banque Populaire Suisse						SIER SB	S
Automation Eurac. Intermobil	Dem. 60,0 249,0 62.5	61,0	Pharma Siat Siat 63	110,5 1665,0	Offre 111,5 — 1225,0	Industrie Finance et ass.		28 août 322,1 369,8
	,	,	Poly-Bond	61,0	62,0	Indice général	340,4	340,3

Les partis devraient-ils s'organiser

différemment, comme le propose M.

Hoby? M. Friedrich ne le pense pas.

Les partis courant d'un problème concret à l'autre se verraient vite

reprocher une absence de ligne

possèdent leurs commissions spéciali-

sées. M. Friedrich n'admet pas le

reproche selon lequel les parlemen-

taires manquent d'indépendance. Le fait que tant d'initiatives populaires

l'insuffisance des partis puisque toutes

Il n'y a qu'une chose que M.

Friedrich concède: la politique de concordance pratiquée en Suisse empêche les partis de se distinguer

nettement les uns des autres. Mais,

pour 1979, les radicaux acceptent le

défi lancé par M. Hubacher: celui d'être

les principaux adversaires des socia-

ces initiatives sont ensuite rejetées.

D'ailleurs, les partis

lancées ne prouve pas

politique.

# Les élections fédérales du 21 octobre approchent Les partis politiques vont-ils s'agiter pour rien?

Le 21 octobre approche. Les partis politiques fourbissent leurs armes. Quelques jours encore, et ils se lanceront systématiquement à l'assaut de la clientèle, de vous et de moi. Ils brandiront leurs rutilants programmes, ils multiplieront les sourires, ils décocheront quelques flèches à l'adversaire. Pour quel résultat? Le citoyen se rendra-t-il aux urnes? Devant l'Association suisse de la presse radicale-démocratique, hier à Berne, les dirigeants des principaux partis n'ont pas caché leur crainte. Crainte que la participation électorale tombe au-dessous de 50 pour cent. De qui sera-ce la

Depuis que le Conseil national est élu selon le système de la proportionnelle, depuis 1919, la participation des citoyens aux élections fédérales est en constant recul. De 80 pour cent, elle s'est assez bien tenue jusqu'en 1935 ( (78,3 pour cent). En 1943, elle est tombée à 70 pour cent. Depuis 1967 (65,7 pour cent), c'est la chute libre: 56,9 pour cent en 1971, 52,4 pour cent en 1975.

#### L'AVOCAT DU DIABLE

Le politologue Jean-Pierre Hoby, coauteur avec le professeur Lechard Neidhart d'un fameux rapport sur les causes de l'abstentionnisme civique en Suisse, publié en 1977, a rappelé hier aux dirigeants des partis le peu de prestige dont les hommes politiques, avec les journalistes, jouissent dans l'opinion publique. Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées à l'époque estimaient que les partis font la même politique, sauf au moment des élections. Plus de la moitié des citoyens jugeaient que les partis ne se préoccupent pas assez de leurs problèmes con-

Manifestement, a poursuivi M. Hoby, le courant entre les partis et le peuple ne passe pas. Car les programmes élaborés par les partis sont de qualité. Ce n'est pas là que le bât blesse. Il faut chercher les raisons dans le manque d'argent des partis, dans le fait qu'ils ne disposent pratiquement plus de leurs propres journaux, dans le fait que leurs représentants au Parlement siègent dans trop de Conseils d'administration.

Mais M. Hoby met l'accent sur deux

autres raisons surtout: d'une part, la fonction réduite qui est celle des partis en Suisse; les partis recrutent des

#### La «formule magique» tiendra bon

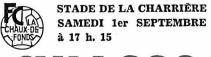
L'actuelle coalition gouvernementale survivra-t-elle aux prochaines élections? La « formule magique » instituée en 1959 (2 radicaux, 2 démocrates-chrétiens, 2 socialistes, 1 démocrate du centre) a-t-elle encore de l'avenir ? Tout le donne à penser.

Les dirigeants des principaux partis politiques du pays ont confronté publiquement leurs programmes politiques, hier. Il en est ressorti que les positions se sont quelque peu durcies. Cependant, le fait que des conflits puissent surgir entre eux à l'avenir n'effraie pas les partis. « Les conflits sont inévitables, sinon on pourrait créer un parti unique », a dit le socialiste Hubacher. « Que nous discutions périodiquement de notre participation au gouvernement fait partie de notre histoire ». Sousentendu: ce n'est pas demain que les socialistes quitteront le gouvernement.

Ce n'est pas demain que les partis bourgeois les en chasseront. «La démocratie directe nous condamne à la collaboration », a estimé le radical Friedrich. Mais, a-t-il dit, d'accord avec les autres dirigeants bourgeois, il faut tout de même un consensus minimum sur les questions essentielles.

Une modification sensible de la force des partis serait une raison de rediscuter la formule magique, a déclaré le démocrate-chrétien Wyer. A vrai dire, personne, en coulisses ne s'attend à des glissements spectaculaires. Les démocrates du centre semblent les plus menacés. Mais les trois autres partis ne sauraient trop que faire de leur siège au Conseil fédéral.

Voir autres informations suisses en page 23



SAMEDI 1er SEPTEMBRE

Plus que jamais les «Meuqueux» comptent sur tous vos encouragements. Faites confiance à la nouvelle formation qui mettra tout en œuvre pour remporter la victoire. P 18972 membres, désignent des représentants pour les Parlements, essayent de rassembler les citoyens autour d'eux; il s'agit pour eux de maintenir des positions, et non de conquérir le pouvoir.

D'autre part, dit M. Hoby, les partis sont par trop organisés régionalement, au lieu d'être organisés d'après les centres d'intérêt. Ils éliminent ainsi tous les citoyens — une bonne moitié de l'électorat — qui n'ont aucun intérêt pour l'idéologie partisane, mais qui sont préoccupés en revanche par la solution de problèmes concrets. Ces citoyens bouderont les urnes et créeront d'éphémères comités ad hoc lorsqu'une question les touchera de près.

#### L'AVIS DE QUATRE GRANDS

Comment les dirigeants des partis réagissent-ils à ces propos? Comment considèrent-ils le 21 octobre, sous l'angle de l'abstentionnisme?

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

Pour le président du parti démocrate-chrétien, le conseiller d'Etat valaisan Hans Wyer, l'abstentionnisme est dû en grande partie au fait qu'on demande trop à l'électeur. Cinquante sujets soumis au verdict populaire en une législature, législature, c'est excessif! La démocratie directe n'a pas que des période surtout en avantages. d'évolution rapide. D'où l'intérêt d'une refonte de la Constitution fédérale. Si celle-ci ne se fait pas, avertit M. Wyer, si les conceptions globales des transports et de l'énergie ne se réalisent pas. les citoyens auront alors vraiment matière à douter de la capacité des

Ceux-ci, au demeurant, ont tiré les leçons qu'il convenait après 1970, date à laquelle l'initiative Schwarzenbach sur les étrangers recueillit 46 pour cent de oui, gifle retentissante pour toute la classe politique. Aujourd'hui, affirme M. Wyer, les partis ont de bons programmes, qu'ils adaptent sans cesse aux besoins qui se font jour.

Pour le Parti socialiste suisse et son président, le conseiller national bâlois Helmut Hubacher, l'abstentionnisme est un signe d'impuissance politique. Le citoyen a l'impression d'être appelé aux urnes pour des détails, alors que les problèmes qui l'intéressent vraiment lui échappent. M. Hubacher voit dans la révision totale de la Constitution fédérale un grand espoir, notamment pour l'initiative populaire, droit factice tel qu'il est aménagé aujourd'hui.

De plus, les partis ne peuvent pas correctement assumer leur tâche, faute de moyens financiers. « A l'ère de l'automobile, dit M. Hubacher, nous roulons à vélo ». Il faut cesser de repousser ce problème, cesser de dire que les partis doivent être indépendants de l'Etat quand, en cachette, on est à la solde du orort

Enfin, dit M. Hubacher, il y a lieu aussi de rendre plus apparentes les divergences de vues entre les partis sur les problèmes concrets. Les socialistes suisses, affirme leur président, se sont engagés dans cette voie, craignant de voir leur électorat s'endormir. Apparemment, les autres partis ne sont pas mécontents de les suivre. On voit ainsi les radicaux emboucher la trompette antiétatiste et « rompre de la sorte avec leur propre histoire ». Mais. lance M. Hubacher, « qu'ils sachent que nous ne prendrons pas leur place dans la défense de l'Etat, que nous ne réparerons pas les pots qu'ils auront

#### « NE RIEN DRAMATISER »

Oui, l'abstentionnisme indique que la démocratie est arrivée à ses limites, dit-on dans le camp des démocrates du centre, au nom desquels s'exprimait hier le président Fritz Hofmann, conseiller national bernois.

Si elle est arrivée à ses limites, c'est que les exigences formulées à l'égard de l'Etat sont démesurées.

Mais il n'y a pas matière à larmoiements, estime M. Hofmann. L'abstentionnisme est aussi un signe de satisfaction et de confiance, et paresse également, très propre à l'être humain d'ailleurs. Pourquoi devrait-on s'inquiéter que la politique se fasse parfois en dehors des partis?

Le ton, chez les radicaux, est tout autant rassurant et rassure. C'est le conseiller national zurichois Rudolf Friedrich qui parle. L'abstentionnisme, dit-il, signifie aussi qu'il n'y a pas matière pour le citoyen à s'exciter. Les petits partis qui se créent en marge des partis traditionnels? Ils n'ont rien d'inquiétant. Ils disparaissent aussi vite

Fermeture chez von Roll à Gerlafingen

# personnes licenciées

Von Roll de Gerlafingen (SO) a décidé de cesser ses activités dans le domaine de la forge pour pièces en matrice. Quelque 140 personnes seront touchées par cette mesure de rationalisation. Von Roll, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 477 millions de francs en 1978, connaît des difficultés depuis le début de la récession, ses comptes 1978 accusaient un déficit de 17 millions de francs malgré les réserves libérées de 30 millions de francs.

#### INQUIÉTUDES SYNDICALES

Informé de la fermeture de la forge pour pièces en matrice de von Roll et de la perte de 140 emplois, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse est inquiète du fait que la restructuration de l'entreprise von Roll n'est pas encore achevée et que les fautes commises par le passé sont toujours corrigées au détriment

des travailleurs. Ce syndicat exige que von Roll n'effectue aucun licenciement avant que tous les travailleurs concernés n'aient trouvé un autre emploi dans la région à des conditions similaires. En outre ce syndicat exige qu'aucun ouvrier âgé de plus de 50 ans ne soit licencié.

Quant à la FTMH, elle s'étonne de cette mesure à une époque où la direction de Roll von parle d'amélioration du chiffre d'affaires et de la marge bénéficiaire de divers secteurs de production. La FTMH entend tout mettre en œuvre pour sauver les emplois et exige des négociations. (ats)

#### Niveau de l'emploi

#### hausse

Selon la statistique de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail, le niveau de l'emploi, dans l'industrie, dans le secteur de la construction et dans celui des services s'est élevé de 3,5 pour cent au cours du 2e trimestre 1979 par rapport à celui du trimestre précédent.

Au regard de la même période de l'année dernière, on a enregistré une progression de 0,5 pour cent (plus 1,3 pour cent une année auparavant). Le taux de hausse a atteint 1,1 pour cent (plus 1,5 pour cent) dans le secteur des services et 0,8 pour cent (plus 0,3 pour cent) dans celui de la construction, en revanche, on a constaté une baisse de 0,6 pour cent (plus 1,1 pour cent) dans l'industrie et les arts et métiers.

Au cours du 1er trimestre 1979, la base antérieure du calcul de l'indice de l'emploi, c'est-à-dire le 3e trimestre de 1966, a été abandonnée et remplacée par la nouvelle base, qui est le 3e trimestre de 1975 - 100. (ats)

L'IMPARTIAL FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES Direction: Roger Vuilleumler Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds Rue Neuve 14 · Tél 039/21 11 35 · Télex 35 251

Le Locle · Pont 8 · Téléphone 039/31 1444

#### Achat d'obusiers blindés M-109

#### On n'avait pas exagéré les coûts

En juin dernier, le projet d'achat d'obusiers blindés américains M-109 (chars d'assaut d'artillerie) avait été renvoyé à la Commission par le Conseil des Etats qui avait jugé insuffisantes les explications du Conseil fédéral dans le message consacré à cet objet.

Par 22 voix contre 1, la Chambre des cantons avait amputé du crédit global demandé pour le programme d'armement de 1979 — 1.440 millions — la somme de 890 millions qui devait être destinée à l'achat d'obusiers blindés américains.

Ce « coup de tête » des conseillers aux Etats avait fait beaucoup de bruit. Mais le refus n'était pas définitif. Les députés de la petite Chambre demandaient que le projet soit réexaminé par la commission et qu'à cet effet le Département militaire fédéral rédige un rapport complémentaire.

Ce document - accompagné d'un rapport du contrôle des finances sur structure des prix des obusiers blindés — a été remis hier aux Commissions militaires des deux Chambres. Il y est dit que le coût de l'acquisition avait été calculé correctement par le Département militaire. En revanche, le DMF admet que les explications du message n'étaient pas assez détaillées.

#### UN PREMIER MESSAGE TROP LACONIQUE

Le Conseil des Etats reprochait au d'être trop laconique. message notamment en ce qui concerne le prix jugé très élevé par rapport aux achats précédents (livraisons de 1974). De plus, des questions avaient été posées au sujet de la dépendance à l'égard des Etats-Unis et des raisons qui avaient incité le Département à renoncer à une commande à l'industrie suisse. Le rapport du Département - qui est impubliable en raison des renseignements confidentiels qu'il contient fournit des explications au sujet des prix mais ne revient pas sur la question de la commande passée aux Etats-Unis.

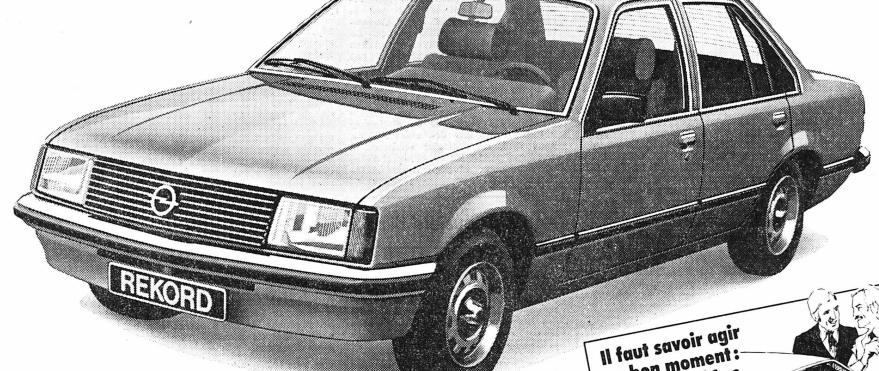
advorber administration of Charles of a series ajanne VIE ET MŒURS DES ANIMAUX SAUVAGES Documents, photographies, observations, LA FAUNE apporte à ceux qui aiment vraiment les animaux, la documentation la plus complète qui existe à l'heure actuelle. Sans oublier l'écologie et l'étude des espaces vitaux naturels indispensables à la survie de l'homme.

# CHACUN **DES 8 PREMIERS NUMEROS**

Bien sûr, les 2 premiers numéros au prix d'un seul.

ET AVEC LE N° 9, LA PREMIÈRE RELIURE GRATUITE DÈS LE N° 9, LES FASCICULES SERONT VENDUS FR. 3.50





Opel Rekord 2000 Special.

Technique de pointe, richesse d'équipement, performances remarquables... et un prix vraiment "spécial".

Fr. 15'975.- 4 portes

Pami les équipements, citons: moteur S de 2.0 litres (100 CV/DIN, 74 kW), phares halogènes, sièges-couchette avec appuie-tête, ceintures à enrouleur, lunette arrière

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: l'année sans limitation de kilomètres, Sur demande: la boîte automatique GM, Crédit ou leasing auprès de la GMAC Suisse S.A. chauffante, pneus à carcasse d'acier, etc. Demandez à votre concessionnaire Opel de vous faire découvrir cet équipement

Rekord. Alliance de technique d'avant-garde et d'aérodynamisme.

au bon moment: maintenant! Les

concessionnaires Opel vous font des offres

à vous d'en tirer parti



La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny S. A. — Le Locle: Garage du Rallye — Saint-Imier: Garage R. Gerster — Les Verrières: Garage Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à: Couvet: Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau P. Currit — La Sagne: Garage de la Vallée — Sonceboz: Garage P. Hürzeler.

CHARBON dépoussiéré MAZOUT bois-gaz



135. Avenue Léopold-Robert (Grand-Pont - Tél. (039) 23 43 45

6 PIÈCES, sur deux étages, cuisine agencée, tout confort, jardin, garage. Tél. (039) 23 73 68 et 23 22 14 l'après-





#### personnel masculin et féminin

Etes-vous à la recherche d'une situation stable vous offrant de réelles possibilités d'avancement? Si vous êtes disposé à travailler en équipes, nous engageons :

- du personnel de production féminin
- du personnel de production masculin

Pour ces postes, la formation est assurée par nos soins et de plus vous bénéficierez de prestations sociales et de conditions de salaire très intéressantes.

Nous mettons à votre disposition notre restaurant d'entre-

Prenez contact par téléphone (039) 25 11 01 et nous vous fixerons volontiers un rendez-vous pour une entrevue.

UNION CARBIDE EUROPE S. A.

43, rue L.-J. Chevrolet 2300 La Chaux-de-Fonds

# Congélateurs collectifs

CASIERS A LOUER de 100 - 150 - 200 litres et plus, dans nos congélateurs à la

rue des Entrepôts 19

Musées 16

Passage du Centre 5

Téléphone (039) 23 12 07

Profitez de l'occasion pour congeler des fruits -

S'adresser pour tous renseignements au bureau de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE Rue des Entrepôts 19

radio-télévision suisse romande

La RADIO cherche, à la suite d'un transfert

# une employée à mi-temps

pour sa discothèque à Lausanne.

Des connaissances de dactylographie, du goût pour la musique, ainsi que de la disponibilité sont deman-

Les candidates de nationalité suisse sont priées de faire leurs offres en mentionnant le poste concerné, avec curriculum vitae, photo et prétentions de sa-



Service du personnel de la radio suisse romande 40, avenue du Temple, 1010 Lausanne.

# **AVIS**

#### M. Charles KOLLER

avis sa fidèle clientèle qu'il remet son établissement

Balance 10 - LA CHAUX-DE-FONDS

#### M. et Mme Willy BOURQUIN

A cette occasion, il profite de remercier ses amis et fidèles clients, les priant de bien vouloir reporter la confiance témoignée à ses succeseurs.

Se référant à l'avis ci-dessus

#### M. et Mme Willy BOURQUIN

se recommandent auprès de la clientèle et du public en général.

Par un service soigné, ils espèrent mériter la confiance sollicitée.

Jeudi 30 août 1979, une consommation vous sera offerte de 17 h. à 19 h.

Fabrique d'appareils EAB électriques S.A. 2608 Courtelary

cherche pour date à convenir

# 1 mécanicien électricien avec CFC

La formation spécifique se fait dans l'entreprise. Horaire libre, prestations sociales d'avant-garde.

Veuillez prendre contact par téléphone au (039)

29 août 1939 2 septembre 1939

# y a 40 ans: MOB 39-45

Vingt-neuf août 1939, à l'aube, des affiches rouges apposées dans toutes les rues portent en gros caractères: Mobilisation de guerre. Toutes les troupes frontières sont mises sur pied en même temps que les états-majors territoriaux et différentes troupes spéciales. Le 2 septembre 1939, c'est toute l'armée suisse qui est mobilisée. Les chevaux sont réquisitionnés, de même que tous les véhicules à moteur. Pour des centaines de milliers d'hommes c'est le départ du foyer, de la famille pour une longue période. La guerre déclenchée trois jours plus tard par l'Allemagne hitlérienne allait durer six années. Il y a donc 40 ans, la MOB 39-45. Des événements, des faits, des souvenirs qu'il faut rappeler.

#### Vendredi 25 août 1939

Malgré des appels à la paix lancés par le président américain Franklin Roosevelt, la situation se detériore de plus en plus en Europe. En France on crée un cabinet d'union nationale, les missions militaires françaises et britanniques sont rappelées de Moscou. Hitler forme son conseil de guerre où déjà est prise une décision envers la Pologne. L'Italie, quant à elle, reste calme! Elle attend. « M. Hitler, vous n'avez pas le droit de plonger dans la détresse des millions de gens », tels sont les termes d'un message adressé par Roosevelt à Hitler. En Suisse, le Conseil fédéral est inquiet.

#### Samedi 26 août 1939

Hitler demande la suppression du Traité de Versailles, le retour des colonies allemandes et que Dantzig soit allemande. Il reçoit à cette occasion les ambassadeurs des grandes puissances, pour exposer son plan. L'Allemagne accepterait de conclure avec l'empire britannique un pacte de non-agression de 25 ans, à condition que l'Angleterre donne son approbation: 1. A l'abolition des clauses du Traité de Versaille relatives aux colonies (retour de celles-ci au Reich); 2. Dantzig doit redevenir allemande; 3. L'Allemagne persiste à vouloir construire une autoroute à travers le corridor polonais. En revanche, elle accorderait à la Pologne pendant dix ans des facilités pour le port de Dantzig; 4. L'Allemagne est prête à entrer en conférence avec la Pologne en vue de rétablir l'ordre et de prévenir tout nouvel acte de terrorisme; 5. L'Al-lemagne est prête à offrir à la Pologne la conclusion d'un pacte de non-agression pour une durée de dix ans avec garantie des nouvelles frontières pendant la même période.

#### Lundi 28 août 1939

Une très grande activité règne dans les milieux politiques de Londres. Pour la plupart des journaux anglais et français, le sort de l'Europe se décidera mardi. La mobilisation générale est décidée en Hollande, la Belgique mobilise partiellement. Hitler annonce un grand discours, cependant que Roosevelt ne fera plus de démarches. En France, toutes les communications ferroviaires avec l'Allemagne sont interrompues. On apprend aussi que la Pologne accepterait une médiation dans son différend avec le Reich, mais refuserait un arbitrage. Au Palais fédéral, on se montre relativement optimiste quant au dénouement de la crise internationale. On considère que l'intense activité didéployée samedi et dimanche démontre que les puissances se préoccupent activement de trouver une solution pacifique qui sauvegarde le prestige des nations et des hommes engagés dans le conflit actuel.

#### Mardi 29 août 1939

Comme la Hollande et la Belgique, la Suisse prend ses précautions et lève les troupes de couverture-frontière. Les Chambres sont convoquées pour mercredi après-midi et toutes les commis-

sions fédérales pour mercredi matin. A l'ordre du jour: les pleins pouvoirs donnés au Conseil fédéral et l'élection du général. Par ailleurs, le Département fédéral de l'économie publique décrète un arrêté interdisant d'acheter certaines denrées alimentaires, telles que le sucre, le riz, les légumineuses, les pâtes alimentaires, l'huile, la graisse dans l'attente de la mise en vigueur du rationnement définitif. Quant au carburant, il est immédiatement rationné. A la frontière, les routes d'accès sont fermées avec l'Allemagne, l'Italie et la France.

#### Mercredi 30 août 1939

Le trafic téléphonique de notre pays avec la France est suspendu. Pour un règlement de la crise, le roi des Belges et la reine de Hollande offrent leurs bons offices. La presse allemande envisage nettement la possibilité d'un règlement de la crise par la voie pacifique en collaboration avec l'Angleterre, M. Chamberlin est l'objet d'une chaleureuse ovation à la Chambre des Communes en déclarant: « La catastrophe n'est pas encore sur nous ». Il annonce que la réponse à Hitler a été envoyée et que les obligations envers la Pologne seront exécutées. L'Angleterre est prête à discuter avec Hitler qui propose une entente anglo-allemande per-

#### Jeudi 31 août 1939

Le colonel - commandant de corps Henri Guisan est nommé général par les Chambres fédérales. Sur 229 bulletins délivrés, il obtient 204 voix. Vingt et un socialistes se prononçaient pour le col. divisionnaire Borel. Le colonel Guisan est aussitôt assermenté devant l'Assemblée fédérale. Quant aux pleinspouvoirs, ils sont accordés au Conseil fédéral sans opposition, moins cinq abstentions. A La Chaux-de-Fonds et partout en Suisse, la distribution des cartes alimentaires a commencé. A l'étranger, Hitler constitue un Conseil de défense et les entretiens germano-anglais se poursuivent, mais Varsovie prend de nouvelles mesures militaires.

#### Vendredi 1er septembre 1939

Le Conseil fédéral décrète la mobilisation de guerre de toute l'armée pour le samedi 2 septembre. L'Exposition nationale suisse de Zurich ferme ses portes. Danzig est rattachée au Reich. L'Allemagne passe aux actes et les ports de Dantzig et de Gdynia sont bloqués. Les troupes du Reich attaquent les villes polonaises et Cracovie, Puck, Biala-Podlaska, Zukw, Gradno et Villna sont bombardées. Le Soviet suprême ratifie le pacte de non-agression germano-russe. La France et l'Angleterre mobilisent pour le 2 septembre.

#### Samedi 2 septembre 1939

La guerre germano-polonaise a commencé. La France et la Grande-Bretagne interviendront, alors que l'Italie décide de s'abstenir. Les premiers actes d'agression allemande ont été accomplis au cours de la nuit dernière. Plusieurs

24 thopsan	Mobilisation	ron − de (	Berne.	W.	700
Consult !	Aulgegeben den - Consigné l Consegnato il	. 28/8	19 39 Stunde	- Henr - Ora 2/100	2
(2)-a-	Echalton - Nocus - Bioresi du Synthe Unique Gra	ta Surger-Sura Soror Willed	d Book d d	Stanter - Transcate - Tessus Stanter-Down Ora	Essas - Sun - Scone
					· Mga
Télég	gramme de mobili	sation		_Conseil Commu	nal
			Pr	La Chaux-de- posieur H. Guin résident de com se D.F. Bourqui a Chaux-de-Fond	and zune n 7
and a second second	1 +	,			(1907)
	es beary	hu fu	wherea.	forde mis	NEO PUL
Die	d. Affrica	20190.	affice o	ange as	hichold
05	00	م تنت			

Le télégramme du Département militaire fédéral annonçant la mise sur pied des troupes de couverture frontière envoyé au président de la ville de La Chaux-de-Fonds, M. Hermann Guinand, le soir du 28 août.

Armée suisse Schweizerische Armee

**Esercito svizzero** 

# KRIEGSMOBILMACHUNG

AUFGEBOT DER GRENZTRUPPEN

# MOBILISATION DE GUERRE MOBILITAZIONE DI GUERRA

MISE SUR PIED DES TROUPES FRONTIÈRES

CHIAMATA ALLE ARMI DELLE TRUPPE DI FRONTIERA

#### 1. Die Grenztruppen werden hiemit aufgeboten.

- a) Alle Wehrpflichtigen, deren Dienstbüchlein einen <u>roten</u> Mobilmachungszettel enthält, haben sofort an den im Mobilmachungszettel angegebenen Orten einzurücken.
- b) Pferdestellung: Die für die Stellung von Pferden und Maultieren an die Grenztruppen bestimmten Gemeinden haben diesen Befehl sofort auszuführen.
- c) Stellung der Motorfahrzeuge: Alle Motorfahrzeuge (Personenwagen, Lastwagen, Motorräder etc.), deren Fahrzeugausweis mit einem roten Aufgebotszettel versehen ist, sind sofort an dem im Aufgebotszettel an-

#### 2. Es sind ferner ebenfalls aufgeboten und haben sofort einzurücken:

- a) Die Territorialkommandostäbe 1-12, die Mobilmathungsfunktionäre, das Personal des
- b) Die Organe des Flieger-Beobachtungs- und Meldedienstes;
- c) Die Organe des passiven Luftschutzes;
- d) Die Mineurdetachemente.

Eidgenössisches Militärdepartement.

#### 1. Les troupes frontières sont mises sur pied.

- a) Tous les militaires dont le livret de service est muni de la fiche rouge de mobilisation entrent immédiatement au service aux endroits prescrits par la fiche de mobilisation.
- b) Fourniture des chevaux: Les communes ayant été désignées pour fournir des chevaux et mulets aux troupes frontières exécutent immédiatement l'ordre de fourniture.
- c) Fourniture des véhicules à moteur: Tous les véhicules à moteur (voitures, camions, motocyclettes, etc.) dont le permis de circulation est muni d'un ordre de marche rouge sont à remettre immédiatement à la troupe à l'endroit indiqué par l'ordre de marche.

#### 2. Sont également mis sur pied et entrent au service immédiatement:

- a) Les états-majors territoriaux 1-12, les fonctionnaires de la mobilisation, le personnel du service des munitions;
- b) Les organes de repérage et de signalisation d'avions;
- c) Les organes de la défense aérienne passive; d) Les détachements de mineurs.
- Département militaire fédéral.

#### 1. Le truppe di frontiera sono chiamate alle armi.

- a) Tutti i militari, il cui libretto di servizio è munito dell'avviso di mobilitazione di color rosso.
- devono entrare immediatamente in servizio giusta le istruzioni contenute in detto avviso. b) Consegna dei cavalli: I comuni che sono stati designati per la consegna dei cavalli o muli alle truppe di frontiera devono eseguire subito questo ordine.
- c) Consegna degli autoveicoli: Tutti gli autoveicoli (autoveiture, autocarri, motociclette, ecc.), la cui licenza di circolazione è munita di un ordine di marcia di color rosso, devono essere presentati subito giusta le istruzioni contenute in detto ordine.

#### 2. Sono parimente chiamate alle armi e entrano in servizio immediatamente:

- a) Gli stati maggiori territoriali 1–12, i funzionari della mobilitazione, e il personale del servizio delle munizioni;
  - b) Gil organi del servizio d'avvisamento e di segnalazione antiaereo;
  - c) Gli organi della protezione antiaerea; d) I distaccamenti minatori.

Il Dipartimento militare federale.

villes sont bombardées, mais les Polonais veulent résister de toutes leurs forces. Ils annoncent 16 avions allemands abattus. A Londres, l'ambassade allemande prépare ses malles. La France remet une note à Berne dans laquelle elle annonce qu'elle reconnaîtra la neutralité suisse.

#### Lundi 4 septembre 1939

Malgré d'ultimes démarches pacifiques de la France et de l'Angleterre, Hitler fait la sourde oreille. Chamberlin, à la radio britannique, transmet le message suivant: « N'ayant pas obtenu de réponse de l'Allemagne, l'Angleterre

du matin ». Pendant ce temps, la Chambre française vote les crédits de défense nationale. Le roi d'Italie est auprès de Mussolini et prend position contre la guerre. Roosevelt proclame pour l'instant la neutralité des Etats-Unis. L'Australie se met aussi en guerre contre l'Allemagne aux côtés de la Grande-Bretagne. Le paquebot anglais « Athenia » est torpillé à l'ouest des Hébrides avec 1400 passagers à bord. En Suisse, on prépare l'obscurcissement.

#### Mardi 5 septembre 1939

Le Japon et l'Espagne resteront neutres. Un avion «inconnu» bombarde

une ville danoise. Deux ports militaires allemands sont bombardés par l'aviation anglaise. Un cargo allemand est coulé.

En Suisse, la Braderie et la Fête des vendanges sont renvoyées. La mobilisation de l'armée suisse : une performance. « Lorsque, dimanche 3 septembre, à 12 h. 10, la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne a été faite, notre armée au complet se trouvait depuis dix minutes dans ses secteurs d'opérations », disait un communiqué de l'état-major général de l'armée suisse.

#### de volonté Un temps

23 août 1939, le nazi von Ribbentrop et le communiste Molotov signent le pacte germano-soviétique de non-agression.

Staline assiste à la cérémonie. C'est le dernier acte avant le premier coup de feu de la Seconde Guerre mondiale.

Cette alliance contre nature, où nazis et communistes trahissent leurs principes, ouvre grandes aux troupes allemandes, les portes de l'Europe.

Hitler peut donner libre cours à sa démence, et tout un peuple avec lui, car Staline ne lancera pas ses armées à l'assaut du 3e Reich, pourtant si anticommuniste.

Une semaine plus tard la Pologne est envahie, Henri Guisan prête serment. La Suisse lève ses troupes de couverture frontière.

C'était !! y 2 quarante ans.

Ces jours, les anciens de la « Mob » se retrouvent un peu partout dans le pays pour se souvenir des 1000 jours et plus passés sous les drapeaux.

A les entendre, il y eut de bons moments, et s'ils s'en souviennent c'est qu'ils furent plutôt rares, contrairement à ce qui se dit, car vivre en état d'alerte permanent, toujours sur le qui-vive, forme le fond d'un climat qui, au fil des semaines et des mois puis des ans, ne s'estompe pas et s'installe à demeure. Alors on apprend à vivre dans l'angoisse, on s'habitue, on oublie même les peurs des premiers jours. On apprivoise la crainte jusqu'à ne plus voir tout ce qu'elle transforme.

En ce début de septembre 1939, les hommes mobilisés pensent être déjà rentrés pour les vendanges. Il leur fallut un hon mois et l'extension des hostilités, avant de comprendre que la guerre s'installait pour longtemps.

Alors monta un nouveau souci, celui du soldat pour sa famille qui devait faire face à des problèmes financiers croissants, surtout chez les artisans et les travailleurs modestes.

Peut-on, quarante années plus tard, parler d'un temps difficile, quand partout la guerre faisait rage et que la violence nous était épar-

« C'était difficile, mais on a eu de la chance», ce constat très simple, on l'entend encore dans la conversation des plus de soixante ans, et les jeunes se demandent de quoi ils

Les faits ont un vocabulaire qui leur est propre et que ne comprennent que ceux qui les ont vécus.

De même, l'état d'esprit d'un peuple durant un moment de son histoire est quelque chose qui, comme le temps, passe et ne se répète jamais dans des conditions identiques.

C'est pourquoi, quand « ceux de la Mob » parlent de la volonté de défense qui les animait, ils évoquent un souvenir un peu mité pour les nouvelles générations. C'est pourquoi encore ils n'en parlent guère, si ce n'est entre eux.

Alors la volonté de défense est accrochée à la panoplie des souvenirs à côté du cadre à la photo jaunie d'un jeune militaire, le grand-père dans la gloire de ses vingt ans et de son uniforme plus ou moins bien taillé.

Et aujourd'hui, l'on ne parle plus beaucoup de « volonté de défense » on préfère se préoccuper des « moyens de défense ».

Parce que rien n'est techniquement impossible si l'on y met le prix, on croit que la machinerie de guerre peut tout quand elle est bien huilée.

Il faut tout de même bien écouter ces souvenirs de la Mob, sortis de la naphtaline, pour réapprendre peutêtre qu'en matière de défense nationale les moyens ne sont rien sans la volonté, et que la volonté de défense ne se forge pas sur l'heure quand on en a besoin.

Gil BAILLOD

# La Belgique sera-t-elle médiatrice?

# Les entretiens germano-anglais se poursuivent Mise sur pied de la couverture-frontière

La situation ne s'aggrave pas, au contraire...

#### Mais la Suisse devait prendre ses précautions

La Chaux-de-Fonds, le 29 août.

Ce matin, par un clair soleil, dans la promesse d'une chaude matinée d'été, nos soldats sont partis occuper leur poste de combat à la trontière. Calmes, résolus, sans tortanterie, ils répondent à l'appel du Conseil tédéral et du pays. Souhaitons qu'ils reviennent bientôt, après avoir gardé l'arme au pied, et sans avoir quitté longtemps ni de loin leurs foyers...

Il est probable, comme le souligne notre cor respondant de Berne, que la Suisse aurait pu s'épargner cette mise sur pied des troupes de couverture frontière. En effet, aucun danger ne menace pour l'instant notre pays La situation internationale est plutôt calme. Elle a tendance à s'améliorer. Comme le disait hier un journal français : « Il faut bien reconnaître que la teneur du message du chancelier Hitler au président Daladier est peu encourageante. Mais le seul fait que le maître du Reich expose ses vues semble témoigner qu'il n'est pas absolument opposé à toute discussion. SI LES FRONTIE-RES SONT FERMEES, LES OREILLES NE LE SONT PAS ENCORE ET L'ESPOIR RESTE PERMIS QUE LA RAISON FINIRA PAR L'EMPORTER. »

Si l'on ajoute à cela que le chancelier Hitler a décidé de répondre aux propositions anglaises et que le renversement sensationnel de la politique japonaise commence à peser lourdement dans la balance, on peut dire que l'Allemagne commence à recevoir de sérieux avertissements. Est-il d'autre part exact que le Saint Siège au-rait décidé de quitter immédiatement l'Italie pour l'Espagne si M. Mussolini entrait en guerre aux côtés du Reich? Est-il exact que la Hongrie elle-même est écœurée du pacte germano-russe qui lui rappelle les plus « beaux » temps de Bela Kun? Est-il exact enlin qu'à Bad-Kneuznach, où se tenait le Congrès international du vin, les congressistes qui durent partir pour céder la place au grand état-major allemand, se virent acclamés par la foule et que la délégation française en particulier fut l'objet d'une manifestation de sympathie qui cloua de stupeur les fonctionnaires nazis? On criait: « Vivent les Français! » et des femmes se pen-chèrent vers ces derniers pour leur dire : « Pas de guerre, pas de guerre avec vous... >

Bien d'autres indices encore révèlent la fra gilité de l'axe, le moral bas des populations, les menaces de sabotage organisé à l'intérieur des lignes, la révolte sourde des oppositions matées qui se manifesteraient et se révèleraient au premier échec. A moins d'être aveugles, sourds et tous, Hitler et Mussolini ne peuvent taire autrement que d'en tenir compte.

Dès lors on comprend mieux que la menace de guerre soit encore à vues humaines assez éloignée et que la Suisse en particulier ne court pour l'instant aucun danger.

Mais comme on l'explique fort justement à Berne, le Conseil fédéral devait agir en raison même des décisions prises par la Hollande et la pas tiré les conclusions pratiques des mobilisations de la Belgique et des Pays-Bas, elle risquait d'offrir un point faible qui aurait pu constituer, en cas de danger, une invite à l'étranD'AUTRE PART. ON APPREND O ger de traverser notre territoire pour atteindre l'ennemi. Il fallait donc visser l'écrou, fermer le cadenas, boucher l'issue. Désormais le rempart est là. La digue est dressée, solide, infranchissable. Il n'y aura vraiment de mobilisation générale que si la guerre éclate. Et elle est bien problématique...

Très sagement aussi, le Conseil fédéral a décidé de faire nommer dès mercredi le général.

Cette tâche, on le sait, appartient à l'Assemblee tédérale. Comme en 1870 et en 1914, les représentants du peuple appelleront au commandement suprême de nos troupes un officier supérieur qui a fait ses preuves et qui possède la confiance de chacun. Cette fois-ci, il s'agirait du colonel commandant de corps Guisan, dont le nom avait déjà été prononcé en septembre C'est le Conseil tédéral qui propose sa nomination et sans doute ne sera-t-elle guère discutée On souhaite seulement que le colonel Guisan, appelé et élu par tous, puisse être et rester le « général de la paix ».

Quant aux mesures économiques, elles visent surtout à éviter l'affolement, la spéculation, à maintenir les prix et les réserves nécessaires en vue de l'avenir.

Tout, donc, a été prévu.

Ni les autorités, ni la population ne sont sur-

La Suisse aborde la période décisive de la crise européenne avec le maximum d'atouts en main. Et le danger imminent ferait de notre pays un bloc, bloc solide, résolu, solidaire. de volontés tendues, arcboutées pour la défense de notre indépendance et de notre neutralité.

Acceptons donc les tâches et la gravité de l'heure comme une épreuve imposée par les

#### ila teneur de la note anglaise

Paris et Varsovie en ont connaissance

LONDRES, 29. — Le gouvernement anglais a informé hier les gouvernements français et polonais de la teneur de sa communication à M Hitler. Les milieux français et polonais se sont déclarés satisfaits du contenu de la note.

Selon le « Daily Express », la réponse anglaise contiendrait notamment les deux points suivants:

1. L'ANGLETERRE NE PEUT EN AUCUN CAS RENIER LES ENGAGEMENTS ASSUMES VIS-A-VIS D'AUTRES NATIONS.

2. SI LE GOUVERNEMENT ALLEMAND AC-CEPTE DE RENONCER A SES MENACES DE VIOLENCE, IL N'Y AURA AUCUNE RAISON DE NE PAS EXAMINER DANS UNE ATMOSPHERE PLUS TRANQUILLE LES PROBLE-MES SOULEVES PAR L'ALLEMAGNE.

Le même journal croit que la réponse allemande attendue aujourd'hui à Londres laissera subsister la possibilité de continuer les pourparlers entre Londres et Berlin.

#### La porte ouverte aux négociations

Dans les milieux officieux de Londres, on dit que la réponse anglaise à M. Hitler serait un document d'environ 800 mots, rédigé en termes très iermes mais aussi sur un ton extrêmement amical. TOUT EST TENTE POUR LAISSER LA PORTE OUVERTE AUX NEGOCIATIONS. En outre, toute une série de questions ont été posées de sorte qu'il faut s'attendre à ce que le chancelier réponde avant d'entreprendre une ac-

Berlin répondra

#### La réponse d'Hitler partirait aujourd'hui encore

A l'issue de l'entrevue avec l'ambassadeur britannique, le chancelier Hitler s'est retiré avec ses principaux collaborateurs MM, von Ribbentrop, Hess et le maréchal Goering, afin d'avoir avec eux un échange de vues.

ON APPREND QUE LE GOUVERNEMENT DU REICH ELABORERA LA REPONSE AU COURS DE LA NUIT. UN HAUT FONCTION-NAIRE DU FOREIGN OFFICE QUI AVAIT ACCOMPAGNE A BERLIN L'AMBASSA-DEUR, REPARTIRAIT MARDI MATIN EN AVION AVEC LA REPONSE QUI POURRAIT SERVIR DE BASE AU DEBAT DES COMMU-NES.

Tentative de médiation?

#### La Belgique intervient

BRUXELLES, 29. — L'agence Belga publie la note suivante:

LES MILIEUX OFFICIELS SE REFUSENT A TOUTE COMMUNICATION OFFICIELLE DE LA VISITE FAITE LUNDI SOIR A M. Belgique. En effet. Ces deux pays constituent le flanc nord et la Suisse le flanc sud des positions tranco-allemandes. Si la Suisse n'avait MAGNE FT DII MINISTRE DE POLICIONE. MAGNE ET DU MINISTRE DE POLOGNE, en erreur l'opinion internationale et les gouver-MAIS LE BRUIT COURT QU'IL S'AGIRAIT nements.

> D'AUTRE PART, ON APPREND QUE LE GOUVERNEMENT N'ENVISAGE PAS EN CE MOMENT DE NOUVELLES MESURES MILI-

> > Les moments historiques

#### L'entrevue Miller-Henderson

L'ambassadeur chez le chancelier

BERLIN, 29. - Sir Neville Henderson est arrivé lundi à 20 h., par la voie des airs à l'aérodrome de Tempelhof. Deux membres de l'ambassade britannique ainsi qu'un représentant du ministre allemand des affaires étrangères l'ont accueilli à son arrivés.

L'ambassadeur est arrivé à 22 h. 30 à la chancellerie du Reich, où il a été reçu par le chancelier Hitler.

#### Le communiqué officiel

A l'issue de l'entretien entre Sir Neville Henderson et Hitler, le communiqué officiel suivant a été publié :

«Le Fuhrer a recu lundi soir à 22 h. 30, dans la nouvelle chancellerie du Reich, en présence de M. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères du Reich, l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Neville Henderson. L'ambassadeur britannique a remis au Fuhrer une note du gouvernement britannique.»

circonstances dont nous ne sommes pas maîtres, mais dont les conséquences sont loin d'être irréparables.

Pour l'Europe même, tant qu'il y a la paix, il y a de l'espoir!

Paul BOURQUIN.

Le rapport de sir Neville Henderson partira pour Londres ce matin

Après l'entretien qu'il a eu avec le Fuhrer. sir Neville Henderson, rentré à l'ambassade de Grande-Bretagne, a téléphoné à Londres, vers 1 heure du matin, L'avion qui a conduit l'ambassadeur à Berlin est rentré à l'aérodrome de Tempelhof et on croit qu'il repartira ce matin portant au gouvernement de Londres le rap-port de sir Neville.

#### Un règlement n'est pas exclu

D'ailleurs, dit-on, dans les milieux bien informés, malgré la poursuite des négociations, un règlement spécial pour Dantzig n'apparaît pas comme exclu.

#### La Norvège prend également des précautions

OSLO, 29. – Le gouvernement norvégien a décidé de mettre sur pied de paix rentorcée, la garde de neutralité de la côte norvégienne. La première division de contre-torpilleurs, la 4me et la 5me divisions de torpilleurs et la première et la deuxième escadre des forces de l'air sont comprises dans cette mesure.

#### La tension polono-allemande

Les Polonais évacuent les gares frontière

GLEIWITZ, 29. - Lundi, à 21 heures, tous les agents de la police frontière et les agents des douanes polonais ont quitté la gare frontière de Beuthen.

L'Allemagne a fermé la frontière du côté de la Pologne

Comme conséquence de la décision des autorités allemandes de fermer la frontière entre la Pologne d'une part et l'Allemagne de l'autre, les communications ferroviaires de la Pologne avec les pays occidentaux ne sont plus assurées que par la Slovaquie, la Hongrie et la Rouma-

En outre, les communications de la Pologne restent normales avec le territoire de Dantzig, la Lithuanie, la Lettonie et l'U R. S. S.

#### Les bateaux étrangers ont quitté Dantzig

Les bateaux étrangers ont quitté Dantzig. Les bateaux italiens et allemands ont quitté Gdynia. Par ailleurs, le trafic aérien Varsovie-Berlin est suspendu. En revanche, le service Copenhague Gdynia est doublé.

#### La Pologne proteste contre les mensonges du Dr Goebbels

Le communiqué officiel polonais suivant a été publié:

Depuis un certain temps, la presse allemande menait une campagne de calomnies accusant la Pologne de brutaliser la minorité allemande et citait des faits non seulement erronés, mais inventés de toutes pièces. Aussi longtemps que cette campagne restait dans le cadre de la campagne de propagande, même menée par la presse complètement subordonnée à son gouvernement, on se contenta du côté polonais de donner des démentis ou des informations à ceux qui en réclamaient.

Cependant, depuis quelques jours, ces faits de pure invention et ces fausses informations ont trouvé place dans des propos des plus hauts sacteurs dirigeants d'Allemagne, probablement informés de saçon tendancieuse. Il s'avère que le gouvernement allemand veut faire de cela un élément du jeu diplomatique. En tenant compte de ces faits, le gouvernement polonais est obligé de protester solennellement contre des méthodes utilisées sciemment pour induire

Sans entrer, pour le moment, dans trop de détails, il convient de relever de ces accusations mensongères: l'assassinat de 24 Allemands près de Lodz, et de huit Allemands près de Belsko, les cas de castration exécutés par décision judicialres, le camp de concentration pour la minorité allemande, etc.

Ces informations doivent être flétries comme étant de pure invention. Aucun des faits mentionnés ne correspond à la réalité.

Une bombe explose dans une gare polonaise. -Sept morts et des blessés

Une bombe a explosé hier soir à 23 h. 45 dans la consigne de la gare de Tamos, sur la ligne Cracovie-Lwow, faisant 7 morts et plusieurs blessés. On a arrêté comme suspects deux Allemands citoyens du Reich et un membre de la minorité allemande.

#### L'Espagne dans l'expectative

Franco n'a pas quitté sa résidence

BURGOS, 29. — Les milieux officiels suivent avec attention l'évolution de la situation internationale. Franco n'a pas quitté sa résidence et le colonel Beigbeder est demeuré toute la journée et une partie de la nuit au palais Cordon. Le ministre des affaires étrangères a reçu tour à tour le comte Viola di Compalto, ambassadeur d'Italie qui gère l'ambassade en l'absence du général Gambarra et M. von Storrer, ambassadeur d'Allemagne. Ce dernier entretien a duré plus d'une

#### M. Voldemaras voulait rentrer en Lituanie. Il est arrêté.

KAUNAS, 29. — M. Voldemaras, qui tentait de rentrer en Lituanie, a été arrêté à la frontière de Kybartal et reconduit dans un village situé au nord-est de Zarasai où il avait été confiné avant la tentative de coup d'Etat en juin « Petit Journal » ont été saisis par les autorités

A Dantzig. — Les trains polonais réquisitionnés

VARSOVIE, 29. - Les autorités de Dantzig ont réquisitionné tous les trains de marchandises polonais qui se rendent à Dantzig ou traversent Dantzig, portant ainsi un nouveau coup au statu

#### En Suïsse

#### fermeture partielle de la frontière suisse

Les points de passage tolérés sont précisés

BERNE, 29. - Le Conseil fédéral a pris l'ordonnance suivante sur la fermeture partielle de la frontière, ordonnance qui entre immédiatement en vigueur.

Le passage de la frontière avec les véhicules hippomobiles et à moteur est limité aux routes ci-après:

A. Passage de la frontière de l'Allemagne en Suisse: Léopoldshoehe-Klein Huningen-Bâle; Grensbach-Bâle; Loerrach-Riehen-Bâle; Rheinfelden (Stadtbrücke)-Coblenz; Ebringen-Thayngen; Constance-Kreuzlingen; douane route principale de Kreuzlingen; St-Margrethen-Martinsbruck.

B. Passage de la frontière de l'Italie en Suisse: Taufers (Tubre)-Munster; Tirano-Poschiavo: Chiavenna-Castacenia: Porlezza-Gandria-Lugano; Côme-Chiasso-Ponte Tresa; route du Simplon; Grand Saint-Bernard.

C. Passage de la frontière de la France en Suisse: Annemasse-Genève; Saint Julien-Carouge-Genève; Gex-Ferney; Grand Saconnex-Genève; Jougne-Vallorbe; Pontanie Pelsone Verrières; Delle-Boncourt; Saint Louis-Bâle.

Sur toutes les autres routes carrossables, seul le trafic frontalier des piétons et des cyclistes est autorisé. Tout passage de la frontière en dehors des routes carrossables est interdit. Des prescriptions spéciales règleront le trafic ferroviaire et aérien.

Un arrêté fédéral urgent

#### La question des plems-bouvoirs

BERNE, 29. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil fédéral a approuvé le texte du projet de l'arrêté fédéral urgent sur les mesures à prendre pour la protection du pays et le maintien de la neutralité. Il a approuvé en même temps le texte du message adressé aux Chambres à l'appui de ce projet d'arrêté.

Le texte sur les pleins-pouvoirs est pour ainsi dire littéralement le même que celui d'août 1914. Les commissions des deux Chambres chargées de l'examiner se réuniront mercredi matin à 10 heures. M. Nietlispach, catholique, Argovie, préside la commission du Consell national et M. Schoeppier, radical, Soleure, préside la commission du Conseil des Etats. Le Conseil fédéral sera représenté aux délibérations des commissions par MM. Baumann et Motta.

Voici l'ordre de mise sur pied qui est affiché

#### Mobilisation de guerre

Mise sur pied des troupes frontières

#### 1. Les troupes frontières sont mises sur pied:

a) Tous les militaires dont le livret de service est muni de la fiche rouge de mobilisation entrent immédiatement au service aux endroits prescrits par la fiche de mobilisation,

b) Fourniture des chevaux: les communes ayant été désignées pour fournir des chevaux et mulets aux troupes frontières exécutent immédiatement l'ordre de fourniture.

c) fourniture des véhicules à moteur: tous les véhicules à moteur (voitures, camions, motocyclettes, etc.) dont le permis de circulation est muni d'un ordre de marche reuge sont à remettre immédiatement à la troupe à l'endroit indiqué par l'ordre de marche.

#### 2. Sont également mls sur pied et entrent au service immédiatement:

a) Les états-majors territoriaux 1-12, les fonctionnaires de la mobilisation, le personnel du service des munitions;

b) Les organes de repérage et de signalisation d'avions; c) Les organes de la défense aérienne passi-

d) Les détachements de mineurs.

Département militaire fédéral.

#### Deux nouveaux arrêtés L'état de service actif en Suisse

BERNE, 29. - Au cours de sa séance de mardi, le Conseil fédéral a pris un arrêté décrétant l'état de service actif pour tout le territoire de la Confédération, avec entrée en vigueur immédiate.

#### La compétence des tribunaux territoriaux

Une autre décision prise aujourd'hui par le Conseil fédéral et qui entre également immédiatement en vigueur concerne la compétence des tribunaux territoriaux.

#### « Paris-Soir » et le « Petit Journal » saisis à Genève

GENEVE, 29. — Ce matin « Paris-Soir » et le à leur arrivée à Genève.

ne tarda pas à être complètement dé-

passée. Il s'agissait de prendre des me-sures apportant une solution provisoire

au moins, pour faire face à des pro-

blèmes économiques et sociaux qui de-

cision de donner aux autorités compè-

tentes la possibilité d'augmenter de 30

pour cent le montant de ces secours,

dès le 15 octobre 1939. De la sorte, pour

reprendre l'exemple de l'encadré, notre

famille touchait 11 fr. 45 en ville et 8

fr. 05 à la campagne. Cependant, les

communes qui payaient ces secours avaient le droit d'affecter ces supplé-

ments à des fins particulières. À La

Chaux-de-Fonds, ils furent réservés au

payement des loyers.

A première vue, cette nouvelle disposition pouvait être accueillie avec sa-

tisfaction. Il fallut bientôt se rendre à

l'évidence et admettre que même ces

mesures se révélèrent bientôt elles aussi

Il y avait à cela deux causes pri-

mordiales: un certain nombre de béné-

ficiaires, ou jugés tels, n'étaient pas at-

teints par ces nouvelles allocations, ou,

fait paradoxal, celles-ci rendaient leur

L'ordonnance du 9 janvier 1931

avait fixé le maximum des alloca-

tions journalières en fonction du lieu d'habitation des bénéficiaires:

ville, campagne ou localité semi-ur-

baine. Les adultes (ou les enfants

gagnant leur vie) se voyaient allouer

un maximum de 2 francs 20 à 2

francs 90 suivant la catégorie à laquelle ils appartenaient. Pour

chaque enfant, de plus de 15 ans, de

10 à 15 ans, ou de moins de 10 ans,

les sommes variaient respectivement

de 2 francs à 1 fr. 40; de 1 fr. 50 à 90

ct. et de 1 franc à 70 ct. Ce n'était

Selon ce barême, une famille com-

posée de la mère, de la grand-mère

et de deux enfants de 11 à 13 ans,

par exemple, touchait entre 8 fr. 80

par jour en ville et 6 fr. 20 à la

Il va sans dire que ces secours

étaient insuffisants, surtout dans les

villes où les loyers étaient élevés.

situation plus aléatoire encore!

QUE RECEVAIENT-ILS?

Le Conseil fédéral prit donc la dé-

vinrent vite lancinants.

insuffisantes.



# Un grave problème social de l'automne 39 La MOB signifiait presque la misère...

« Depuis plus de deux mois, nos soldats sont sous les drapeaux. Ils sont conscients de la gravité de l'heure et tous sont prêts à remplir loyalement leur mission. Mais, tandis qu'ils veillent à la frontière, leur foyer est sans chef et, parfois aussi, sans ressources suffisantes pour subvenir aux nécessités de la vie. Les autorités civiles et militaires cherchent bien par tous les moyens à soulager un peu les familles plongées dans la détresse. Malheureusement, ces secours ne sont pas toujours suffisants... »



Vu l'article 7bis introduit par l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1939 dans l'Ordonnance du 9 janvier 1931 sur les secours aux familles des militaires,

#### ARRETE

Article premier .- Le supplément de 30% sur le montant des secours aux familles des militaires accordé par l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1939 doit être réservé par les bénéficiaires au paiement de leur loyer.

Article 2.- Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

Ia Chaux-de-Fonds, le 27 octobre 1939.

Le coût de la vie



combs, at press, a county AU HOM DU CONSEYL-COM UNAL, SE SEA

Le secrétaire, Channy

Le vice-président,

Ce début d'une lettre adressée aux EN 1931 DÉJA autorités communales de La Chaux-de-Fonds, par le Fonds de secours du Rgt fr car 44, En Campagne, traduit bien la situation dans laquelle se trouvaient passablement de famil'es à l'automne 1939. Des bonnes volontés il y en avait. Cependant, les problèmes étaient tels qu'il fallait s'acheminer au plus vite vers d'autres mesures répondant à des

En plus des soucis matériels des

mobilisés, il y avait ceux des

chômeurs, qui leur étaient liés du

reste... Réunis en assemblée générale au nombre d'un millier à la

Salle communale le 17 novembre

1939, ils avaient voté à l'unanimité

L'assemblée constate que malgré

toutes les promesses faites par les

autorités compétentes, malgré toutes

les mesures prises ou qui devraient

l'être, en vertu de douloureuses ex-

périences faites durant la précé-

dente guerre, le coût de la vie

augmente dans des proportions

inquiétantes et avec une rapidité

statistique officielle des prix moyens

pratiqués de 42 articles concernant

l'alimentation, 25 ont subi des aug-

mentations variant de 3 à 44 pour

cent dans la période du 26 août au

26 octobre 1939; d'autre part, l'en-

semble des denrées consommées par

une famille de quatre personnes ac-

cuse, pour la même période, une

Symptomatique: depuis le 26 octobre, certaines de ces denrées de

première nécessité ont subi une

nouvelle augmentation, ce qui porte

le pourcentage de 11,2 à 13,1 pour

Nous sommes en droit de nous de-

mander où cela mènera toutes les

classes, laborieuses et particulière-

ment nos familles de chômeurs et de

augmentation de 11,2 pour cent.

Dans notre ville, et suivant une

la résolution ci-dessous:

sans cesse accrue.

réalités concrètes.

S'inspirant des expériences faites lors de la guerre 1914-1918, le Conseil fédéral s'était déjà occupé de la question des a'locations de secours aux familles des mobilisés.

fixait des normes de secours en temps de paix. il va sans dire qu'en période de mobilisation générale cette ordonnance

Nous demandons avec insistance à

nos autorités de revoir toute la

question des secours de chômage,

d'en augmenter les taux, afin de

nous permettre de vivre, sans di-

minuer de façon progressive les

quantités de denrées indispensables

Nous devons malheureusement

noter, en plus, que la crise s'inten-

sifie, que le nombre des chômeurs

augmente et que, si cette augmen-

tation n'est pas plus sensible

pendant ce mois, cela est dû au fait

que le service complémentaire en

Nous demandons aux autorités de

occupe - momentanément - une

s'occuper, avec une sollicitude

particulière, des chômeurs âgés, car

beaucoup d'entre eux ont leurs fils

mobilisés aux frontières et ceux-ci

ne doivent pas sentir leurs vieux

parents dans un dénuement sans

cesse croissant. D'ailleurs toutes les

familles de nos chômeurs-soldats

ont trop souffert pendant les deux

La défense du pays contre un

La défense des foyers de nos sol-

dats contre l'envahissement de la

misère physique et la détresse mo-

rale est une obligation 'non moins

Nous ne pensons pas que les auto-

rités de notre pays puissent s'y re-

envahisseur éventuel est une dure

premiers mois de mobilisation.

mais inéluctable réalité.

impérieuse.

à une alimentation normale.

partie.

En effet, les normes constituaient, rappe'ons-le un plafond. Elles pouvaient être réduites dès l'instant où la famille touchait d'autres ressources que celles du mobilisé ou encore lorsque le total des secours dépassait le gain ou les secours que le chef de fa-En 1931, une ordonnance fédérale mille recevait en temps normal. Et

> cours de chômage, après déduction de la pension du soldat! Bref, les dispositions qui semblaient intéressantes, et prévues pour éviter tout abus, ne résistaient pas à un examen plus attentif. En un mot comme en

pas le Pérou!

campagne.

cent, elles privilégiaient les hommes disposant d'un salaire moyen et élevé, et devenaient carrément inopérantes pour ceux dont la situation était

en aucun cas les secours militaires ne

devaient légalement dépasser les se-

#### LES CAISSES DE COMPENSATION

Même si, par décision de l'autorité communale le supplément de 30 pour cent avait été affecté au payement du loyer, la valeur de celui-ci grevait lourdement le budget des familles des mobilisés, dans le fond, rien n'était amélioré.

Il fallait autre chose, c'était une nécessité, un devoir... On s'acheminait vers une réglementation légale du paiement du salaire pendant le service militaire, avec des propositions et postulats divers, mais qui se rapprochaient p'us ou moins dans l'essentiel.

Poussé par les partis, le Département de l'économie publique travailla à un projet définitif. Il s'agissait de faire appel aussi bien aux employeurs qu'aux salariés non mobilisés.

Une caisse de compensation serait bientôt créée — après consultation avec les associations professionnelles - d'où seraient tirées les sommes nécessaires à l'indemnisation partielle des soldats quant à leur perte de salaire.

En mars 1940, alors que la relève s'effectue dans les côtes du Doubs, une assemblée des commandants de compagnies, des fourriers et des aides fourriers est convoquée pour la mise sur pied de la Caisse de compensation.

Cette œuvre d'entraide sociale de vaste envergure, soulageait enfin les mobilisés d'une partie de leurs soucis matériels. Elle était couverte par une retenue de deux pour cent sur les salaires, la part patronale faisant le reste.

Roland CARRERA

# Un témoin de la première heure

Aujourd'hui, les témoins de cette époque, se rappellent encore l'émotion qui s'empara de la population, à la nouvelle de la mobilisation de la couverture frontière, par la radio, le lundi soir 28 août 1939, pour le lendemain à l'aube.

Dans son allocution, le Président de la Confédération, Ph. Etter, invita le peuple suisse à accueillir avec une confiance sans réserve, les mesures prises par les autorités.

Dans les moments d'émotivité de la vie, les gens éprouvent le besoin de se confier à autrui pour lui faire partager son espoir ou sa crainte. Aussi, par cette belle soirée d'été, nombreux furent les promeneurs le long de l'avenue Léopold-Robert. Ils s'arrêtaient, s'interpellaient les uns les autres avec une certaine agitation. Pour tout le monde, la mobilisation de l'armée entière allait bientôt suivre.

Alors qu'il faisait déjà sombre, les habitants du quartier des Crêtets se sentaient réconfortés. De la caserne des volontaires, s'échappaient les chants patriotiques des soldats consignés, qui attendaient les ordres.

Dans de nombreux foyers des hommes sortaient leur fourniement de l'armoire et se préparaient pour le lendemain.

Au lever du jour, sur notre balcon, silencieux et tristes, ma femme et moi, épions les premières rumeurs de la ville qui s'éveille peu à peu.

Pendant la nuit, des affiches placardées un peu partout annoncent la mobilisation de la couverture frontière. Devant chacune d'elles, des passants s'arrêtent pour en prendre connaissance puis s'en vont sans proférer un mot, saisis par le sérieux de la situation. Déjà, des soldats, sac au dos, se dirigent vers la gare.

Le bataillon frontière 224, auquel j'appartiens, formé de quatre compagnies de carabiniers et d'une compagnie de mitrailleurs, mobilise dans la cour du collège Industriel. Pendant toute la mobilisation on l'appellera le bataillon de La Chaux-de-Fonds, la majorité de ses hommes habitant la ville.

Très vite la cour se remplit d'uniformes « gris-vert ». A leur arrivée les hommes se groupent selon leur affinité, puis se mettent à discuter entre eux. L'atmosphère évoque davantage un cours de répétition qu'une mobilisation de guerre.

Un léger remous se produit à l'arrivée des commandants d'unité sortant d'un rapport de bataillon.

Le major Gerber commande l'unité, assisté des capitaines Juillard, Béguin, Cattin, Steudler et du premier-lieutenant Schild.

Devant sa troupe, le capitaine Juillard, se parlant comme à luimême murmure: «Je vais rassembler tout le monde et procéder à

l'appel ». Celui-ci effectué par le fourrier signale trois manquants seulement: deux en villégiature au Tessin et un troisième en voyage d'affaires en Italie.

Chaque unité entreprend aussitôt ce qu'on appelle en langage militaire « les travaux de mobilisation ». Des corvées, sous la conduite de sous-officiers, se rendent à l'arsenal pour y toucher le matériel et la munition.

De nombreux civils, massés derrière les barrières du collège suivent curieusement ce va et vient.

Le quartier-maître réunit les fourriers pour une première distribution de viande fraîche. Avec étonnement, il tient ce langage: « Pourvu que la mobilisation dure au moins trois jours, pour nous permettre d'établir une comptabilité! »: Il y avait encore des gens qui ne croyaient pas à la guerre!

Le bataillon se rassemble sous les arbres. Les soldats écoutent la lecture des articles du code de guerre. Ensuite, ils lèvent la main droite pour dire: « Je le jure ou je le pro-

Une heure plus tard, la cour se vide. La troupe s'en va occuper son secteur de guerre dans la région du Doubs et les environs de La Chauxde-Fonds.

La compagnie du capitaine Juillard se dirige dans la direction des Bulles. En chemin elle s'arrête pour manger au bord de la route. Les soldats, encore peu habitués au port du sac ruissellent de sueur. A l'arrivée des cuisiniers ils s'exclament à l'envi: « Nous mourons de faim! ». Ils goûtent à leur premier repas composé d'un rôti de bœuf accompagné de pâtes alimentaires.

La fin de la journée se termine à aménager le café des Rochettes en poste de commandement.

Depuis le lever du jour, les détachements d'alerte de la compagnie se trouvent déjà sur le lieu de leur secteur de guerre, à Biaufond, la Rasse, la Maison-Monsieur et les Brennetets.

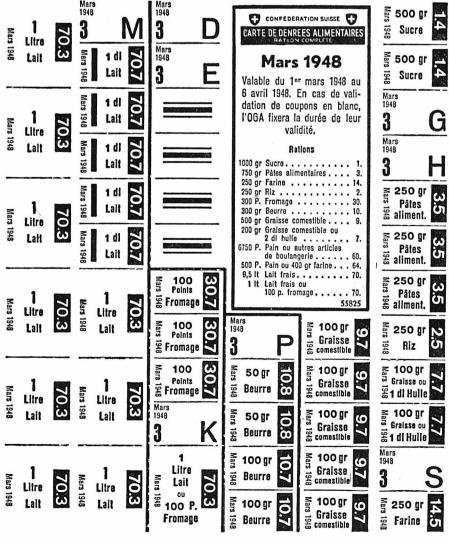
La mobilisation générale de l'armée intervient le samedi 2 septembre. Le jour précédent, de tous les postes du Doubs on entend, vers la fin de la journée, le bruit sourd des cloches de La Chaux-de-Fonds, sonnant à toute volée.

A la Maison-Monsieur, les soldats écoutent à la radio, le discours de Hitler, annonçant qu'il revêt l'uniforme jusqu'à la victoire finale et désignant déjà à la fois ses successeurs éventuels: Goering et Hess. Ce qui permettra à un de nos camarades d'enchaînerîner: « Pourquoi pas Oin Oin! »

Ainsi s'opéra pour les soldats du bataillon 224 la mobilisation qui allait durer jusqu'en 1945. Elle exigea de chacun d'eux 700 à 900 jours de service actif.

Albert HALLER

# **V**ous en souvenez-vous?...



#### CAFÉ PARC DE L'OUEST

« Chez GIANNI »

#### **BOLETS FRAIS**

RÖSTIS - SALADE

Tél. (039) 23 19 20



Dim. 2 sept. Départ 9 h. Fr. 30 .-Pl. Hôtel-de-Ville (cause Braderie) VAL-D'ILLIER CHAMPÉRY (dîner libre)

Mardi 4 sept. Dép. 13 h. 30 Place de la Gare Fr. 8.— FOIRE DE MORTEAU

#### JEÛNE FÉDÉRAL 1979

Dim. 16 sept. Dép. 7 h. Fr. 55.-Place de la Gare CHATEAU-D'OEX - GSTAAD -LA LENK

(Magnifique circuit: L'Ober-Simmental) avec un excellent repas à Gstaad)

Lundi 17 sept. Dép. 13 h. 30 Fr. 24.-Place de la Gare

LE MONT-PÊLERIN (Joli panorama vaudois)

15-16-17 sept. Dép. 6 h. Fr. 295.— LES GRISONS - LE TYROL -INNSBRUCK

(encore quelques places) Voyage de 3 jours : Demandez notre programme détaillé

Renseignements-Inscriptions: **VOYAGES - AUTOCARS GIGER** Tél. (039) 22 45 51

DEMAIN

DROGUERIES (articles réglementés et nets exceptés)

en plaques, blocs, barres et tube: JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne 1032 Romanel-sur-Lausanne Ø (021) 35 41 51

# WARFINANCES

**AVEZ-VOUS** BESOIN D'ARGENT?

Pour tous crédits et prêts per-sonnels nous vous garantissons une discrétion absolue.



remboursable par mensualités de Fr. Jusqu'à Fr. 20 000. sans caution

Nom Prénom

Rue/No NP/Localité

Téléphone Date de naissance

Date Signature

Pour tous renseignements téléphonez-nous au 066 22 86 15 dès 8 h. le matin et jusqu'à 13 h., ou envoyez simplement ce coupon à l'adresse suivante :

Pierre Kohler, rue Auguste-Qui-querez 89, 2800 Delémont.

IL

Sur toutes les poudres «Crème Dessert» et sur les «Dessert mousse»



Office specials

JOWA la boulangerie Migros

<u>Cidre de pomme</u>

Véritable

sans alcool

o neu

Multipack 29.8.–4.9.

Offre speciale

au lieu

bouteille de 1 litre, 1.20

2 litres

au lieu

servir frais

de 2.40 (+ dépôt)







Emment Offre spéciale les 100 g au lieu de 1.36

Cet emballage spécial offre la

#### Ramequins surgelés Café en grains data Du congélateur au four: fameux! emballage de **280** g

Un mélange aromatique de cafés exquis et sélectionnés

paquet de 250 g

au lieu de 3.-

paquet de **500** g

(100 g = 1.-)au lieu de 5.80



Nourriture pour

chats «Exelcat» 💯 🖘 Viande saine pour votre chat 1/2 boîte de 404 g, 1.20



2 boîtes (100 g = -.24.8) au lieu de 2.40

**Ecus à la noix** de coco paquet de 220 g

(100 g = -.81,8)jusqu'à

épuisement du stock



(AROS

#### OFFRES D'EMPLOIS

Garage en expansion du Jura bernois cherche pour compléter son effectif

# un chef mécanicien sur autos un mécanicien sur autos

Pour la fonction de chef mécanicien, une participation financière peut être envisagée.

Veuillez faire vos offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre Z 920322, à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

# FNR

Entreprise du groupe Nivarox S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir pour son département de production

# régleurs de machines

dont elle assurera la formation complète à l'interne.

Veuillez téléphoner pour un rendez-vous au (039) 23 47 44, et demander Mme Lanfranchi.

Fabrique Nationale de Ressorts S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds

Lisez et faites lire «L'IMPARTIAL»

A LOUER rue de la Balance, 3e étage

#### appartement ancien

entièrement rénové, 3 chambres, cuisine. salle de bain, dépendances, chauffage central à l'étage au charbon, Fr. 250.—.

Tél. (039) 22 42 01 après 19 heures.

# J.J. LUDI CLOTURES **BOIS METAL BETON FERS FORGES ENTRETIENS-RÉPARATIONS**

PRIVÉ 038 / 41 26 15 bois — Anken. Trois minutes plus

tard, le Canadien servait Dubois sur un plateau et l'avantage avait changé

de camp. Mieux encore, nouvelle action brillante de la ligne Neininger, Hanseler, Flotiront et le

premier nommé portait l'écart à

deux buts. Le match avait défini-

Seelandais et croyez-moi, ils y allaient, le gardien Schlaefli ne capitulait qu'une fois après un solo

mené et conclu par Latinovich. La

victoire méritée restait donc aux Chaux-de-Fonniers, qui, devant un

adversaire certes déjà mieux au

point, ont compensé cette carence

par une énergie constante. Une belle

André WILLENER

promesse donc pour l'avenir!

En effet malgré les efforts des

tivement basculé.

Prometteur début des joueurs de l'entraîneur Tremblay, aux Mélèzes

# La Chaux-de-Fonds - Bienne 6 à 5 (0-2, 3-2, 3-1)

Plus de 1000 spectateurs pour cette première (glace excellente). — BIENNE: Anken; Zenhaeusern, Kælliker; Dubuis, Lohrer; Lott, Lindberg, Latinovich; Conte, Lærtscher, Widmer; Blaser, Schmid, Courvoisier. — LA CHAUX-DE-FONDS: Schlaefli; Sgualdo, Girard; Valenti, Gobat et Amez-Droz; Piller, Gosselin, Dubois; Flotiront, Hanseler, Neininger; Bauer, Houriet, Mayor; Von Gunten. — ARBITRES: MM. Fatton et Spiess, bons. — BUTS: 3' Lærtscher (sur passe de Widmer) 0-1; 9' Blaser (Courvoisier) 0-2; 21' Gosselin (renvoi) 2-1; 27' Gosselin (Dubois) 2-2; 30' Flotiront (tir de la ligne bleue) 3-2; 30' Lott (Lindberg) 3-3; 32' Lott (Lindberg) 3-4; 48' Gosselin (Piller) 4-4; 51' Dubois (Gosselin) 5-4; 56' Neininger (Girard) 6-4; 58' Latinovich (solo) 6-5. — PÉNALITÉS : 1 X 5' et 5 X 2' pour Bienne et 1 X 5' et 2 X 2' pour La Chaux-de-Fonds.

#### C'EST BIEN PARTI...

Dès l'engagement les Chaux-de-Fonniers affichaient des intentions de revanche après les deux récentes défaites concédées face aux Seelandais. En moins de deux minutes, Anken était déjà alerté par un solo de Piller, puis par un tir violent de Gosselin. Le ton était donné, ceci d'autant plus qu'une « bagarette » éclatait entre Gosselin et Widmer, tous deux écopant d'une pénalité de cina minutes. Les Biennois avaient senti le danger et profitant d'un manque encore évident d'entente entre les joueurs de Tremblay, ils parvenaient alors à prendre le large, grâce à des buts de Lortscher et Blaser. Deux buts qui, avec un peu plus de concentration dans le camp de défense des Chaux-de-Fonniers, étaient évitables.

Allait-on assister à la répétition des rencontres précédentes où les Neuchâtelois avaient perdu pied après le premier tiers-temps ? Il n'en était rien...

#### SACRÉ GOSSELIN

A peine revenu sur la glace, le bouillant Canadien Gosselin se ruait vers les buts et après 30" il récupérait un puck renvoyé par un arrière et l'excellent Anken était

zes... mais dans la même minute, ment par deux formations ne se

#### faisant pas de cadeau. LE MATCH BASCULE

Au fil des minutes et en dépit des essais tentés par l'entraîneur Tremblay, les Biennois étaient sérieusement inquiétés. Il était clair que la victoire se jouerait à l'arraché. Constatation heureuse, c'étaient les Neuchâtelois qui se montraient le plus acharnés, bref ils voulaient leur revanche. Une nouvelle fois c'était Gosselin qui mettait le « feu aux poudres » en battant après la plus belle action de cette rencontre menée avec Piller et Du-

battu. Dès cet instant les Chaux-de-Fonniers reprenaient confiance et ils faisaient jeu égal avec leur redouté adversaire. Un adversaire qui toutefois n'était nullement résigné à s'incliner, même « amicalement ». Le jeu se durcissait et à trois reprises les Montagnards évoluaient en supériorité numérique sans résultat. Pourtant un tir de Flotiront donnait l'avantage à la formation des Mélè-Lott égalisait. Deux minutes plus tard, il récidivait et l'on en était à 4-3 en faveur des Biennois. Le résultat n'était plus modifié durant la fin de cette reprise disputée avec acharne-



teurs, est resté maître de sa discipline, le kilomètre départ arrêté, qu'il a une nouvelle fois dominé. Thoms, qui avait succédé à son compatriote Hans-Jurgen Grunke il y a deux ans à San Cristobal, avait conservé son titre l'an dernier à Munich devant le Canadien Lovel. Il a devancé cette fois un autre Canadien, Gordon Singleton, le champion panaméricain.

#### PAS DE MIRACLE SUISSE

Après 500 mètres de course, les deux hommes étaient à égalité (33"88) mais l'Allemand terminait beaucoup plus fort, prenant 92 centièmes à son ad-

versaire dans la deuxième partie de la course. C'est une vieille connaissance, le Soviétique Eduard Rapp (champion du monde en 1971 à Varèse et en 1974 à Montréal) qui a ravi la troisième place sur le podium à un autre Allemand de

JUNIORS C: Etoile - Aegerten 4-7;

Mâche - Longeau 2-4; Orpond - Dotzi-

gen 13-0; Lyss - Madretsch 5-1; Bé-

vilard - Lamboing 7-0; Reconvilier -

Azzurri 8-0; Tavannes - La Neuvevil-le 1-10; USBB - Aurore 13-0; Les Breuleux - Delémont a 19-1; Court -

2-3; Boncourt - Chevenez 2-2; Cœu-

ve - Courtedoux 0-12; Porrentruy -

JUNIORS D: Lyss - Aegerten 5-2; Bienne b - Buren 6-0; Boujean 34 -

Dotzigen 2-0; Etoile - Mâche a 0-18;

Longeau - La Neuveville 2-1; Perles -

Aurore 6-6; Tramelan - Reuchenette

3-4; Le Noirmont - Court 7-6; Vic-

ques - Glovelier 5-0; Corban - Courroux 2-2; Boécourt - Bassecourt 3-6;

Courrendlin - Delémont 4-3; Cornol -Damvant 8-0; Porrentruy - Alle 3-4;

JUNIORS E: Aegerten a - Orpond

COUPE CANTONALE DES VETE-

Bévilard -

15-0; Aegerten b - Bienne b 5-2; Etoile

8-2; Reuchenette - Anet 2-2.

Delémont b 2-1.

Bure - Chevenez 4-2.

pion olympique et du monde de la spécialité. Le Suisse Heinz Isler a terminé à la sixième place, tout comme Urs Freuler l'an dernier. Dans la course de demi-fond, le Suisse Roland Voegeli terminait troisième de la première série, derrière les favoris Ranier Podlesch (RFA) et Gaby Minneboo (Ho). Il trouvera une ultime chance de sélection pour la finale au cours des repêchages

#### Dill-Bundi éliminé

Pas de cadeau entre le Biennois Widmer et Mayor, devant le but de Anken.

(photos Impar-Bernard)



Ces championnats ont connu des

#### Carnet rose...



Marco Mazzoléni, ex-joueur du FC La Chaux-de-Fonds, transféré à Superga, a été uni par les liens du mariage à Mlle Rita Jobin, à l'église de Notre Dame de la Paix. Nos vœux de bonheur à ce nouveau couple.

(photo Schneider)

#### Football: quatrième ligue jurassienne Bienne 0-8; Courtelary - Taeuffelen

Aegerten b - Macolin 2-8; Evilard -Boujean 34 a 5-3; La Heutte a - Radel-fingen 2-2; Mâche - Orpond 1-1; Safnern - Longeau a 0-1; Hermrigen -Douanne 1-3; Anet a - Jens 8-0; Montilier a - Aarberg 1-2; Anet b - Lyss b 4-0; Longeau c - Nidau a 2-3; Rutti - Grunstern a 2-4; Taeuffelen b - Madretsch 3-2; Ceneri - Boujean 34 b 3-0; La Neuveville - Lamboing 7-1; Court - Reconviller 1-2; Tavannes a -Olympia 3-0; La Heutte b - Villeret b 1-1; Les Breuleux - Courtelary b 1-3; Lajoux - Saignelégier 6-2; Le Noirmont - Montfaucon a 1-1; Belprahon - Courchapoix 1-5; Montsevelier - Courroux b 3-1; Delémont a -Delémont c 4-1; Vicques a - Rebeuvelier 8-0; Mervelier - Perrefitte 1-1; Develier b - Pleigne 4-1; Bourrignon a - Vicques b 10-0; Courfaivre b - Courroux a 3-8; Boécourt a - Delémont d 4-0; Saint-Ursanne b - Courtételle 0-7; Develier a - Bassecourt 0-1; Montfaucon b - Courfaivre a 2-10; Courrendlin - Bourrignon b 7-2; Boécourt b - Delémont b 1-7; Chevenez a -Alle b 12-2; Courtemaîche - Fahy 8-2; Courgenay b - Courtedoux 0-3; Cornol - Fontenais 2-3; Lugnez a - Cœuve 5-3; Vendlincourt b - Alle a 1-4; Courgenay a - Bonfol 5-1; Chevenez b -Boncourt 2-6.

JUNIORS A: Grunstern - Madretsch - Aarberg 1-2; La Neuveville - Aurore 3-2; Rutti - Buren 3-2; Ceneri - Orpond 1-0; Radelfingen - Bumpliz 6-1; Tramelan - Aegerten 5-2; Porrentruy-Cornol 3-2; Courtemaîche - Courtedoux 5-2; Courtételle - Delémont 3-2; Courgenay - Chevenez 1-2; Le Noirmont - Les Breuleux 4-0.

JUNIORS B: Aurore - Madretsch 1-5; Lamboing - Aarberg 5-2; USBB -

a - Anet 5-1. RANS: PREMIER TOUR: Port - Tramelan 3-3, Tramelan vainqueur aux penalties; General Motors - Saint-Imier 1-1, Saint-Imier vainqueur aux penalties; Boujean 34 - Courtelary 4-0; dretsch 1-6; Aurore - Courgenay 2-1; Aarwangen - Longeau 1-6.

#### Championnat du monde iuniors

Avant même de disputer la dernière rencontre, l'Argentine s'est d'ores et déjà qualifiée pour les quarts de finale du championnat du monde juniors, au Japon. Il en est de même pour le tenant du titre, l'URSS, la Pologne et l'Uruguay, qui affichent tous 4 points en matchs. Résultats:

GROUPE B, à Omiya: Argentine -Yougoslavie 1-0; Pologne - Indonésie 6-0. — Classement: 1. Pologne, 2-4; 2. Argentine, 2-4; 3. Yougoslavie, 2-0; 4. Indonésie, 2-0.

GROUPE D, à Yokohama : URSS -Guinée 3-0 ; Uruguay - Hongrie 2-0. — Classement: 1. URSS, 2-4; 2. Uruguay, 2-4; 3. Hongrie, 2-0; 4. Guinée, 2-0.

#### En France

CLASSEMENT: 1. Saint-Etienne, 11 pts; 2. Nantes, 10; 3. Monaco, 10; 4. Strasbourg, 9; 5. Nîmes, 9.

Vicques 1-2; Courtételle - Courfaivre

débuts assez sensationnels à Amsterdam: aucun des Allemands de l'Est, dont on pensait qu'ils allaient truster les médailles de la poursuite individuelle, n'a réussi à passer le cap des quarts de finale. Il en a malheureusement été de même pour le seul Suisse en lice, Robert Dill-Bundi Bien qu'ayant régulièrement amélioré ses temps au cours de la journée, le Valaisan a échoué en quart de finale sur le Soviétique Nicolay Makarov, lequel a établi un nouveau record de la piste en 5'51"31. Cette performance lui a permis de battre Dill-Bundi de 3"31.

#### Résultats

#### KILOMÈTRE DÉPART ARRETÉ,

1. Lothar Thoms (RDA) 1'06"61; 2. Gordon Singleton (Ca) 1'07"53; 3. Eduard Rapp (URSS) 1'07"78; 4. Peter Gruenke (RDA) 1'07"85; 5. Yave Cahard (Fr) 1'08"38; 6. Heinz Isler (S) 1'08"67.

#### QUARTS DE FINALE DE LA POURSUITE

1er quart: Nicolay Makarov (URRS) 4'51"31 (record de la piste) bat Robert Dill-Bundi (S) 4'54"62.

2e quart: Maurizio Bidinost (It) 4' 51"72 bat Harald Wolf (RDA) 4'52"42. 3e quart: Jos Lammerting (Ho) 4'52"

25 bat Jan Jankiewicz (Pol) 4'53"91. 4e quart: Alain Bondue (Fr) 4'54"59 bat Dave Gryllis (EU) 4'58"53. Ordre des demi-finales : Bidinost contre Lammerting et Makarov contre Bondue.

#### **DEMI-FOND**

1re série, les 2 premiers qualifiés pour la finale, les autres en repêchages): 1. Rainer Podlesch (RFA) les 40 km. en 34'48"38; 2. Gaby Minneboo (Ho); 3. Roland Voegeli (S).

2e série: 1. Matthieu Pronk (Ho) 32 41"66 (73,407); 2. Gerald Schuetz (RFA) à un tour et 250 m.; 3. Felix Koller (S) à deux tours et 120 m.

3e série: 1. Gerrie Groenwegen (Ho) 32'56"43; 2. Bartolome Caldentey (Esp) à 25 m.

# versionerungen

Le gardien Anken intervient avec succès devant le Chaux-de-Fonnier

# Début des championnats du monde de lutte libre

Les Soviétiques ont confirmé leur rôle de favoris au cours de la première journée du tour final de lutte libre des championnats du monde à San Diego. Avec Serguei Kornilajev (48 kg), Michael Charachura (68 kg.) et Ilja Mate (100 kg.), l'Union soviétique remportait trois médailles d'or en plus de celle d'argent de Serguei Beloglasov (57 kg.) et de bronze de Magomet Arakilov (82 kg.).

Les seuls tenants qui ont défendu victorieusement leur titre ont été le Japonais Hideaki Tomihama (57 kg.) et le Russe Kornilajev. La surprise est venue des Etats-Unis qui ont remporté trois médailles d'argent et une de

bronze. Les trois Suisses (Martinetti, Magistrini et Marro) qui étaient en lice dans ces joutes, avaient tous déjà été éliminés à l'issue du deuxième tour. Résultats de la finale du 1er tour:

48 kg.: 1. Serguei Kornilajev (URSS); 2. Bob Weaver (EU); 3. Jan Falandys (Pol). — 57 kg.: 1. Hideaki Tomihama (Jap); 2. Serguei Beloglasov (URSS); 3. Joe Corso (EU). — 68 kg.: 1. Michael Charachura (URSS); 2. Akiro Mayahura (Jap); 3. Eberhard Probst (RDA). — 82 kg.: 1. Istvan Kovacs (Hon); 2. John Peterson (EU); 3. Magomet Arakilov (URSS). — 100 kg.: 1. Ilja Mate (URRS); 2. Russell Hellickson (EU); 3. Vasile

Puscasu (Roum).

#### Tour de Romandie: les marcheurs ouest-allemands dominent

Les Allemands de l'Ouest ont poursuivi leur série victorieuse au Tour de Romandie à la marche. Gunter Thomas et Bernd Okelmann avaient remporté les deux demi-étapes de lundi. Mardi. entre Bulle et Fribourg (41,4 km.), Thomas s'est à nouveau imposé, réduisant une partie de son retard sur le leader du classement général, Okelmann, qui a terminé très fatigué. Il pourra profiter, mercredi, de la journée de repos pour reprendre un peu de force et défendre ainsi son maillot de leader. Résultats :

4e étape, Bulle - Fribourg (41,4 km.): Gunter Thomas (RFA) 3 h. 53'33";
 Zhang Zhenyu (Chine) 3 h. 57'55";

3. Zhong Zhiquiang (Chine) 3 h. 58'15"; 4. Bernd Okelmann (RFA) 4 h. 01'18"; 5. Michel Mendes (Fr) 4 h. 12'16. Puis: 9. Michel Jomini (S) 4 h. 19'59"; 13. Jean-Claude Jatton (S) 4 h. 27'28"; 19. Robert Schlaeppi (S) 4 h. 36'48".

Classement général: 1. Bernd Okelmann (RFA) 18 h. 36'11"; 2. Gunter Thomas (RFA) 18 h. 42'43"; 3. Zhang Zhenyu (Chine) 19 h. 03'57"; 4. Zhong Zhiquiang (Chine) 19 h. 27'07"; 5. Michel Mendes (Fr) 19 h. 34'18". Puis: 7. Michel Jomini (S) 19 h. 57'54"; 11. Jean-Claude Jatton (S) 20 h. 37'46"; 17. Robert Schlaeppi (S) 21 h. 35'11".

Championnat de 1re div. (6e journée): Saint-Etienne - Sochaux 2-1; Bordeaux - Nantes 1-3; Lens - Monaco 0-3; Strasbourg - Lille 3-2; Nîmes -Lyon 3-2; Angers - Marseille 3-1; Paris-St-Germain - Brest 0-0; Valenciennes - Metz 2-2; Nancy - Laval 2-1; Nice - Bastia 2-1.

# Pharmacies Coopératives



La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Ponts-de-Martel

Pour une silhouette harmonieuse une méthode de massage simple et efficace

devant l'UBS

Léopold-Robert 50

Les coussinets adipeux de la peau, les rondeurs disgracieuses ainsi que la peau d'orange, problèmes de la femme moderne, ne peuvent en général pas être éliminés par un régime amaigrissant.

Par contre la méthode de massage SUBLINE permet un traitement local des endroits disgracieux; elle s'applique de façon très simple et ne prend que peu de temps.

Les produits SUBLINE sont à base de pur extrait de lierre. Cet élément naturel provoque une meilleure circulation sanguine, active le renouvellement des cellules, assouplit et embellit la peau. Le massage permet à l'extrait de lierre de pénétrer rapidement et profondément dans l'épiderme.

#### Mode d'emploi

SAMEDI, NOUS BRADONS

à des PRIX NUSSLÉ

TOUS LES APPAREILS

**MÉNAGERS** 

La mousse de massage SUBLINE s'applique toujours au moyen d'un masseur SUBLINE, qu'on a bien en main, sur les endroits à traiter. Après absorption complète, on procède à un léger massage supplémentaire avec la crème SUBLINE, qui accélère et améliore les résultats.

Coffret contenant une mousse de massage et un appareil de massage spécialement étudié Fr. 32.30

Jeudi 30 août - Journée SUBLINE

Une conseillère SUBLINE sera à la Pharmacie Coopérative, av. Léopold-Robert 108

Venez, Mesdames, la questionner!

# XXVIe BRADERIE

**DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1979** 

# pour le GRAND CORSO FLEURI

« CARROUSEL 79 »

avec « I CARABINIERI DI ROMA », 25 musiciens à cheval - 30 chars et groupes - 1500 figurants - 60 chevaux - 12 fanfares

ÉCONOMISEZ Fr. 3.- à 4.- par famille

Prix des places:

Fr. 6.—. Les enfants jusqu'à 12 ans, accompagnés, ne paient pas. Enfants de 12 à 16 ans - Apprentis - Etudiants - Militaires: Fr. 4.—. Tribunes: Fr. 16.— et places assises: Fr. 11.-, entrées comprises.

Fr. 1.- DE RÉDUCTION

à toutes les places en prenant vos billets dès maintenant et jusqu'au 1er septembre à 18 h.

LOCATION à La Chaux-de-Fonds: ADC, Office du Tourisme, rue Neuve 11, tél. (039) 22 48 21 - Girard, tabacs, Léopold-Robert 68, tél. (039) 22 48 64 - Naville & Cie, Serre 79, tél. (039) 22 30 02 - Tabatière du Théâtre, tél. (039) 22 53 53 - Willy Bourquin, tabacs, Balance 14, tél. (039) 23 47 49 - Naville & Cie, Fritz-Courvoisier 2, tél. (039) 23 56 12 - Magasins «Au Printemps», Léopold-Robert 54, tél. (039) 23 25 01 - Le Locle: Gindrat, tabacs, Grand-Rue 24, tél. (039) 31 16 89.



**Futura** 

SINGER

plus vendue au monde.

CENTRE

À COUDRE

Place du Marché

2300 La

Chaux-de-Fonds Tél. (039) 23 35 36

#### A VENDRE

# terrain

Quartier du Cerisier

Belle situation Plans à disposition

**CHARLES BERSET** gérant d'immeubles La Chaux-de-Fonds Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Pour solitaire: le bonheur à votre portée (Fr. 60.—) avec les mêmes chances de succès pour

vous trouver un (e) amie sé-



Parcelles de 1000 m2 environ Conditions de paiement favorables



CHERCHE

tourneur

Manufacture de boîtes de montres

2300 La Chaux-de-Fonds

Téléphoner ou se présenter.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

# Recrutement d'agents de police

pour le 1er janvier 1980

JEUNES GENS DE NATIONALITÉ SUISSE qui cherchez une ACTIVITÉ VARIÉE

et désireux d'embrasser une profession offrant de multiples aspects (régulation du trafic, contrôle de la sécurité et de l'ordre publics, service des ambulances, service des premiers secours en cas de feu, etc.) veuillez nous retourner, jusqu'au 10 septembre 1979, le coupon ci-dessous.

DIRECTION DE POLICE

rieux (se)

Mady Gil

Tél. (038) 33 35 87

Mariés s'abstenir.

Dîme 51 - 2000 Neuchâtel

Ouvert du lundi au vendredi.

**DROGUERIES** 

DEMAIN

(articles réglementés et nets exceptés)

Prière de me faire parvenir, sans engagement, votre documentation. Nom: Prénom: Adresse: A découper et à envoyer au

Commandant de la Police locale 2301 La Chaux-de-Fonds

# SALON DES ARTS MÉNAGERS La Chaux-de-Fonds Grenier 5-7 Tél. (039) 22 45 31



# Mercredi

#### IMPAR-TV - IMPAR-TV -IMPARTV

# **Tranches** horaires

16-18h

18-20 h

20-22 h

22-24 h



romande



11.30 Série: Doris Comédie (31)

11.30 Quoi de neuf? Informations 11.45 Journal



bande

variétés

tannic »

jour (50)

19.03 Actualités

presse.

22.40 Actualités

amaigrissants

18.20 Actualités régionales

du Grand-Nord (2)

17.07 Evadez-vous avec TF1

de nouvelle aventures dans une série qui va bientôt prendre fin... 12.00 Actualités

12.35 Série: Les mystères de l'Ouest

13.30 Vicky le Viking. Dessin animé

13.55 Pour les jeunes. Acilion et sa

10. La nuit du mort vivant

Bricolage: objets décoratifs.

puis dessins animés, cirque et

L'odyssée sous-marine de l'équipe du commandant Cous-

teau: 1. L'énigme du « Bri-

18.00 Feuilleton: Anne jour après

18.15 Jeune pratique. Les régimes

18.44 Caméra au poing: Les oiseaux

19.35 L'Histoire en jugement: Le

21.45 Histoire d'un livre: Le destin

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 La cavale. 12.30 Le journal de

midi. Edition principale. 14.05 La radio buissonnière. 16.05 Thyl Ulenspiegel (13). 16.15 La cavale. 18.05 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30

Le journal du soir. 19.02 Revue de la

presse suisse alémanique. 19.05 Couleur

d'un jour. 20.05 Sous les pavés, la pla-

ge. 21.00 Mercredi sport. 22.05 Blues in

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

the night. 24.00 Hymne national.

général Douglas Mac Arthur

Avec Gilles Lapouge, écrivain,

Pierre Seghers, poète, Véronique Drucker, attachée de

La charmante Doris Day vit

12.25 Tom et Jerry. Dessin animé 12.35 Série: Les arpents verts

22. Quel cirque 13.00 Aujourd'hui Madame: Arlette Tardif

14.00 Série: Drôles de Dames

2. La vie de château

14.45 Sports Hockey sur gazon - Cyclisme

17.00 Récré A2

22.00 Journal

17.30 C'est la vie: Informations

17.55 Des chiffres et des lettres

18.20 Actualités régionales

18.45 Les trois caméras de l'été

19.00 Journal

19.35 Les chefs-d'œuvre du cinéma français: Remorques

Un film de Jean Grémillon. Avec Jean Gabin - Madeleine Renaud - Michèle Morgan -Jean Marchat

21.00 Sept jours en Perse Archéologie et histoire, architecture et ruines de la Perse cinq fois millénaire sont évo-

21.10 Soir 3: Informations

qués au cours de cette émis-

TV: A CHOIX

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 18.30 Les animaux du soleil - 19.30 Harold Lloyd - 20.20 Monsieur Smith au Sénat. 22.25 Entretien avec Frank Capra. — TF1: 11.30 Doris Comédie - 12.35 Les mystères de l'Ouest - 17.05 Evadezvous - 18.00 Anne jour après jour -18.15 Jeune pratique - 19.35 L'histoire en jugement: le général Mac Arthur - 21.45 Histoire d'un livre: le destin. — Antenne 2: 12.35 Les arpents verts - 13.00 Aujourd'hui Madame - 14.00 Drôles de dames -19.35 Remorques - 21.00 Sept jours en Perse. - FR3: 19.00 Cheval mon ami - 19.30 Un château en enfer.



Jusque dans le courant de l'après-midi, retransmision de TF1 en couleurs.

18.10 Soir 3: Informations

18.20 Actualités régionales

18.40 FR3 Jeunesse: Les ancêtres du cinéma

19.00 Cheval mon ami

19.30 Film: Un château en enfer Avec: Burt Lancaster - Peter Falk - Astrid Heeren - Patrick O'Neal

TV et radio

Programmes complets de la semaine dans notre supplément-magazine du

Tirage: 70.000 exemplaires.

# 12-16h

TV romande à 20.20: Monsieur Smith au Sénat

17.45 Point de mire: Mémento 17.55 Téléjournal

18.00 Vacances-Jeunesse

18.30 Les animaux du soleil Une journée avec les babouins

19.00 Un jour d'été. Actualités

19.30 Film: Harold Lloyd Sélection de courts métrages

Le célèbre comique à lunettes (sans verre!) dans des séquences non moins célèbres, mais toujours amusantes...

20.00 Téléjournal

20.20 Film: Monsieur Smith au Sénat

Avec James Stewart et Claude Rains 22.25 Ils ont fait Hoolywood Entretien avec Frank Capra

22.55 Téléjournal

IMPAR-TV

23.05 Cyclisme. Championnats du monde sur piste

20.00 Téléjournal

21.15 Johny West

22.30 Le fait du jour

22.00 Hugo von Hofmannsthal

# IMPAR-RA

#### SUISSE ALÉMANIQUE

10.15 A l'occasion de la FERA 79, reprises

16.40 Pour les enfants 18.00 Carrousel

18.45 Fin de journée

18.50 Téléjournal 19.05 M. Carlis und seine abenteuer-

lichen Geschichten

19.35 Point chaud

20.00 Téléjournal

21.40 Téléjournal 22.05 Télésports

20.20 Isewixer

16.32 Spielexpress 17.30 Téléjournal

17.45 Sur la scène berlinoise 19.00 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

19.30 Magazine 20.10 Van der Valk

21.00 Téléjournal

21.50 Télésports

12.50 Les concerts du jour. 13.00 For-21.20 La religion en Amérique mule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités estivales. 15.00 Suisse-musique. 23.20 Téléjournal 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Les Concerts de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Le temps de créer. 23.00 Informations. 23.05 Hymne

#### SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique légère. 15.00 Notes et notices. 16.05 Pour les aînés. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Oeuvres de Gershwin et Ives. 20.30 Prisme:

Thèmes de ce temps. 21.30 Actualité du disque. 22.05 Music-box.

#### SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 13.10 Feuilleton. 13.30 Itinéraires folkloriques. 14.05 Radio 2-4: Spécial été. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Jeu culturel. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Cycles. 21.00 Sport et musique. 23.05 Nocturne musi-

#### FRANCE MUSIQUE

13.00 Estivales: Opéras autres. 17.02 Kiosque. 19.00 Festival de Salzbourg 1979: Orchestre philharmonique de Vienne. 22.00 Ouvert la nuit.

#### FRANCE CULTURE

12.30 Les tournois du royaume de la musique. 13.00 Un livre, des voix. 13.42 L'Ecole des parents et des éducateurs. 13.57 Les après-midi de France-Cultu-re. 16.32 Evolution musique: Erudita au Brésil. 17.30 Feuilleton: Mini-passeport. 18.22 Sélection. 18.25 Salle d'attente. 18.30 Sciences: Le darwinisme aujourd'hui. 19.00 Festival d'Avignon: Le cirque impérial. 21.30 Nuits

**JEUDI** SUISSE ROMANDE 1 (MF) Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00) et à 12.30 et 23.55 -6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00

Editions principales. 6.58 Minute œcuménique. 8.05 Revue de la presse romande. 8.14 Chronique routière. 8.15 Spécial vacances. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.55 Bulletin de navigation. 8.58 Minute œcuménique. 9.05 La puce à l'oreille. 12.00 Informations.

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Journal à une voix. 9.05 Connaissances. Le temps difficile. 9.30 Le cinquantenaire du Bureau international de l'éducation. 10.00 Collages. 10.30 Pour l'amour de l'art. 11.00 Suisse-musique. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

#### SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00 — 6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Musique populaire.

#### SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00 - 6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.20 Théâtre. 11.50 Les programmes du jour.

#### FRANCE MUSIQUE 6.00 Quotidien vacances. 8.02 Des notes

sur la guitare. 8.35 Estivales. 11.00 Les vacances du musicien. FRANCE CULTURE

6.02 Matinales. 7.00 Les chemins de la connaissance, 8.07 La littérature, 9.45 Question en zigzag. 10.02 Evolution musique. 11.02 Sélection. 11.05 Nous tous chacun. 11.45 Panorama.

#### SUISSE ITALIENNE

18.10 Susi

18.20 Monsieur muscles

18.45 Les aventures de Sinbad le marin 19.15 Vie sous-marine

19.40 Rencontres

20.10 Magazine régional

20.45 Voyage dans la langue italienne

22.00 Ardéchois, coeur fidèle (4) 22.55 Téléjournal 23.05 Mercredi sports

# **ALLEMAGNE 1**

13.15 Programmes expérimentaux

16.00 Sport pour les enfants 16.45 Pour les enfants

17.15 Les vacances de M. Rossi (4) 17.35 Exposition Radio et TV

17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux

# TV: A CHOIX

#### SPORTS ET JEUX

TV romande: 23.05 Cyclisme, championnats du monde sur piste, en différé d'Amsterdam. - Antenne 2: 14.45 Hockey sur gazon et cyclisme -17.55 Des chiffres et des lettres. -Suisse alémanique: 22.05 Football: match de championnat de Ligue nationale A. - Suisse italienne: 23.05 Cyclisme et football.

#### ENFANTS ET ADOLESCENTS

romande: 18.00 Vacances jeunesse. - TF1: 13.30 Vicky le Viking - 13.55 Acilion et sa bande. -Antenne 2: 12.25 Tom et Jerry -17.00 Récré - 18.45 Les trois caméras de l'été. — FR3: 18.40 Jeunesse.

# POINT DE VUE

# Médecine et sexologie

Chaque type de société possède ses propres tabous. Nos démocraties chrétiennes, humanistes, moralistes, sociales en possèdent un qui reste très fort, le sexe. L'image pornographique, très précise parfois dans le cinéma du même nom, est un faux moyen de liquider les tabous, alors même que les actes décrits sont indépendants des sentiments et de l'imagination, devenus gestes techniques et non émotion sensuelle. Autre fausse manière de vaincre le tabou, l'excès verbal, dans les plaisanteries généralement masculines dites de corps-de-garde.

Lalou et Barrère, après deux émissions sur la stérilité, viennent une fois encore de contribuer, scientifiquement et humainement, à faire lever une partie des tabous et leurs voiles souvent hypocrites qui recouvrent la sexualité. Certes, il leur faut prendre diverses précautions, sortir l'émission en plein été, la placer en fin de soirée quand naturellement le public n'est plus très nombreux, faire dire un texte prudent d'avertissement avant la projection, mise en garde qui permet ensuite de rejeter une partie des protestations, enfin user du « carré blanc » qui prolonge l'avertissement.

Ils ont pris encore une autre précaution assez inattendue. Il est évident que la sexologie est aussi pratiquée par des médecins, des sociologues, des psychiatres en France. Mais les auteurs se sont déplacés en Suisse, à Genève, pour y

interroger des scientifiques dont les accents témoignaient qu'en plus ils n'étaient pas de vieux Helvètes. Serait-il plus facile de traiter certains problèmes en s'éloignant vers l'étranger? On connaît le «truc» dans le domaine politique. Le voici utilisé en médecine et en « morale ».

Toutes ces précautions rappellent ainsi l'existence même du tabou. A l'intérieur de l'émission, quand certaines personnes seules ou en couples parlent de dos, visage caché, mots simples qui viennent difficilement à la bouche, le tabou persiste. Des images qui seraient crues dans d'autres domaines, des mots qui peuvent heurter par leur précision, des explications nettes permettent alors de mieux comprendre certains troubles de la vie sexuelle. Celui qui traite ces problèmes doit d'abord poser un diagnostic juste, ce qui n'est pas facile et choisir ensuite la thérapie, d'autant meilleure qu'elle traite un couple et pas un être isolé. Le plaisir des sens, s'il passe par le physique est avant tout capacité d'aimer, d'imaginer, et partagé.

Notons pour terminer que le vocabulaire écrit volontairement très en retrait sur les mots utilisés en cours d'émission. Mais le tabou sur les choses du sexe pèse plus dans la relative pérennité de l'écriture que dans la fugacité d'images et de mots. On peut refuser d'entendre. Il est difficile de ne pas lire...

Freddy LANDRY

A PROPOS Alors, Maggie, ça va?

Vous l'avez certainement lu au moins une fois, entendu au moins une fois sur les ondes, entendu au moins une fois «dans» le petit écran où l'on dit des textes: «Maggie» sera-t-elle comprise dans sa politique africaine, « Maggie » aura-t-elle des difficultés avec les Trades Union à cause de son budget qui est seulement conforme à ses promesses électorales? Maggie parci, Maggie par-là: Mme Margaret Thatcher, qui ne porte pourtant pas la familiarité sur son visage, est réduite à un prénom. Personne ne parlait d'Indira seulement.

Transposons: « Big Charlie » vient de dire aux Algériens, je vous ai compris, et de crier « vive le Québec libre ». Hansueli a fait un joli discours à la télé le soir du premier août. Valéry fait du ski à Chamonix. Nicolaï place toute sa famille dans les principaux postes en Roumanie, comme hier Napo. Jimmy s'en prend aux superbénéfices des grandes compagnies pétrolières mondiales. Et rappelons-nous que Johnnie avait bien failli se prendre les pieds dans l'affaire de la baie des cochons. Tout cela sonne mal à l'oreille et surprend un peu l'œil.

Que Micheline, Gilbert, Jean-Pierre, Paul et Raymond se tutoyent et usent entre-eux de leurs prénoms, que cela déborde un peu hors des séances à huis-clos, autour d'eux, reste d'intérêt local. Mais que l'on utilise familièrement le seul prénom de la première ministre britannique soulève un petit problème. Ce pourrait bien être une trace de mysoginie sous l'apparente gentillesse. Rares sont les hommes politiques devenus prénoms, à peine Nikita, pour se moquer de ses chaussures agitées sur pupitres, ou bien Fidel quand il s'envole dans un discours de quatre heures. Quel l'accession progrès progrès avec l'accession «Maggie» dans le vocabulaire...

La Banque Cantonale Jurassienne est

une institution privée, donc la

municipalité ne peut rien lui imposer;

des motifs de sécurité interviennent

(des fenêtres se trouvent au rez-de-

chaussée) et enfin il y a des raisons de

Toutefois, cette argumentation n'a

pas convaincu les conseillers de ville

qui ont approuvé la motion pcsi par 23

Rebeuvelier - Vermes

fermée partiellement

Etant donné les travaux d'aménage-

ment de la route qui relie Vermes à

Reconvilier, le conseil communal de

Rebeuvelier a décidé de fermer ladite

route pour un mois, à savoir jusqu'au

27 septembre, de 7 h. à 18 h. Néanmoins

les bordiers et les agriculteurs pourront

rouler en se conformant aux ordres

donnés par les ouvriers de l'entreprise

procédant à la réfection de cette

à la circulation

CANTON DU JURA

Il est question de secret bancaire

discrétion....

voix contre 12. (rs)

La route

route. (kr)

Au Conseil de ville de Delémont

Lundi soir, le Conseil de ville a ap-

prouvé tous les points de l'ordre du

jour qu'il devait traiter. Ainsi, il a voté

trois crédits destinés à l'amélioration de

la Maison de vacances du Creux-des-

Biches, à l'étude de l'implantation d'un

réseau de transports publics et à la modernisation des installations de

chauffage de l'Ecole professionnelle.

D'autre part, le législatif a encore

approuvé une motion émanant du

groupe pcsi et visant à l'ouverture au public d'une partie des jardins de la

Banque Cantonale Jurassienne. Préci-

chrétiens-sociaux indépendants a passé

Par la voix de son président de groupe M. Abel Babey, le pcsi développa donc une motion demandant

l'ouverture au public d'une partie des

jardins de la Banque Cantonale

Jurassienne. Le pcsi, mettant en évi-

dence le manque d'espaces verts dans

cette région, invita donc le Conseil municipal à intervenir dans ce sens

auprès de l'organe directeur concerné.

clara M. Dominique Angwerd, membre

de l'exécutif et ceci pour trois raisons.

Cette démarche est impossible, dé-

le cap contre l'avis de l'exécutif.

que cette proposition des

# **FIANCÉS**

DÉPOSEZ VOTRE LISTE DE MARIAGE ET

**DEMANDEZ-NOUS** NOS CONDITIONS **SPÉCIALES** 





NOTRE PERSONNEL TRÈS QUALIFIÉ VOUS CONSEILLERA **JUDICIEUSEMENT** 

#### A. & W. KAUFMANN & FILS

P. A. KAUFMANN succ.

MARCHÉ 8 - 10 Tél. (039) 23 10 56

LA CHAUX-DE-FONDS



LA SEMEUSE LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

organise pour les entreprises un

#### SERVICE PAUSE-CAFE

(en thermos)

Renseignez-vous au (039) 23 16 16

LA SEMEUSE

Torréfaction de café Oscar de l'Alimentation 1979 2300 La Chaux-de-Fonds

L'« ALBUM DE FAMILLE » DES ROMANDS

PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE MONDIALE...

Prix de souscription: 36.-

Economisez Fr. 11.-

Veuillez me faire parvenir, dès parution, et au prix de souscription

de Fr. 38.-....ex. du livre «Le temps de la Mob en Suisse romande».

Prénom:

Localité:

Signature:

Librairie-Papeterie

Léopold-Robert 33

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Dès parution (fin octobre 1979) Fr. 49.-

Réservez aujourd'hui encore votre exemplaire!

Rue:

BON à retourner à

A vendre à MARIN, proximité transports publics, écoles, centre

#### TERRAINS

aménagés; plats, permettant la construction de maisons familiales uniquement, très beau dégagement sur le lac et les Alpes. Parcelles de 920 à 950 m2.

Seiler & Mayor S.A., tél. (038) 24 59 59.

expertisée, bon état, Fr. 3000 .-- . Tél. (039) 31 57 35.



Sa riche vie intérieure tient ce que promet son extérieur marquant: il v a là on silencieux moteur transversal entraînant sobrement. Puis son habiacle offrant un maximum de confort et de place pour 5 adultes. Et son coffre ariable. Les quatre roues indépenlantes et son long empattement soulinent encore son caractère séduisant. si vous désirez faire la connaissance de ette authentique individualiste, nous nous ferons une joie de vous la présenter.

an de garantie, kilométrage illimité ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

#### Garage P. Ruckstuhl S.A. La Chaux-de-Fonds

54, rue Fritz-Courvoisier Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 03 – **Les Ponts-de-Martel:** Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 – Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 - Courtelary: Garage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.



# DEMAIN DROGUERIES (articles réglementés et nets



DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de la mise à la retraite de la

# secrétaire

est à repourvoir, à Neuchâtel.

Exigences:

- formation commerciale complète (CFC ou Ecole
- bonnes connaissances de la sténographie
- tique.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hom-

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 août 1979.

#### Le temps de la Mob en Suisse romande exceptés) Grâce à ce magnifique album, vous revivrez ou découvrirez par le texte et l'image l'époque de la Mob, son climat tour à tour pathétique et — pourquoi pas? souriant. Du tambour annonçant la mobilisation générale au tambour annonçant la fin du service actif, les OFFRES D'EMPLOIS quelque 360 photographies de ce livre marquent les grands et les petits événements de la Mob. Un magnifique volume relié pleine toile, 240 pages, 360 photographies, illustrations et reproductions de documents originaux,

- de commerce)
- quelques années de pra-

#### Obligations et traitement : légaux.

# aujourd'hui au Croûtes restaurant aux morilles Salade panachée La Chaux-de-Fonds

4e Fête du Giron des fanfares francs-montagnardes à Montfaucon En dépit des conditions météorologiscciété de Lajoux, membre du Giron ques déplorables, la 4e Fête des fanfadepuis cette année, puis il a salué les

res des Franches-Montagnes a remporté un beau succès, grâce à la parfaite organisation de la société de Montfaucon-Les Enfers. La matinée a été consacrée à la messe célébrée dans la cantine, puis aux différents groupes de cadets de la région qui ont présenté un concert-apéritif apprécié.

Le temps s'est un peu amélioré l'après-midi pour permettre le déroulement du cortège et l'interprétation d'un morceau d'ensemble, «Hymne» de Paul Montavon, par tous les musiciens présents, rassemblés devant la cantine. Tour à tour, les fanfares de Saint-Brais, Lajoux, Saulcy, Les Pommerats, Saignelégier, Les Breuleux se sont produites sur la scène. Elles ont été présentées par M. Marcel Chevillat, et leurs directeurs et présidents ont été

Après les souhaits de bienvenue de M. Gilbert Chevillat, président du comité d'organisation, M. Marcel Boil-lat du Noirmont, président du Giron, a rappelé l'activité déployée par son groupement, notamment l'organisation d'un cours de tambours de marche avec seize participants et d'un cours de trombones à coulisse. M. Boillat a souhaité une cordiale bienvenue à la

délégués de la fanfare de La Ferrière qui n'avait pu se présenter in corpore. Après avoir souhaité que les cadets participent à toutes les fêtes francsmontagnardes, M. Boillat a remercié les dynamiques organisateurs de Montfaucon. Il a encore félicité les sociétés pour les excellents résultats obtenus au dernier concours jurassien de Delémont et donn? rendez-vous à la Fête du Giron qui se tiendra à Epauvillers en 1980.

#### LA CHAUX-DES-BREULEUX Nouveau conseiller communal

Une assemblée communal extraordinaire s'est réunie sous la présidence de M. Michel Aubry, maire. Après la lecture du procès-verbal rédigé par M. Hubert Girardin, secrétaire communal, M. René Boillat a été élu conseiller communal. L'assemblée a encore décidé l'achat d'une parcelle de terrain sise au milieu du pâturage communal, puis elle a refusé une demande d'achat de ter-

# Le FC Les Bois, champion du fair-play

Lors de l'assemblée annuelle de l'Association neuchâteloise de football qui a tenu ses assises à Boudry le 10 août, le FC Les Bois s'est vu remettre une magnifique coupe de la part de l'Association neuchâteloise des arbitres qui tenait à récompenser le club le plus sportif du championnat 1978-1979.

Le club franc-montagnard est sorti largement en tête puisque aucune des formations n'a écopé d'un avertisse-ment ou d'une expulsion durant le dernier championnat ce qui 'ne s'était iamais vu à ACNF.

D'autre part le comité central a remis à chaque formation une somme de 100 francs pour ce magnifique comportement. Disputer près de cent rencontres sans le moindre avertissement, c'est tout simplement fantastique. Mais les honneurs 'ne s'arrêtèrent pas là puisque M. Willy Amez-Droz, membre d'honneur du FC qui à 58 ans a décidé d'arrêter l'arbitrage, s'est vu remettre un splendide souvenir dédicacé pour tous les services rendus à la cause du football en tant que joueur, arbitre et président de club.

Un grand coup de chapeau à tous ces dirigeants et joueurs du FC qui, par leur comportement sur les stades, ont su donner le vrai sens du mot « spor-

# Pèlerinage à Rome

C'est du 8 au 15 septembre prochain qu'aura lieu le voyage-pèlerinage à Rome, organisé par deux anciens soldats de la garde suisse au Vatican, MM. Fernand Monnin et Jean Miserez. Le voyage prévoit des arrêts à Florence et Assise et une audience est d'ores et déjà prévue chez le pape Jean-Paul II. Il convient de souhaiter aux pèlerins jurassiens un magnifique voyage en Italie. (kr)

#### BUIX

#### Accueil d'un nouveau curé

C'est dans la joie que la paroisse catholique de Buix a accueilli dimanche son nouveau curé, l'abbé Pierre-Marie Rapotchombo.

Après la messe concélébrée, il y eut un beau concert des enfants des écoles sur le parvis de l'église. (kr)

tif ». En tant que seul club jurassien à l'ACNF, il faut féliciter le FC Les Bois pour cette belle carte de visite qu'il laisse en pays neuchâtelois. (jmb)

#### Journées jurassiennes de Jeux

Dans sa dernière séance, le comité d'organisation a mis au point les derniers préparatifs pour les journées jurassiennes de Jeux qui se dérouleront ux Bois, les 8 et 9 septembre chains.

Le samedi après-midi, 13 sections se disputeront la compétition de la balle à la corbeille, tandis que dimanche, 16 sections seront également en compétition pour le volleyball, ce qui laisse bien augurer de passer deux agréables journées sportives, auxquelles nous invitons la population à fraterniser et encourager nos amis sportifs.

Une soirée récréative aura lieu le samedi à la salle communale. Pupilles et pupillettes présenteront quelques productions gymniques, tandis que la Femina organise un ballet mixte tyrolien. Puis un groupe d'amateurs de théâtre, bien de chez nous, interprétera une comédie en 1 acte : PALUCHE DEVANT LA JUSTICE, de Pierre Thorau. Dès 22 heures, la soirée sera animée par l'orchestre « Les Agraphes », où jeunes et moins jeunes pourront s'en donner à cœur joie. (comm.)

#### mémento

La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143. SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65. Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

#### MOUTIER MOUTIER MOUTIER

# Cinquième braderie prévôtoise

# Un succès total malgré la pluie



Les enfants du village tibétain de Rikon, invités d'honneur

On était impatient à Moutier, que ce soit dans la population ou au sein des autorités de voir ce que donnerait cette braderie 1979, 5e édition après 1967, 1969, 1971 et 1973 et surtout après les regrettables incidents de ces dernières années où la situation politique empêcha le déroulement de la braderie. Aujourd'hui une page s'est tournée dans l'histoire de la ville, car il a été démontré qu'on pouvait encore s'amuser dans le chef-lieu prévôtois et ceci entre gens d'opinion politique différente. Pourtant, les conditions n'étaient pas très idéales pour faire de cette braderie 1979 une réussite. Il pleuvait le vendredi soir, il a plu le samedi soir. Mais malgré cela, tout s'est bien déroulé, dans une chaleureuse ambiance, en rien inférieure à celle des années pré-

Les festivités ont commencé le vendredi soir, mais pendant toute la semaine il y avait déjà eu bien de l'animation dans les préparatifs. L'ouverture eut lieu devant l'Hôtel de Ville par M. Serge Zuber, conseiller municipal et par le maire M. Rémy Berdat qui, dans son discours officiel d'ouverture a souhaité que la population prévôtoise retrouve sa spontanéité et qui a relevé que la braderie 1979 était bien placée sous le thème de l'année de l'enfance. La fête s'est poursuivie dans le circuit de la braderie, dans les guinguettes avec le passage de la fanfare de Corban et de la Gruinche de Bassecourt. Malgré la pluie qui tomba par moments bien fort il n'y eu pas une seule fausse note à cette première soirée.

Le samedi, dès les premières heures du matin ce fut l'ouverture de la braderie pour les commerçants, puis des guinguettes. Après les productions de la fanfare de Perrefitte place était faite aux jeunes avec les démonstrations de

planches à roulettes à la rue du Viaduc

Le samedi soir on attendait beaucoup du show « Elvis Presley » sur la grande place de l'hôtel suisse. Le concert débuta avec une heure de retard et le groupe « Thalassa » a fait beaucoup de bruit mais en raison de la pluie, ce chow n'a pas connu le succès espéré. En revanche dans les guinguettes et dans le circuit, grâce surtout à la présence de nombreux fifres et tambours, il y avait vraiment beaucoup d'ambiance partout.

Quant au dimanche qui aurait dû être une véritable journée de gala il a commencé, comme les jours précédents par la pluie et un excellent repas offert aux enfants invités venant de tout le district ainsi que des homes de la région et du village tibétain de Rikon.

Enfin, le cortège du dimanche aprèsmidi fut une réussite totale. Plusieurs milliers de personnes venues de tout le district, de plus loin aussi, d'anciens habitants de Moutier avaient tenu à se rendre à Moutier qui ressemblait à une véritable fourmilière. Le temps s'étant quelque peu dégagé, le cortège put se dérouler sans pluie et fut de toute beauté.

On a pu admirer l'imagination des enfants et de leurs enseignants qui ont présenté un spectacle haut en couleurs, avec l'accompagnement de fanfares et les enfants de Rikon dans le Tibet, invités d'honneur ont été particulièrement applaudis lors du cortège, comme ceux d'Eschert qui, en lettres rouges montraient au public que leur village fêtait cette anée ses 800 ans, alors que le dragon des petits de Belprahon était aussi parfaitement réussi.

L'après-midi se termina par une collation pour les enfants ayant participé au cortège et par une nouvelle édition du show Elvis Presley, cette fois pour les enfants qui furent bien sûr ravis de ce show hurlant et tonitruant.

#### L'ACTUALITÉ SUISSE

#### Centrales solaires dans les Alpes

#### Programme présenté à Wurenlingen

Les centrales électriques solaires dans les Alpes ont-elles un avenir? On en est actuellement aux travaux préliminaires dans ce domaine et l'Institut fédéral de recherches en matière de réacteurs (EIR) a présenté, hier, à la presse son programme héliostat.

#### Concours d'été de la zone territoriale 1

# Importante participation

C'est dans les environs de Berne que se sont déroulés, samedi dernier, les concours d'été par équipes de la zone territoriale 1. Le succès des précédentes éditions s'est confirmé cette année, notamment par une participation encore plus importante: environ 100 patrouilles, soit quelque 350 concurrents, se sont affrontées dans le décor d'une vaste forêt au sud-ouest de la Ville fédérale.

Les troupes de la zone territoriale, vaste unité d'armée logistique, proviennent des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Jura et Berne: tous étaient représentés à ces concours, ouverts également à des patrouilles invitées, notamment de l'ar. fort 1, des ar. V et VI des douanes, des EM et cp EM pl mob du secteur de la zone, ainsi que des gendarmeries cantonales des divers cantons de la zone territoriale. (ats)

#### Chronique horlogère

#### A Soleure

# Fermeture d'une fabrique de cadrans

La fabrique de cadrans Cosandier S.A. de Soleure fermera ses portes à la fin de cette année et licencie ainsi 55 personnes. Cette entreprise familiale qui employait quelque 150 personnes durant la haute conjoncture, a enregistré des pertes importantes à partir de 1974. La situation de l'industrie horlogère et notamment les importations à bas prix de produits horlogers ne permet plus à cette entreprise soleuroise d'être concurrentielle, la FTMH négociera un plan social pour les travailleurs licenciés.

Un énorme miroir à plusieurs facettes est en effet installé au bord de l'Aar, à Wurenlingen (AG) où se situe l'institut. Cet héliostat sera transféré en septembre sur les hauteurs du Weissfluhjoch où seront effectuées toute une série de mesures quant à ses qualités optiques et mécaniques. L'héliostat est la pièce maîtresse

d'une centrale électrique solaire puisqu'il capte les rayons solaires dont l'énergie sera ensuite transformée au moyen de turbines et de générateurs.

#### A Lucerne

# Un musicien est-allemand disparaît

Lundi à Lucerne, un membre de l'Orchestre de Dresde, le violoncelliste Horst Schoenwaelder, n'est pas reparti avec les autres musiciens à destination la République démocratique allemande (RDA). On ignore où il séjourne actuellement et hier matin aucune demande d'asile n'avait été déposée. L'Orchestre de Dresde s'est produit pour la première fois cette année dans la cadre des Semaines internationales de musique à Lucerne. Cet orchestre avait donné des concerts vendredi et dimanche, (ats)

#### Nouvelle radio commerciale

# Un éditeur riposte

Une semaine après l'annonce par l'ancien rédacteur en chef de la « Tat » Roger Schawinski de la création d'une radio commerciale portant le nom de Radio 24, la maison d'édition Jean Frey

Dans une note qui paraît aujourd'hui dans le journal « Weltwoche », l'éditeur indique clairement qu'il réalisera son propre projet de radio « au moment où des stations de radio ou de télévision émettront depuis l'Italie des émissions à destination de la Suisse alémanique ou de la Suisse romande ». La maison d'édition Jean Frey aurait en effet étudié divers projets qu'elle serait en mesure de réaliser aujourd'hui. Même si la note ne mentionne pas directement Radio 24, cela ne fait pas de doute qu'il s'agit là d'une riposte et il est donc probable que l'éditeur mette son projet à exécution en janvier 1980, date à partir de laquelle Roger Schawinski entend émettre depuis le Pizo Groppera en Italie. (ats)

et la fameuse course de caisses à savon.

(texte et photo kr)

#### Vol à la piscine

Un vol a été commis à la piscine de Moutier ce dernier week-end. Des vitres ont été cassées dans la buvette et de la marchandise et un peu de monnaie dérobées. Etant donné le temps, la caisse n'était en tout cas pas bien remplie. La police enquête. (kr)

#### En cas de décès RENE + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79 Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

> Repose en paix, tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame Frédy Caillet-Panchaud, à Echal-

Monsieur J.-J. Clément, son

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame

#### Marguerite MATILE née Croisier

leur chère maman, belle-maman, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, mardi, dans sa 72e année, après une longue et pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 28 août 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août.

Culte au crématoire, à 14 h. Le corps repose au pavillon

Domicile de la famille: rue de la Promenade 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### IN MEMORIAM

# **Auguste CATTIN**

1974 - 29 août - 1979

Déjà cinq années depuis ton brusque départ, mais ton souvenir est toujours dans nos cœurs.

Tes enfants

## AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur et Madame André Barras et leurs enfants Chantal et Sandra,

Madame et Monsieur Germain Joly, à La Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Roland Joly et leurs enfants, à Genève,

Madame et Monsieur Jean-Louis Rouiller et leurs enfants, à Meyrin-Village,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

#### Monsieur

# André BARRAS

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 août 1979.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils se reposeront de leurs travaux car leurs œuvres les suivent.

Apoc. 14, v. 13.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Adresse de la famille : M. et Mme André Barras, 2056 Dombresson.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

#### RENAN

L'Eternel est mon berger : je ne manquerai de rien.

Il me fait reposer dans de verts pâturages.

Il me dirige près des eaux paisi-

Il restaure mon âme. Psaume 23, verset 1 à 3.

Madame et Monsieur Charles Trolliet-Sammt, leurs enfants et petits-

Monsieur et Madame Aimé Sammt-Rosel et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Maurice Moor-Sammt:

Mademe et Monsieur Ernest Winkler-Sammt et leur fille;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Sammt-Zingg, leurs enfants et petitenfant.

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Madame

# Esther SAMMT

#### née FELBER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, cœur, belle-sœur, tante et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84e année, après une longue maladie, supportée avec courage et pa-

RENAN, le 27 août 1979.

L'incinération aura lieu jeudi 30 août, à 10 h., au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Culte au domicile à 9 h. 30.

Domicile mortuaire: LES TROIS MAISONS, RENAN.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part, cet avis en tenant lieu.

#### LES VERRIÈRES

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection

#### Madame Madeleine HUGUENIN née JACOT

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de fleurs et de couronnes.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

LES VERRIÈRES, août 1979.

#### La FAMILLE de

#### Madame Denise PARATTE

remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigne de l'amitié et de la sympathie.

Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.

Elle en est profondément reconnaissante.

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

# antigang

Sept gangsters ont été appréhendés hier à Paris dans un tunnel qu'ils avaient creusé pour atteindre la salle des coffres d'une banque. Les auteurs de cette tentative de cambriolage sont tous des repris de justice. Depuis deux mois, vêtus de bleus de travail, les cambrioleurs se faisaient passer pour des électriciens effectuant des travaux. Malheureusement pour eux, les policiers étaient au courant de la véritable nature de leurs opérations et régulièrement des équipes de la brigade antigang se tenaient prêtes à intervenir. (afp)

Dans la capitale française Le mystère de la ferme « ensorcelée » des Hautes-Pyrénées est résolu

# Succès de la brigade Les deux incendiaires ont tout avoué

Après avoir terrorisé les 250 habitants du petit village de Séron (Hautes-Pyrénées) et tenu en haleine l'opinion publique en France et à l'étranger depuis le 6 août dernier, l'affaire des 98 débuts d'incendie, dénommés usqu'ici combustion subite par la gendarmerie, a été élucidée dans la nuit de lundi à mardi par la brigade de recherche de la gendarmerie des Hautes-Pyrénées. Après avoir passé des aveux complets au terme de 14 heures d'interrogatoire, Roger Lahore, 29 ans, transporteur routier et son amie Michèle Jousserandot, 19 ans, qui vivait dans l'étrange ferme, ont été inculpés.

#### VERS D'AUTRES INCULPATIONS

L'enquête qui se poursuit pourrait aboutir à d'autres inculpations pour complicités, car Edouard Lahore, le patriarche de la famille, sa femme Marie-Louise, les deux autres frères de Roger Lahore: André, professeur à Mauleon (Pyrénées-Atlantiques) et Jean-Marc, secrétaire administratif à l'Université de Créteil, sont interrogés sans désemparer depuis le début de l'après-midi d'hier à la gendarmerie de Tarbes.

#### DES PRODUITS AUTOCOMBUSTIBLES SPÉCIAUX

Roger Lahore et son amie, dont il voulait faire sa femme, ont reconnu avoir allumé en alternance ou parfois simultanément les 98 débuts d'incendie (il y en eut 35 en une seule journée et une seule nuit). Le couple a reconnu s'être servi de produits autocombustibles spéciaux dont la composition exacte n'a pas encore été précisée. Pour hâter encore le déclenchement des combustions des allumettes avaient également été employées et ce sont elles qui ont laissé des traces dans les fragments de vêtements et de tissus analysés par le laboratoire du professeur Kaplan dans la banlieue de Pau.

#### UN GRAND COUP

En possession lundi matin des conclusions de ce laboratoire qui mettait en cause des actes de nature parfaitement humaine et criminelle, les enquêteurs ont alors frappé un grand coup. Ils ont confondu les coupables par un feu roulant de questions auxquelles le couple n'a pas résisté au bout de la 14e heure d'interrogatoire.

Les enquêteurs ont pu faire avouer au couple qu'il avait voulu accréditer l'idée d'une maison hantée ou qui était l'objet de phénomènes paranormaux pour éviter, à la mort des parents, déjà très âgés, que la propriété puisse être vendue par les deux autres frères et cela dans le cas où un arrangement à l'amiable ne serait pas intervenu lors du règlement de l'héritage.

Le couple avait fort habilement détourné les soupçons également dès le début de l'affaire sur deux garçons de l'Assistance publique venus travailler successivement dans la ferme. L'un de ces pupilles, privé de l'autorisation de se rendre à un bal, avait mis volontairement le feu à une grange au mois d'avril dernier. L'assurance avait payé une forte somme car les époux Lahore possédaient dans ce domaine des garanties particulièrement importantes et étendues à toutes sortes de destructions. De telles dispositions avaient donc conduit le couple à envisager de voir beaucoup d'argent supplémentaire rentrer dans la ferme à la suite des incendies partiels qu'il multipliait à plaisir de jour et de nuit toujours dans le dos des gendarmes auxquels la famille avait demandé une protection imposante

Parfois le couple faisait éclater en prenant des risques extrêmes, des feux en présence du maire du village, du député maire de Lourdes ou des exorcistes envoyés par l'Evéché de Lourdes. Et le dimanche 12 août, Michèle Jousserandot avait berné tout le monde en mettant adroitement le feu à ses vêtements et en simulant la panique.

Hier soir cette «ferme ensorcelée», dénommée aussi « la ferme du diable », « la ferme des phénomènes paranormaux » car des dizaines de scientifiques, de radiesthésistes et de voyants ont été eux aussi bernés, n'était plus gardée que par un voisin compatissant. (ap)

#### En Suède

# Meurtrier interné

Un aide soignant suédois de 19 ans, reconnu coupable de 16 assassinats et tentatives d'assassinat, a été condamné hier à l'internement psychiatrique par un Tribunal de Malmoe dans le sud de la Suède.

Le jeune homme qui travaillait dans un hôpital de cette ville l'hiver dernier avait administré un détergent puissant, du Gevisol, à de nombreux patients âgés. Il avait par la suite déclaré avoir agi par « compassion » pour « abréger les souffrances des personnes malades et très âgées confiées à sa charge qui lui faisaient pitié. » (afp)

#### En bref•En bref

● LA HAVANE. — Les ambassadeurs des 89 pays non-alignés se sont réunis hier à La Havane dans de strictes conditions de sécurité pour préparer le sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement qui s'ouvrira lundi pro-

chain.

• MOSCOU. — Le célèbre écrivain soviétique Konstantin Simonov est mort à l'âge de 64 ans.

● LA NOUVELLE-DELHI. — Se-Ion deux journaux indiens, la Libye exercerait sur l'Inde un chantage au pétrole afin d'obtenir des informations sur la technique nucléaire avancée.

● YAOUNDE. — La compagnie française des pétroles a annoncé qu'elle a découvert des indices pétroliers au large du Cameroun, à une profondeur de 1500 mètres.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR _

#### Vélos de rêve

Championnats du monde cyclistes en Hollande.

Une certaine indifférence, une certaine désillusion.

Où sont-ils les Robic, les Bobet, les Kubler, les Coppi, les Bartali qui donnaient à chaque compétition un panache éclatant et qui déchaînaient, dans les palais comme dans les chaumières, un enthousiasme dé-

Les multiples scandales à propos du dopage ont-ils porté ombrage aux actuels chevaliers de la pédale? Les jeunes champions ontils dégénéré de leurs aînés? Les sportifs sont-ils devenus blasés?

Toutes ces raisons se sont peutêtre liguées pour attiédir les sentiments des « fans ».

Mais plus que ces trois causes réunies, une autre raison n'en estelle pas responsable?

Gavés d'images par la télévision, les sportifs n'ont-ils pas perdu cette puissance d'imagination qui transformait les champions en héros antiques, en mythes, en demi-dieux?

On a peine à le croire aujourd'hui — et si l'on n'avait pas connu soi-même cette époque on serait également sceptique! — mais Coppi et Bartali ont peut-être changé le cours de l'histoire tant leurs exploits passionnaient leurs contemporains et tant ils les considéraient comme au-dessus de la condition humaine.

N'a-t-on pas rapporté, par exemple, que, le 14 juillet 1948, alors qu'il était entre la vie et la mort après un attentat, le leader communiste Palmiro Togliatti avait demandé des nouvelles du Tour de France? Ayant appris la victoire de Bartali il aurait esquissé un sourire et cette ébauche de sourire aurait retenu ses camarades de déclencher la guerre civile.

Inexactitude peut-être. Mais le fait reste que l'intérêt que les masses populaires italiennes et leurs chefs témoignaient pour leur champion les a empêchées de se mobiliser et de passer à l'action politique violente.

Légende?

Mais comment, chez des hommes quotidiennement en lutte avec de très dures difficultés, un tel culte, une telle idolâtrie avaient-ils pu

Au commencement était la parole. Les chroniqueurs de la radio et de la presse, à dessein ou par goût naturel, chantaient les exploits des héros du dérailleur. Peu riche en images de ceux-ci, le public palliait cette pauvreté en créant luimême toutes sortes d'arabesques et d'auréoles autour de la première silhouette. Les poètes et les peintres suivaient et, peu à peu, le champion, à côté de ses qualités humaines, prenait un aspect supraterresétait aspiré par l'Olympe, le ciel. Comme pour l'amoureux, la femme aimée, comme pour le militant, le chef suprême.

En rapprochant par ses images à gogo le champion de tout un chacun, la télévision a tué ce phénomène de cristallisation. Désormais, quelles que puissent être ses envolées, le champion ne sera plus qu'un homme.

Peut-être que c'est un progrès et qu'il ne faut pas trop regretter les enthousiasmes d'antan.

Willy BRANDT

Demande d'extradition de M. Jaroudi

# La Suisse dit non à l'OLP

départements fédéraux chargés d'examiner la demande d'extradition de M. Mohsen Jaroudi -Justice et Police et Affaires étrangères — ont fait savoir au bureau de l'OLP à Genève que la demande en question était rejetée.

On sait que le bureau de l'OLP avait envoyé vendredi dernier M. Shawkie Armalie à Berne pour demander aux autorités suisses d'extrader le Libanais Mohsen Jaroudi, suspecté de l'assassinat du leader palestinien Zuheir Mohsen, perpétré à Cannes. L'envoyé de l'OLP avait également sollicité de

après-midi, les deux la part des autorités suisses l'autorisation de consulter les dossiers. Cette seconde requête a également été rejetée.

Le motif invoqué par les deux départements fédéraux est que l'OLP ne constitue pas un Etat. Or, la loi fédérale sur l'extradition aux Etats étrangers, qui date du 22 janvier 1892, est formelle: on ne peut livrer un suspect, un accusé ou un condamné qu'à un Etat. Et cette loi est actuellement en vigueur.

Le double refus a été communiqué au bureau de l'OLP par téléphone. (ats)

Le même jour, Sir Richard Sykes,

ambassadeur de Grande-Bretagne

aux Pays-Bas, était abattu avec son

sion à laquelle a échappé le général

Alexander Haig, ancien commandant de l'OTAN, le 25 juin était destinée à

un général britannique et était un

croit avoir été déposées par l'IRA ont

explosé dans deux casernes britanni-

ques de l'armée du Rhin à Dortmund

(RFA), causant d'importants dégâts

Par le passé, l'IRA a revendiqué la

responsabilité d'autres attentats à la

bombe contre des installations de

mais sans faire de victimes.

l'armée du Rhin. (ap)

Le 10 juillet, deux bombes que l'on

attentat de l'IRA.

On pense également que l'explo-

domestique hollandais à La Haye.

# L'IRA frappe à Bruxelles

Suite de la 1re page

Au cours des derniers mois, plusieurs attentats à la bombe ou autres actes de terrorisme en Belgique et aux Pays-Bas ont été revendiqués par l'IRA, ou ont été généralement attribués à cette organisation.

C'est ainsi que, le 22 mars, un employé de banque belge était abattu devant son domicile de la banlieue de Bruxelles. La police pense que les assassins appartenaient à l'IRA et se sont trompés de victime, cherchant à atteindre Sir John Killick, chef adjoint de la mission britannique à l'OTAN.

La ballerine Ludmilla Vlassova de retour à Moscou

# Un accueil triomphal

▶ Suite de la 1re page

Ludmilla Vlassova et la centaine de passagers de l'avion ont été couverts de fleurs. La danseuse, qui arborait un large sourire a déclaré : « Je suis heureuse de rentrer chez moi mais je suis un peu fatiguée ». Elle s'est ensuite précipitée dans les bras de sa mère qui pleurait à chaudes Quelques instants plus tard,

dans les salons de l'aéroport, Ludmilla Vlassova a dénoncé, selon l'agence Tass, « l'acte d'arbitraire grossier et de brutalité commis (par les autorités américaines) contre les femmes et les enfants qui se trouvaient à bord de l'avion ».

« Ceux qui ont organisé cette provocation », a-t-elle poursuivi. n'ont qu'un but, la détérioration des relations américano-sovié-

Plus tard l'agence Tass, rompant cinq jours de silence, a annoncé que le danseur étoile Alexandre Godounov avait disparu aux Etats-Unis « dans des circonstances mal définies ». (ats, reuter)

#### Prévisions météorologiques

A part quelques brouillards ou stratus matinaux sur le nord du Plateau, le temps sera ensoleillé et plus doux.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,36.

Malgré les derniers événements

# Le Pape se rendra en Irlande

Le pape Jean Paul II est décidé à effectuer le voyage en Irlande annoncé le mois dernier par le Saint-Siège, en dépit du meurtre de Lord Louis Mounbatten et de l'attentat ayant coûté la vie à 18 soldats britanniques, a-t-on appris de bonne source au Vatican.

Un haut-dignitaire du Saint-Siège ayant conservé l'anonymat a déclaré: « Il s'agissait d'un voyage d'amour et de paix, objectif qui s'impose plus que jamais dans la conjoncture actuelle. »

Pour sa part un prélat irlandais, Mgr Eanonn Marron, a également

Au Vorarlberg

# Scandale médical

Une Commission sanitaire du Vorarlberg, en collaboration avec la police, vient de révéler un scandale médical à Feldkirch. Une femme médecin, employée comme interne à l'Hôpital psychiatrique de Valduna près de Rankweil, avait accepté des clients privés et les avait enfermés dans la cave de son domicile.

Le Parquet a lancé un mandat d'arrêt contre le médecin impliqué. Cette affaire avait été découverte par un membre de la Société protectrice des animaux qui faisait sa tournée et qui avait entendu des cris et des gémissements provenant d'une cave. Par une fenêtre de la cave, une femme sans défense lui avait demandé d'entreprendre des démarches afin qu'elle soit libérée. Les patients de la doctoresse avaient accepté de se faire soigner par elle en raison de la modicité de ses honoraires. (ats)

confirmé qu'il n'y aurait pas « de changements majeurs » dans les plans concernant la visite de trois jours du souverain pontife en Irlande qui doit débuter le 29 septembre. (ap)

# Montpellier: décès d'un ancien ministre

M. Paul Coste-Floret, ancien ministre, est décédé à l'âge de 68 ans à la Clinique Saint-Roch de Montpellier où il était alité depuis le 9 août. Fils d'un avocat et lui-même juriste, M. Paul Coste-Floret devint, en 1941, conseiller technique auprès du Commissariat de l'intérieur et en 1943 directeur du Cabinet du ministre de la Justice du gouvernement provisoire d'Alger. Elu député MRP de l'Hérault en 1945, M. Paul Coste-Floret fut conseiller d'Etat en service extraordinaire entre 1945 et 1946, ministre de la Guerre en 1947, ministre de départements français d'outre-mer de 1947 à 1950, ministre de l'Information en 1952, ministre d'Etat en 1953, puis la même année et jusqu'en 1954 ministre de la Santé publique. (ats, reuter)

#### Aux Pays-Bas

# Tragédie du rail

Deux trains sont entrés en collision hier près de Nimègue, dans le centre des Pays-Bas.

La collision a fait huit morts et de nombreux blessés. (reuter)

En Irlande du Nord

# Les extrémistes protestants menacent de riposter

➤ Suite de la 1re page

Enfin, l'attentat contre Lord Mountbatten intervient un mois avant la visite que doit effectuer en République d'Irlande le pape Jean Paul II.

#### CÉRÉMONIE FUNÈBRE LE 5 SEPTEMBRE

Le palais de Buckingham a annoncé hier qu'un service funèbre à la mémoire de l'oncle du prince Philip sera célébré mercredi 5 septembre en l'abbaye de Westminster en présence de la famille royale. L'hinumation aura lieu le même jour dans l'intimité à l'abbaye de Romsey, dans le Hampshire, au sud de l'Angleterre où Lord Mountbatten possédait une propriété.

#### **WARRENPOINT: 18 MORTS**

Mais, ce « sanglant lundi », dernier jour d'un long week-end férié en Grande-Bretagne, a, comme on le sait, été également marqué à Warrenpoint, en Irlande du Nord, par un attentat encore plus sanglant qui a causé finalement la mort de dixhuit soldats britanniques dont un

lieutenant-colonel et un comman-

L'explosion d'une première bombe cachée dans un camion a tué 16 parachutistes. Les deux officiers ont trouvé la mort à cause d'une seconde bombe à explosion alors qu'ils inspectaient les lieux de l'attentat.

(ats, reuter)

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages:

- 2 Entretien avec Claude Loewer, président de la Commission fédérale des arts.
- 3 Au législatif de La Chauxde-Fonds.
- 5 Fête villageoise aux Planchettes. Tournoi de pétanque au Col-
- des-Roches. 11 Au Grand Conseil bernois.
- Hockey: victoire chaux-defonnière contre Bienne.
- 21 Programmes radio, TV.